

# Projet de création de Centre Social

Dossier de préfiguration

# SOMMAIRE

Introduction	P.5
Partie 1 / Diagnostic de Territoire	P.6
- Notre démarche	P.7
<ul> <li>La démographie</li> <li>La population St Andréenne</li> <li>La typologie des familles</li> <li>La scolarité et le niveau de qualification</li> <li>L'emploi et les catégories socio-professionnelles</li> <li>Les allocataires CAF</li> <li>L'urbanisme</li> <li>Le logement</li> <li>La mobilité</li> </ul> SYNTHESE	P.9 P.11 P.13 P.14 P.16 P.18 P.20 P.22
	P.24
<ul> <li>Le cadre de vie</li> <li>Le patrimoine</li> <li>La vie économique, le commerce</li> <li>Le tourisme</li> <li>La carte interactive du territoire</li> <li>Le Pôle Culture, Sports, Social</li> </ul>	P.26 P.28 P.29 P.30
<ul> <li>La bibliothèque</li> <li>Le CCAS</li> <li>Le service municipal jeunesse, sports, éducation</li> </ul>	P.31 P.32 P.34
<ul> <li>Etablissements et Services d'Accueil Petite Enfance</li> <li>Le multi-accueil</li> <li>Le RAM</li> </ul>	P.36 P.36
<ul> <li>Autres Services à destination des jeunes enfants sur le territoire</li> <li>Le LAEP</li> </ul>	P.37
<ul> <li>Etablissements et services d'Accueil Enfance-Jeunesse         <ul> <li>Les établissements scolaires</li> <li>L'UFCV</li> <li>L'ALSH Adolescents</li> </ul> </li> <li>La vie associative</li> </ul>	P.38 P.39 P.41 P.43
<ul> <li>Autres structures de proximité</li> <li>L'ADMR</li> <li>L'EHPAD Yves Couzy</li> <li>L'ancien espace de vie sociale « Allez savoir »</li> <li>L'IME Ensoleillade</li> </ul>	P.45 P.45 P.46 P.46
<ul> <li>Les Partenaires et permanences présentes</li> <li>Le Département service solidarité STS</li> <li>L'association CEMEA</li> <li>La MLJ</li> </ul>	P.47 P.47 P.48
SYNTHESE	P.50

	<ul> <li>Le territoire et les partenaires</li> </ul>		
	<ul> <li>La vie associative</li> </ul>		P.53
	<ul> <li>Les partenaires présents sur</li> </ul>	le territoire	
	<ul> <li>La bibliothèque</li> </ul>		P.58
	o Le CCAS		P.60
		jeunesse, sports, éducation	P.63
	<ul><li>Les établissements s</li><li>La CCVH</li></ul>	colaires	P.65 P.67
	<ul><li>La CCVH</li><li>Le service territorial o</li></ul>	los solidoritás	P.67 P.69
	Le service territorial c     La Mission Locale Je		P.71
		es présents sur le territoire	P.72
	La population	o precente car le territorie	P.73
	SYNTHESE		P.78
	0111111202		1 .70
	Conclusion générale partie 1 : D	iagnostic partagé	P.80
Par	rtie 2 / Convergences vers le proje	t de préfiguration	P.84
	Préambule		P.85
	- Méthodologie		P.86
	- L'élaboration des orientations str	ratégiques	P.88
	<ul> <li>Développer une ambition éde</li> </ul>	• .	P.91
	• •	activités et services à la population	P.96
	<ul> <li>Favoriser le lien social et l'ar</li> </ul>	nimation de la vie locale	P.101
	- Fiches Actions type		P.107
-			
	- L'évaluation participative		P.110
	- Le Fonctionnement		
	<ul> <li>Gouvernance et organigram</li> </ul>	me fonctionnel	P.114
	<ul> <li>Des lieux multifonctionnels</li> </ul>		P.117
	<ul> <li>Un public, des publics</li> </ul>		P.121
	<ul> <li>Budget prévisionnel</li> </ul>		P.123
	<ul> <li>Calendrier</li> </ul>		P.124
	CONCLUSION GENERALE		P.125
	ANNEXES		P.126
	=		_

# Introduction

Située dans le département de l'Hérault et la nouvelle région Occitanie, la commune de Saint-André de Sangonis se localise dans le Pays Cœur d'Hérault et dans la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault.

Ce territoire affirme une proximité avec les grands pôles et bassins voisins, largement facilitée par l'A75 et l'A750, qui marquent leur jonction sur le Pays Cœur d'Hérault : Montpellier, bassin de Thau, Biterrois ou le Millavois (ANNEXE 1). De cette situation, le secteur connaît un développement démographique qui impacte directement ses paysages et son fonctionnement. Saint-André de Sangonis est désormais un territoire rural aux influences péri-urbaines marquées.

Ainsi, de nouveaux équilibres se créent au sein du territoire. En effet, la Communauté de Communes Vallée de l'Hérault s'inscrit pleinement dans l'aire urbaine de Montpellier ce qui soulève de nouveaux enjeux, pour répondre à de nouveaux besoins concernant les déplacements, les équipements, les services à la population...

Aujourd'hui, Saint-André de Sangonis est passé du statut de village à celui de petite ville. Riche de son passé, avec ses fontaines, son beffroi et ses remparts, il est tourné vers l'avenir et continue à construire le « St André de demain ». C'est dans cette dynamique que s'inscrit l'arrivée du concept de « centre social » sur le territoire.

Le concept de « Centre social » à travers l'animation de la vie sociale semble pouvoir répondre à un des enjeux auxquels est confrontée notre commune et sa population. Il manque aujourd'hui sur notre territoire, ce lieu de vie et de rencontre privilégiant la mixité des publics, les actions intergénérationnelles et l'ouverture.

Le service municipal jeunesse, sports, éducation est identifié depuis longtemps comme lieu de rencontre des parents et des enfants mais une partie de la population n'est de fait, pas directement impliquée. Il reste aujourd'hui une porte d'entrée principale, avec les associations, pour intégrer les nouveaux habitants principalement composés de familles avec enfant. La volonté affichée aujourd'hui est de briser cette barrière de compétences qui cible une partie de la population et ainsi d'arriver à impliquer l'ensemble des habitants dans une démarche participative et citoyenne. Devenir un lieu identifié de tous comme lieu de ressources, d'échanges, de partages, de mixité et de vie sociale est notre objectif.

Les missions générales et complémentaires que propose de couvrir le projet social semblent une première réponse pertinente à l'inclusion des nouvelles populations parmi les générations de « Porcs Nègres » (surnom historique des Saint-Andréens).

C'est pourquoi nous sollicitons aujourd'hui, auprès de la Caisse d'Allocations Familiales d'entrer en préfiguration « Centre social » dans la perspective d'obtenir fin 2021, l'agrément validant notre engagement.

Nous vous présenterons à travers ce document des éléments de contexte de la situation institutionnelle et sociale de Saint-André de Sangonis (Partie I). Nous vous présenterons ensuite notre projet de préfiguration (Partie II). Enfin, nous conclurons sur les nuances qu'il faudra nécessairement apporter à une projection comme la nôtre, ainsi que sur les certitudes sur lesquelles nous pouvons déjà nous appuyer pour parvenir à notre finalité.

# PARTIE 1 Un diagnostic de territoire partagé

# Notre démarche

# ST ANDRÉ DE SANGONIS

# Démographie

- Evolution de la population
- Composition des foyers
- Emploi, logement...



# Cadre de vie

- Accessibilité services : mode de garde, déplacements, commerces, loisirs....
- Vie culturelle et sportive
- Equipements et structures
- Le Pôle municipal culture, sports et social



- La vie associative
- Les Partenaires présents sur le territoire
- La population





Notre démarche de diagnostic est fixée autour de plusieurs axes. Elle a pour objectif, à travers différents outils, d'identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces de notre territoire et ainsi proposer un projet de préfiguration cohérent.

La première phase consiste au recueil et à l'analyse de données « froides » à travers les différentes sources d'informations à notre disposition (Données INSEE, recensement, CAF de l'Hérault, Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault, Mairie...). Ces informations nous permettent de mettre en lumière les données socio-démographiques qui constituent le paysage de notre commune. Identifier la typologie des habitants du territoire, leur niveau social, la composition des familles est essentielle pour orienter notre projet social au plus près des besoins des Saint-Andréens.

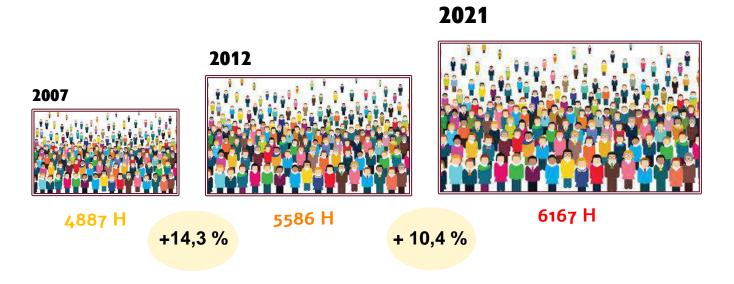
La deuxième phase s'intéressera à identifier le cadre de vie des Saint-Andréens. Nous entrerons ainsi en contact avec les établissements et structures qui font vivre le territoire. Définir l'offre des services et activités disponibles sur la commune nous permettra de mieux analyser les besoins et attentes de la population. La constitution des sondages et la réalisation d'entretiens ciblés directement auprès des structures existantes doivent fluidifier la remontée d'informations et donner de la perspective aux données froides recueillies en première phase. Cette méthode doit également nous permettre de nouer un contact avec ces structures et les inscrire dans notre démarche d'animation de vie sociale.

Enfin, la troisième phase est liée à l'enjeu principal de notre démarche : l'intégration de la population au cœur du projet. Elle consiste en la réalisation du diagnostic partagé de territoire en prenant compte d'une part, le bilan des partenaires institutionnels et locaux ; et d'autre part les attentes de la population. Cette phase se réalisera en plusieurs étapes avec l'implication des partenaires dans la constitution du diagnostic grâce à leur expertise et leur analyse. Nous avons également lancé la démarche de création de comités de quartier avec l'appel à candidature de représentants qui nous permettra d'entrer directement au contact de la population. Le choix de cette méthodologie repose sur la volonté d'impliquer les habitants dès la création du projet de façon structurée et rationnelle pour être la plus pertinente possible.

Différents outils seront donc mis en place au cours de cette démarche de diagnostic selon les besoins identifiés. Ils seront détaillés dans chaque partie pour mettre en lumière les résultats recueillis et leur analyse au service du projet.

# La démographie

# La population St Andréenne



Depuis 1975, la population St Andréenne ne cesse de s'accroître.

Pic +: de 2007 à 2012 avec + 14,3 % de population

Répartition de la population selon les tranches d'âges

0-14 ans: 22,5 %

15-29 ans: 13,3 %

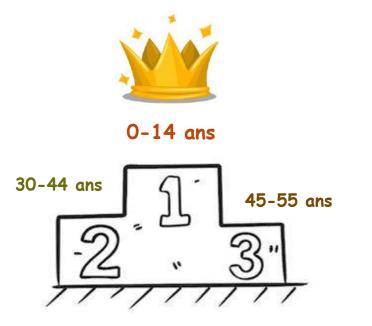
30-44 ans: 21,6 %

45-55 ans: 19,4 %

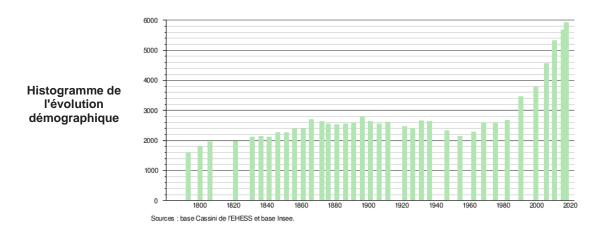
60-74 ans: 14 %

75 et +: 9,3 %

31,5 % des ménages sont sur la commune depuis moins de 4 ans



Saint-André de Sangonis est donc un territoire en pleine expansion démographique. Sa situation géographique, la proximité de l'autoroute et la qualité de vie en font un territoire très convoité, comme sur l'ensemble de la Vallée de l'Hérault. Ces dernières années, la commune accueillait en moyenne 100 habitants par an. Cette expansion s'est concrétisée par la création de nouvelles zones d'urbanisation, dont le quartier du Puech et du Peyrou. Le P.L.U, validé en 2020, permettra un potentiel d'accueil de 8 000 habitants, sans diminuer les zones agricoles et naturelles existantes aujourd'hui.



Cette évolution engagée dans les années 1990 se ressent sur l'ensemble du territoire intercommunal qui regroupe 28 communes pour 39392 habitants en 2020, contre 31 000 habitants en 2007. Cet afflux massif nécessite aux collectivités d'adapter les équipements et services pour faire face à cet exode urbain. En effet, on recense aujourd'hui près d'un tiers des habitants de la commune comme « nouveaux arrivants » (installés depuis moins de 4 ans). Cette donnée est primordiale dans la compréhension de la typologie des Saint-Andréens actuelle. Deux populations cohabitent entre les familles historiques du village (principalement regroupés dans le cœur de village) et les nouveaux habitants (quartiers récents en zone périphérique). L'intégration de cette nouvelle population est un enjeu majeur pour la collectivité, le centre social aura donc un rôle primordial pour créer du lien entre ses deux strates d'habitants.

On constate effectivement une différence de culture entre les « Porcs Nègre », issus majoritairement d'une influence rurale et viticole, amoureux de leurs traditions et leur histoire, nostalgiques du Saint-André d'autrefois où il n'était qu'un village rural et agricole. L'intégration des nouveaux arrivants, principalement originaires de zones urbaines, n'est donc pas aisée pour tous. Avec eux, ces néo-saint-andréens apportent une nouvelle façon de vivre et de consommer parfois en contradiction avec l'histoire du village.

Passer de village rural à petite ville péri-urbaine est donc une transition délicate pour tous et la collectivité doit s'y adapter en proposant une offre de services adaptée aux besoins de tous. Au même titre que sur l'ensemble de la communauté de communes, nous devons lutter pour que Saint-André ne devienne pas une « ville dortoir » et conserver ainsi une forte attractivité.

La population de Saint-André est relativement jeune et a connu une forte augmentation de la tranche d'âge 30/44 ans et de celle des 0-14 ans, ce qui dénote une arrivée de couples jeunes avec enfants (accession à la propriété). Sur les 10 dernières années, la population des plus de 60 ans connait un léger recul contrairement à celle du département en pleine expansion. Il y a une représentation homogène de toutes les tranches d'âge sauf sur la tranche des 15/29 ans où l'on observe un tassement. Cela peut être expliqué par le départ de la commune de cette population jeune soit pour poursuivre des études, soit pour trouver son premier emploi.

# La typologie des familles

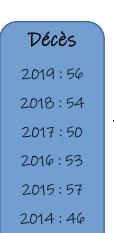
On compte 2353 ménages sur la commune en 2017 soit +20 % en 10 ans



999 ménages avec enfants
soit 42,4 % des ménages

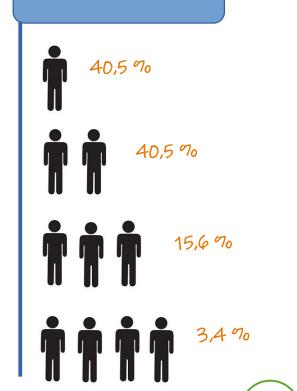
Dont 8,4 % des ménages

Dont 33,9% des ménages





Naissances



Nombre d'enfants par foyer

2013:42

2012:43

Comme évoqué précédemment, la population Saint-Andréenne a beaucoup évolué ces dernières années, en termes d'effectifs mais aussi dans la composition des foyers. La typologie Saint-Andréenne est très proche de celle que l'on retrouve sur l'ensemble de la Vallée de l'Hérault, l'évolution démographique étant semblable.

Le nombre de ménages a augmenté de façon linéaire à la courbe de croissance de la population. Les ménages sont majoritairement constitués en couple avec enfants (33.9% de la population). Cette donnée est en augmentation depuis 2007 avec 149 nouveaux foyers sur la commune. Cela confirme la composition des nouveaux arrivants sur le territoire, notamment dans les quartiers résidentiels, essentiellement de jeunes couples avec enfants primoaccédants (ANNEXE 2).

Cependant, les couples avec enfants sont encore plus présents à l'échelle du Département (42.36 %) bien que la représentation du territoire soit souvent détournée en village familial-dortoir. Parmi ces ménages avec enfants, ils sont composés d'un ou deux enfants pour 81% d'entre eux.

Ensuite, ce sont les couples sans enfants qui sont les plus représentés sur la commune avec une augmentation continue depuis 2007. En revanche, les familles monoparentales reculent sur le territoire, elles ne représentent plus que 8,4% de la population (30% des familles tout de même), soit 4 points de moins que sur l'ensemble du Département. 82 % des parents en familles monoparentales sont des femmes, la proportion des hommes étant en légère augmentation au cours de ces dernières années.

Il n'y a pas plus de retraités à Saint-André de Sangonis que dans le reste du département, sa population étant relativement stable voire en léger déclin.

Sur la commune, le taux de natalité est de 13 % entre 2012 et 2017 après avoir atteint les 16 % avant 2012, ce taux est supérieur à celui du Département, ce qui atteste de la vitalité du territoire.

Globalement, Saint-André de Sangonis est un territoire dynamique qui se rajeunit grâce à une population de type famille avec enfants qui s'implante sur le territoire depuis une dizaine d'années (ANNEXE 2).

# - La scolarité et le niveau de qualification

# Scolarité

98 % des enfants de 6 à 17 ans (1040)

38 % des jeunes de 18 à 24 ans (117)

2.5 % des 25 à 29 ans (6)

0,7 % des 30 ans et + (27)



# Diplômes (âgés de plus de 16 ans)



Sans diplôme: 23,5 %

BEPC, Brevet collège: 6,2 %

CAP, BEP: 25,6 %

Baccalauréat, BP: 17,5%

Diplôme supérieur: 27,3 %

La commune de Saint-André dispose de 4 écoles élémentaires et maternelles (dont un établissement privé), et d'un collège.

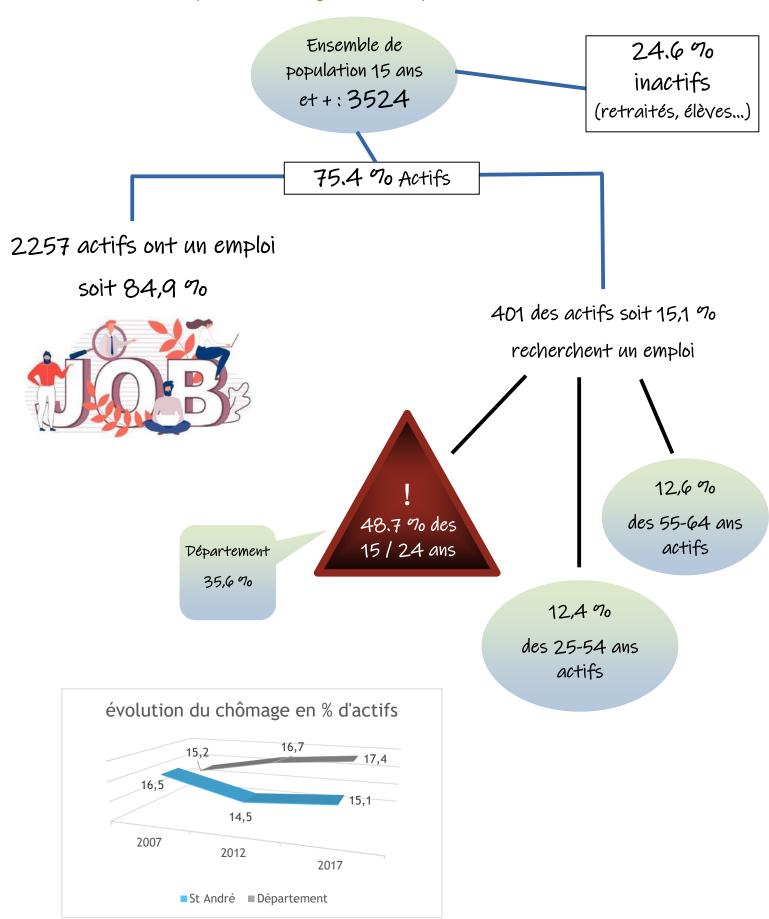
La population Saint-Andréenne rajeunissant, les effectifs des enfants scolarisés sur le territoire grandissent. En 2010, 540 élèves fréquentaient les écoles publiques de la petite section au CM2 contre 605 à la rentrée de septembre 2020. Des ouvertures de classes ont eu lieu et vont avoir lieu dans les prochaines années pour atteindre 12 classes maternelles (contre 8 aujourd'hui) et 18 classes élémentaires (15 actuellement) d'ici 2030 selon l'étude du cabinet d'Architecte-programmiste en charge des équipements scolaires de la commune. L'instauration de l'école obligatoire dès l'âge de 3 ans n'a pas eu d'impact direct sur les effectifs recensés dans les écoles communales.

On retrouve la même progression au collège avec des effectifs en constante augmentation depuis 2012, passant de 670 élèves à 741 aujourd'hui.

En 2017, on relève que 97.7 % des jeunes saint-andréens sont scolarisés, une donnée légèrement supérieure au Département et à la CCVH. En revanche, les jeunes de 18 à 24 ans sont très largement minoritaires (38 % contre 61 % dans l'Hérault). Cela révèle principalement que les jeunes qui poursuivent leurs études quittent le territoire pour s'installer en zone urbaine (Montpellier) pour faciliter leur vie étudiante.

Au niveau des qualifications, Saint-André de Sangonis fait figure de mauvais élève avec un taux de population non diplômée supérieure au reste du territoire (23.5 % contre 18 % sur la CCVH, 20.5 % dans le Département). L'écart se creuse avec ses deux entités de manière exponentielle plus le niveau de qualification est important (BAC, BAC PRO, BAC +2, BAC + 3-4, BAC + 5) (ANNEXE 2).

# - L'emploi et les catégories socio-professionnelles



La population active de la commune (personnes de + 15 ans ayant un emploi ou en recherche d'emploi) est proportionnellement plus importante que sur la CCVH ou le Département. Il y a donc moins d'étudiants ou de retraités sur la commune que sur le reste du territoire. Ce sont les actifs ayant un emploi qui ont le plus progressé ces dix dernières années (+ 4.8 %) alors que les chômeurs ont légèrement reculé (-0.3 %) contrairement à la CCVH (+10.6 % !!).

Si l'activité et l'emploi des habitants de 25 à 64 ans sont semblables au reste du Département, Saint-André de Sangonis connaît un vrai déficit d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans. En effet, ils représentent 48.7 % des sans-emploi contre 35 à 37 % sur la CCVH et le Département. Cette donnée conforte l'information perçue par la qualification des jeunes sur la commune. La précarité est particulièrement importante pour ce public (ANNEXE 2).

Catégories socio-	professionnelles	St André en 2007	St André en 2017	Total //	Total //
				CCVH	Hérault
	Agriculteurs	1.9 %	0.7 %	1.8 %	0.7 %
Employés		18.4 %	16.4 %	17 %	15.8 %
	Retraités	29.1 %	25.6 %	26 %	27.7 %
Artisans		4.1 %	5 %	5.4 %	4.4 %
	Cadres, sup	6.2 %	8 %	8.6 %	8.7 %
Prof. intermédiaires	(P)	11.8 %	15.6 %	16.3 %	13.8 %
	Ouvriers	10 %	12.5 %	10.3 %	9.2 %

On constate sur la commune un net recul de certaines catégories socio-professionnelles, en premier lieu le nombre de retraités. La chute du nombre d'agriculteurs confirme une tendance enclenchée depuis plusieurs décennies, la commune étant historiquement un patrimoine viticole important mais en perte de vitesse en nombre d'exploitants, entre autres dû à l'urbanisation grandissante.

Toutes les autres catégories (artisans, cadres sup, professions intermédiaires et ouvriers) se développent dans des proportions égales au reste du territoire de la CCVH ou du Département. Saint-André demeure toujours une terre d'accueil importante pour les ouvriers en comparaison des autres secteurs.

#### Les allocataires CAF

# Les données de la Caisse d'Allocation Familiale 2019 (comparaison avec 2017)



1286 foyers allocataires / 3537 personnes couvertes +8,3 % (2017)

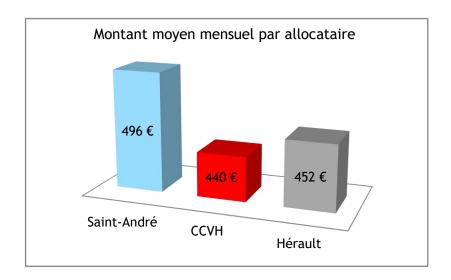
476 autres foyers (pers. Seules, retraités...)

35 %

24 %

Familles vivant sous le seuil de pauvreté 810 familles 25 % (-4%) (63 % des foyers couverts) Bénéficiaires minima sociaux 13 % 181 familles nombreuses 10 % 22 % (=) 17 % 245 familles monoparentales 20 % 30 % (+1%) 18 % 35 % 28 %





Source CAF de l'Hérault - BL enfance

Les foyers couverts par les allocations familiales sont en augmentation ces dernières années pour atteindre au total 60 % de la population en 2019. Comme nous avons pu l'analyser précédemment dans la typologie des habitants, ce sont les familles qui représentent la majorité des bénéficiaires d'allocations sur le territoire. Pour autant, elles sont en léger recul, les personnes seules étant proportionnellement en augmentation. Cela inclue donc 1631 enfants à charge au sens des prestations (ANNEXE 3).

Parmi elles, on constate un net recul des familles vivant sous le seuil de pauvreté pour atteindre le niveau global de l'ensemble de la vallée de l'Hérault, mais aussi être bien en dessous des statistiques du Département. Cette donnée se traduit également sur le logiciel de gestion BL enfance qui prend en compte exclusivement les familles fréquentant les activités péri et extrascolaires (420 familles). En effet, le revenu fiscal moyen est en augmentation constante depuis ces trois dernières années.

Malgré ce, le graphique en bas de page précédente montre l'importance des sommes versées hors prestations d'actions sociale. La population saint-andréenne montre donc toujours des signes de difficultés économiques en comparaison du territoire de la CCVH ou du Département. Si on analyse le type de prestations perçues, les aides dites familiales sont toutes supérieures sur la commune que sur le Département. Les allocations familiales (45 %) confirment la typologie « famille – 2 enfants », les allocations de base PAJE (14 %) témoignent de la présence de jeunes enfants et l'allocation de rentrée scolaire (32 %) est le signe d'une précarité relative. Toutes ces données sont largement supérieures aux moyennes départementales. On retrouve cette même tendance, certes plus atténuée, en comparant ces chiffres avec le territoire de la CCVH.

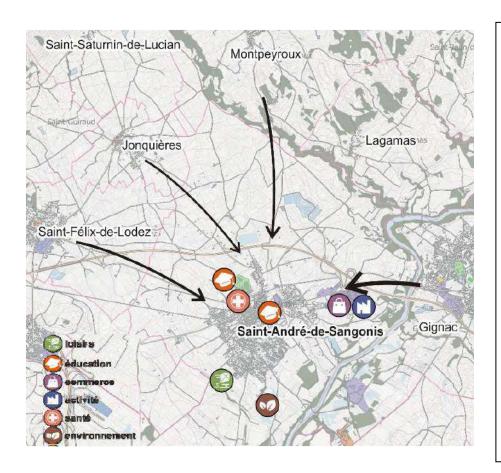
En revanche, les saint-andréens sont moins bénéficiaires d'allocations logement et solidarité-insertion que sur l'ensemble de l'Hérault. D'un point de vue du logement, cette donnée peut s'expliquer en partie par le faible parc immobilier disponible à la location. Mais dans sa globalité, cela reflète à nouveau une typologie de population très particulière sur un territoire attractif et en plein essor depuis des années, attirant une population très ciblée d'un ménage d'actifs avec un ou deux enfants.

Ces tendances se retrouvent dans les statistiques de l'INSEE concernant le niveau de ressources moyen et la part des ménages fiscaux imposés (41 %), bien en dessous de la moyenne départementale (46.3 %). Dans les mêmes proportions, on constate que le revenu moyen horaire est inférieur chez les saint-andréens de 0.60 € / heure pour les 26-50 ans et de 1.20 € / heure pour les plus de 50 ans. En 2017, les revenus médians sont ainsi de 19 760 € par foyer contre 20 380 € sur la CCVH, soit plus de 600 € d'écart annuel (ANNEXE 2).

Saint-André de Sangonis a donc une typologie de famille spécifique, assez représentative du territoire de l'Ouest Montpellierain. Sa mixité sociale et sa relative précarité sont très significatives.

#### - L'Urbanisme

La commune de Saint André de Sangonis s'inscrit dans l'armature de bourgs et villages du Cœur d'Hérault, en complémentarité des villes centres de Clermont l'Hérault, Lodève et Gignac. En tant que pôle secondaire, Saint André de Sangonis assure une attractivité locale réelle, en matière d'équipements, de services (collège, poste, écoles, crèche, pôle de santé, équipements sportifs, culturels, services communaux, commerces de proximité...), de commerces (artisanats, alimentations et produits du terroir, salons de coiffure, d'esthétique, bars, hôtel, restaurants, camping, commerces de proximité, carburants...et d'activités économiques (Eco Parc La Garrigue) et culturelles. En effet, la commune a su conserver une centralité dans le Coeur d'Hérault pour les communes environnantes.



# Carte des polarités propres à Saint-André-de-Sangonis

#### **Economique**

Zone d'activité La Garrigue Proximité avec l'ECOPARC du coeur d'Hérault-la-Garrigue Offre de commerce diversifiée, notamment commerces de proximité

- Education

Collège Max Rouquette Ecoles primaires et maternelles

- Santé

Offre médicale et paramédicale variée

Maison de retraite Yves COUZY

- Culture

Bibliothèque municipale, Association sportives culturelles et de loisirs.

Service municipal jeunesse Animations festives d'été

- Loisirs

Complexe sportif Raymond-Boisset

- Environnement

Berges du fleuve Hérault et de la rivière Lergue, notamment les anciennes carrières

Dans le SCoT en cours d'élaboration, le rôle structurant de Saint André sera renforcé par un meilleur niveau d'équipements et de services, et un maintien de la dynamique démographique. La ville est de cette manière pleinement confortée dans son rôle structurant local. De plus, la proximité avec la ville centre de Gignac sera confortée dans le PADD du SCoT, par une complémentarité fonctionnelle et urbaine à calibrer.

#### Les réflexions en cours en matière de reconquête urbaine

Le territoire communal est essentiellement occupé par l'agriculture, notamment la vigne qui couvre une grande partie des surfaces agricoles.

Le développement de la ville s'est opéré au cours des dernières décennies, traduit par une urbanisation sous la forme de lotissements pavillonnaires, consommatrice d'espace et monofonctionnelle, exclusivement réservée à l'habitat. Sur le plan urbain, le village évolue très fortement au sud avec un développement très horizontal avec des quartiers pavillonnaires. L'urbanisation récente de la commune se concentre au nord du centre-ville à présent, tendant à rééquilibrer l'espace urbain. Les équipements publics se concentrent principalement au nord également. Consciente de la nécessité de structurer ses extensions, la municipalité a réalisé, depuis les années 2000, deux nouveaux quartiers, pensés comme des projets d'ensemble et réalisés sous forme de Zones d'Aménagement Concerté. Ces nouveaux quartiers, qui regroupent habitats collectifs et habitats individuels, intègrent aussi quelques équipements et services.

Le centre historique de Saint André de Sangonis est aujourd'hui de bonne tenue. Les habitations ont été largement réhabilitées et les espaces publics ont été requalifiés. La commune intègre également une réflexion en cours qui porte sur la reconquête des friches urbaines. En effet, Saint André de Sangonis dispose d'espaces urbains à fort potentiel, comme le site de l'ancienne distillerie, la cave coopérative. Des équipements structurants pour la commune et au-delà pourraient être réalisés dans quelques années.

Ainsi, il s'agit aujourd'hui de réaliser un projet de territoire qui vise à structurer, équiper et relier les unités différentes urbaines, avec plusieurs orientations stratégiques en matière d'urbanisation (ANNEXE 4):

- prévoir une densification des zones urbaines existantes,
- réinvestir les friches industrielles,
- redynamiser le centre ancien et son appareil commercial, en s'appuyant notamment sur l'étude urbaine concernant deux îlots du centre-ville,
- requalifier l'entrée de ville,
- sauvegarder le patrimoine existant,
- créer des voies de liaison prenant en compte les nouveaux quartiers de la Commune, et favoriser une circulation apaisée et les déplacements doux,

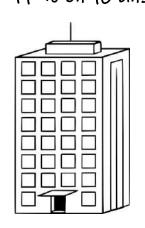
# - Le logement

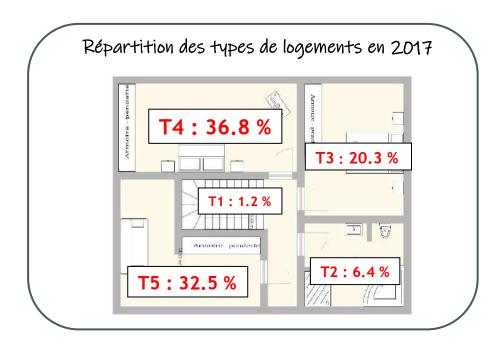
69 % des ménages sont propriétaires 29,3 % sont locataires



2280 maisons soit 84 % des logements +17 % en 10 ans

439 appartements soit 16 % des logements +41% en 10 ans





En corrélation avec les éléments produits précédemment, on constate une évolution très importante des logements sur la commune. Depuis 1968, le nombre de logements est passé de 900 à plus de 2700, soit une augmentation de 66.7 %. Cette constante remarquable a connu un pic en particulier au début des années 2000. On retrouve les mêmes tendances sur l'ensemble du Département, les courbes étant particulièrement similaires à l'échelon de la Communauté de Communes. En revanche, le taux de résidences principales est bien supérieur aux autres territoires avec plus de 86.6 % des logements ayant cette fonction et seulement 3.2 % de logements secondaires. Cette donnée explose sur l'ensemble du Département (18.4 %) du fait de l'attrait touristique du littoral principalement. Le nombre de logements vacants est relativement important avec plus de 10 % de son parc immobilier, principalement répartis autour du centre-ville.

En 2017, le pourcentage de propriétaires est d'environ 69 % ce qui est semblable aux données de 2007. L'ensemble augmente avec les nouvelles constructions mais la proportion reste la même, ce qui est bien supérieur à l'ensemble du Département (53.3 %). L'ancienneté dans ces logements est importante avec en moyenne 18 années de présence sur la commune. Ce chiffre ne cesse de diminuer avec l'arrivée de nouvelles constructions chaque année.

Les logements sont majoritairement de type T4 ou T5 pour 72 % des logements. Cela reflète une nouvelle fois la typologie familiale des saint-andréens avec en moyenne 4.4 pièces par résidence principale et 3 pièces par appartement.

Les prix médians des maisons au m² se sont envolées ces dernières années mais ce prix, qui atteint 1990 € / m² en 2020 reste en deçà de la CCVH (moyenne de 2040 € / m²) et des autres secteurs du Département (2930 € / m² pour la Métropole, 2670 € / m² pour l'Agglo de Sète ou encore 3180 € / m² pour le Pays de l'Or). En revanche, en s'éloignant de la Préfecture, les prix chutent à l'image du Clermontais (1600 € / m²). Cette flambée des prix de la dernière décennie sur la commune a permis de combler le retard en comparaison du reste du Département avec une forte attractivité.

La commune dispose également de 5 ensembles de logements sociaux sur son territoire. Ces ensembles comprennent pour deux d'entre eux des maisons individuelles et trois sont composés d'appartements. 135 logements au total sont répartis sur ces 5 ensembles pour 27 % de villas. La majorité des logements sont des T3 pour 38.5 % d'entre eux. 2 ensembles sont très récents et ont vu le jour dans le développement de nouveaux quartiers récents au nord et au sud du village.

## - La mobilité







44,8 % soit 1057 ménages





44,9 % soit 1060 ménages

Saint-André-de-Sangonis est un bourg bien desservi par le réseau autoroutier (A75 et A750), ainsi que par le réseau routier secondaire. Ces réseaux mettent en relation les trois pôles structurants du territoire cœur d'Hérault : Lodève (à 15 min), Clermont l'Hérault (5 min), Saint-André/Gignac. De plus, on observe deux échangeurs, l'un à l'Ouest et l'autre à l'Est. Ce dernier dessert directement la zone d'activité « l'écoparc », où se trouvent l'agence économique et la pépinière d'entreprises du pays cœur d'Hérault. Enfin, Saint-André-de-Sangonis est située à 20 minutes en voiture de l'agglomération de Montpellier, à 15 minutes de Pézenas et à 30 minutes de Béziers. Ces proximités offrent de nombreux services : aéroport, gares, hôpitaux, universités... Saint-André-de-Sangonis est donc un carrefour stratégique.

La desserte en transport en commun vers Lodève, Clermont l'Hérault, Montpellier est assurée par Hérault Transport. Quatre arrêts de bus sont implantés pour 5 lignes. Une nouvelle implantation est à l'étude pour desservir le site de « l'écoparc » cœur d'Hérault la garrigue.

On observe aujourd'hui la nécessité de créer des trames douces en direction de la commune voisine Gignac, ce lien étant primordial depuis l'ouverture en 2020 d'un lycée de secteur.

Les nouveaux modes de mobilité sont également à intégrer comme une aire de covoiturage aux deux échangeurs (en cours à l'Ouest, à programmer à l'Est) ou l'installation de bornes de recharge des véhicules électriques.

La logique de déplacement observée sur le territoire est classique dans un secteur rural en périphérie d'une grande ville. Le taux d'actifs travaillant hors de la commune de résidence continue d'augmenter (+2.3%), et ce depuis 15 ans. En 2017, seuls 25.6 % des saint-andréens travaillent sur la commune, contre 32 % il y a 10 ans. L'aménagement récent d'aires de covoiturages et la sensibilisation facilitent ces trajets du quotidien même si le parc de véhicules ne cesse d'augmenter.

Dans ce registre de l'amélioration des mobilités et des transports « doux », plusieurs actions ont été lancées suite à l'étude de la mobilité sur le territoire intercommunal. La plateforme « Picholines » est actuellement en expérimentation et offre une plateforme numérique de covoiturage innovant. L'intérêt de cette nouvelle solution de mobilité en cœur d'Hérault est de proposer une couverture plus efficace et à moindre coût des zones peu denses du territoire et des destinations non couvertes par le réseau de transports en commun.

La CCVH s'est également intéressée au dispositif qui s'inscrit dans les orientations de son projet de territoire "Vallée 3D". Elle a donc sollicité le Département qui a conventionné avec Rezo Pouce. Pas moins de 119 points d'arrêt vont être implantés sur les 28 communes de la vallée de l'Hérault durant le premier trimestre 2021, soit un à 19 points dans chaque commune. Suite à leur installation, les usagers vont pouvoir télécharger leur kit de mobilité en ligne ou bien en faire la demande auprès de leur municipalité. Ce dispositif d'autostop sécurisé mis en place par le Département et l'intercommunalité en lien avec les communes du territoire, va permettre de désengorger le réseau routier en proposant une alternative durable et accessible à tous, notamment pour les jeunes qui utilisent fréquemment ce moyen de locomotion.

Concernant le public jeune en particulier (16-25 ans), le moyen de transport privilégié est le vélo devant les transports en communs. Le permis est jugé trop cher pour 91 % d'entre eux qui ne bénéficient d'aucune aide. Leurs attentes concernent plus de transports en commun, plus d'arrêts et de fréquence (ANNEXE 5).

# **SYNTHESE**

Le recueil et l'analyse des données socio-démographiques ont été réalisés principalement autour des statistiques de l'INSEE, de la CAF et des services municipaux internes.

La population Saint-Andréenne a beaucoup évolué ces dernières années avec une forte augmentation depuis les années 2000. De par sa situation géographique idéale, la commune a su conserver une centralité dans le Cœur d'Hérault pour les communes environnantes avec un rôle de polarité important. L'arrivée d'une population jeune, primoaccédante avec enfant ou en devenir est caractéristique de l'évolution du territoire intercommunal. Alors que le public retraité reste stable, le rajeunissement global de la population invite à créer un environnement facilitant leur intégration.

La population communale montre aujourd'hui des signes de précarité relative. D'un côté, les habitants vivant sous le seuil de pauvreté ont diminué et les classes moyennes ont vu leurs ressources légèrement augmenter au cours de ces dernières années. De l'autre, la précarité chez les jeunes s'est fortement accentuée avec un taux de chômage très important, un niveau de qualification très en dessous des moyennes départementales et nationales.

Les données statistiques de la CAF confirment la tendance d'une typologie familiale importante sur la commune et tous les services de proximité s'en ressentent (augmentation des effectifs des centres de loisirs, crèches, ouvertures de classes...). Une attention particulière est à porter concernant l'augmentation des familles monoparentales sur le territoire. L'enjeu pour la commune est aujourd'hui de maitriser cet urbanisme grandissant en développant des équipements adaptés aux attentes des saint-andréens.

Les enjeux de mobilité sont également importants sur la commune puisque la majorité des saint-andréens travaillent à l'extérieur du territoire, le parc automobile est donc très développé. La ville doit donc continuer à structurer les flux en axant sa politique sur la mobilité douce et le covoiturage.

Plusieurs enjeux sont clairement identifiables dans cette première analyse sociodémographique. Le développement d'équipements structurants et de proximité, la précarité des jeunes et l'intégration des nouvelles populations sont trois des points forts identifiés. Trois points qui vont être les clés de réussite d'un seul et même pôle, le Centre Social, Culturel municipal

# **SYNTHESE**

FORCES	FAIBLESSES
<ul> <li>Une situation géographique idéale et polarisante</li> <li>Une forte identité de village lié à son patrimoine et à sa culture</li> <li>Une population socialement de moins en moins fragile</li> <li>Une offre de services et d'équipements conséquente et diversifiée</li> </ul>	<ul> <li>Le manque d'espaces de rencontres, dans les rues et les espaces publics, détériore le lien social.</li> <li>Cohésion difficile entre les différentes populations (nouveaux habitants / familles historiques)</li> <li>Le niveau de qualification et l'emploi chez les jeunes sont très faibles.</li> <li>Mobilité chez les jeunes</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul> <li>Une population jeune et active arrivant sur le territoire</li> <li>Des projets d'équipements structurants importants lancés (extension école, MDJ,)</li> <li>Le développement des voies douces</li> </ul>	<ul> <li>Un équilibre de l'urbanisation à trouver entre le cœur de ville et les nouveaux quartiers</li> <li>Déclin de l'attractivité du territoire par les retraités</li> <li>Une diminution importante de l'activité historique du village : la viticulture</li> <li>L'arrivée massive de familles d'actifs ne doit pas transformer le village en « ville dortoir »</li> </ul>

# Le cadre de vie

#### Le Patrimoine

Citée au Xème siècle comme possession de l'Abbaye d'Aniane, la future bourgade de Saint-André-de-Sangonis semble être placée sous l'autorité des Abbés de Gellone à Saint-Guilhem-le-Désert dès 1031. Au XIIIème siècle, l'évêque de Lodève devient le nouveau maître des lieux et procède à l'édification d'un castrum épiscopal cité en 1270.

Malgré ce glorieux passé médiéval qui caractérise le village, les événements de l'époque moderne ont fortement bouleversé l'emprise originelle du castrum. Dès la fin du XVIIIème siècle, les imposants fossés qui entouraient le village fortifié furent bouchés sur toute leur longueur. Les faubourgs du village se développent à grande vitesse et une place aménagée d'une fontaine crée le lien entre le centre historique et les faubourgs. Ce phénomène se propage tout au long du XIXème siècle où le bâti hors les murs prend une proportion très importante selon la localisation des nouvelles routes et de la gare.

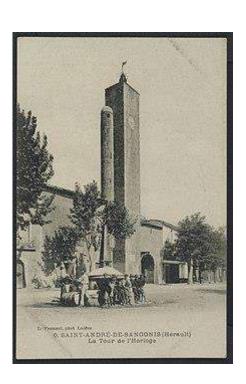
Le patrimoine de la commune est fortement lié à la viticulture qui a été l'activité économique le plus importante il y plusieurs décennies.

Le patrimoine architectural regroupe aujourd'hui :

- Une grande église paroissiale entièrement remaniée dans les années 1870/80 possédants un puissant clocher à la flèche particulièrement altière d'environ 50 mètres, repérable de fort loin dans la plaine de l'Hérault.
- Beffroi communal surmonté de son campanile en fer forgé.
- Grande fontaine monumentale datant de la fin du XIXe siècle.
- Ancienne chapelle.







Le cochon noir de Saint-André-de-Sangonis est l'animal totémique du village, qui donne son nom aux Saint-Andréens... Les porcs Nègres. Une forte identité culturelle est présente et plusieurs associations font vivre cette tradition.



# La Légende du Cochon noir

Un jour... le seigneur d'un bourg « St Andrea » ou « St Cômes », qui dans un Moyen Âge imprécis, ne s'étaient pas encore associés pur former par évolution phonétique et alliance économique Saint-André de Sangonis.

Un jour donc, le seigneur de « Rasclous » avait une fille et n'arrivait pas à lui trouver un mari.

Était-elle laide comme les sept péchés capitaux? Était-il mauvais comme la peste? La légende sur ce point reste muette, mais quoi qu'on en sache, les prétendants ne se bousculaient pas au pont levis. Devant cette pénurie et cette sécheresse en gendre, le père sinistre a eu recours à une espèce de jugement de Dieu. Du haut de son donjon, il a lancé une pomme dans le village en se jurant bien que le premier de ses vassaux qui la croquerait, serait en prime et par force ligoté à sa Catherine par les liens indissolubles du mariage et de la menace réunis. Las, les saint-andréens ou les saint-cômois trop bien nourris ou se souvenant, peut-être, de l'entourloupette édénique d'Eve, boudèrent le suzerain.

Seul un porc noir vint manger cette pomme pleine de pépins et de sous-entendus conjugaux.

Alors le seigneur de « Rasclous » monta au plus haut de la tour et cria de toutes ses forces : « vous êtes plus bêtes que des cochons noirs ! «

Depuis ce jour, nous portons ce triste nom mais nous en sommes fiers...!

# Le commerce, la vie économique

Saint André de Sangonis dispose d'une activité économique périphérique et de centre-ville en développement. L'offre commerciale de Saint-André-de-Sangonis est très diversifiée. On recense 53 commerces de détail (boulangeries, boucheries, épiceries, salons de coiffure, bar, restaurants, fleuristes, maison de la presse, tabac, hôtel...), des commerces de services (réparation automobile, location de matériel...) ainsi qu'une surface commerciale qui vient de s'agrandir fin 2020.

Trois jours de marchés animent le centre-ville en matinée (le mardi, le vendredi et le dimanche).

Des professions libérales complètent les services à la population (banques, médecins, pharmaciens, dentistes, opticiens, notaires, architectes, infirmiers, kinés, podologue, vétérinaire...). 70 entreprises ont été créées en 2019 sur la commune dont la majorité dans le domaine de la construction et du commerce.



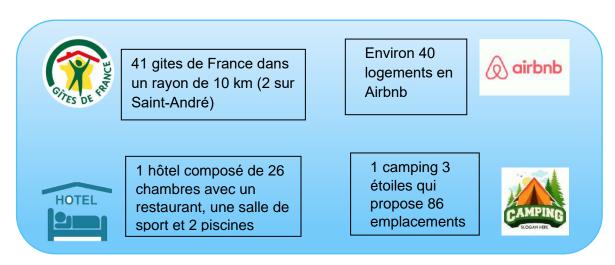
De plus, Saint-André-de-Sangonis a développé très tôt au début des années 1980, à l'Est sur la route de Gignac, une zone d'activité économique qui occupe actuellement 14 hectares (Eco Parc La Garrigue). Une extension de 12 hectares est en cours de réalisation au Sud de la zone existante. Il s'agit d'une zone intercommunale de la CCVH.

#### Le tourisme

Saint-André de Sangonis est situé à un carrefour de sites touristiques remarquables. Plusieurs sont labelisés parmi les grands sites de France (lac du Salagou, cirque de Mourèze, cirque de Navacelles, Pont du Diable, St Guilhem le Désert...). Ces sites attirent jusqu'à 400 000 visiteurs par an en haute saison pour les plus fréquentés, ce qui représente un brassage de population important. Le tourisme en arrière-pays du littoral s'est particulièrement développé ces dernières années.

La compétence Tourisme est ici intercommunale. Une offre importante liée aux activités sportives de pleine nature (VTT, randonnée, canoë kayak...) s'est développée en incluant la découverte du patrimoine viticole et architectural.

Bien que le territoire communal n'offre pas de sites touristiques remarquables, sa situation géographique en fait pôle secondaire direct. On constate ainsi une offre de logements touristiques très importante :



L'offre culturelle est également très importante sur l'ensemble du territoire avec à proximité immédiate différents lieux de découverte :

#### Les musées

Musée de Lodève

Apothicairerie de l'hôpital (Lodève)

Musée de l'Abbaye (St-Guilhem-le-désert)

Argileum - la maison de la poterie (Saint-

Jean-de-Fos)

Cantercel - site expérimental d'architecture

(la Vacquerie-st-martin)

Musée village d'antan (St-Guilhem-le-désert Observatoire astronomique (Aniane)

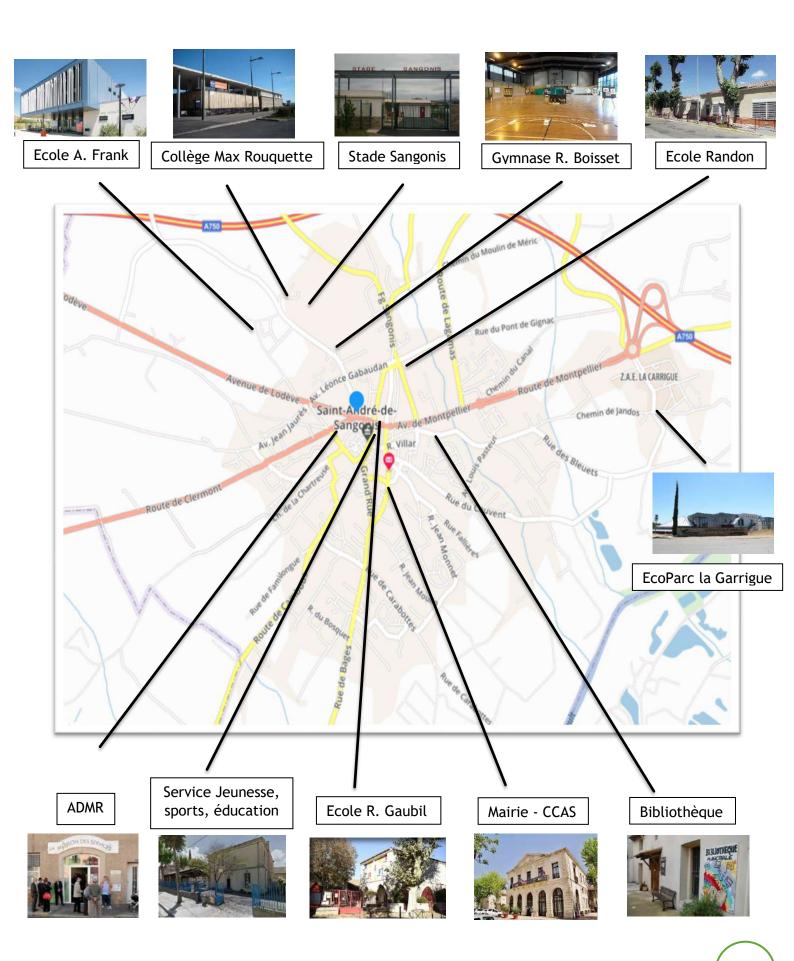
# Les salles de spectacles

Théâtre le Sillon (Clermont l'Hérault) Cinéma Alain Resnais (Clermont-l'Hérault) Le Sonambule (Gignac) Cinéma Luteva (Lodève)



Source CCVH - Mairie

# Carte interactive du territoire



# Le Pôle Municipal Culture, Sports, Social

Le Pôle Municipal Culture, Sports et Social est né du regroupement de trois services municipaux distincts : la bibliothèque, le CCAS et le service Jeunesse, Sports, Education. Ce rapprochement est induit par le projet de création de Centre Social qui facilitera les futures interactions.

## La Bibliothèque

Avec plus de 12 000 livres et plusieurs abonnements à des revues, les collections de la bibliothèque de St André sont riches et variées. La bibliothèque fait partie du réseau intercommunal de la Vallée de l'Hérault qui regroupe 18 bibliothèques, 3 médiathèques et 3 point-relais.

Plusieurs actions sont proposées tout au long de l'année avec des animations, des ateliers jeux toutes les semaines, une ludothécaire, des ateliers numériques... Des spectacles sont également organisés en partenariat avec la CCVH à destination de la petite enfance (6 mois -3 ans).

Un service de portage à domicile s'est récemment mis en place pour faciliter l'accès à la culture pour les personnes en situation de handicap, ou pour répondre aux difficultés de se déplacer ces derniers mois.

La bibliothèque travaille également en partenariat avec plusieurs institutions locales : le Collège Max Rouquette et l'école privée Ste Jeanne d'Arc en sont notamment bénéficiaires pour des prix littéraires, des animations. L'IME et l'EHPAD bénéficient également d'actions régulièrement mises en place.

On dénombre environ 700 adhérents dont la grande majorité sont des jeunes de moins de 14 ans. 250 adultes sont également adhérents aux différents services proposés.



#### Le C.C.A.S.

1 travailleur social

1 agent d'accueil



# Conseil d'Administration



### **Partenaires**

- CCAS et CIAS du territoire
- Département
- CAF
- CPAM
- Bailleurs sociaux
- Organismes solidaires
- Associations de secteurs
- MLJ, CLLAJ, PJJ, ADIL







#### MISSIONS OBLIGATOIRES

- Aide sociale légale
- Enquête sociale concernant l'instruction à domicile
- Instruction et gestion des élections de domicile
- Mise en œuvre d'une action sociale générale :
- Information sur l'accès aux droits sociaux,
- Instruction des demandes d'aides facultatives (CCAS) et des demandes d'aides financières (FSL, AEPIDR...)
- Accompagnement : à la gestion du budget, à la constitution de dossiers, à la résolution des difficultés sociales...
- Coordination du plan canicule

#### MISSIONS COMPLEMENTAIRES

- Prévention de l'isolement des seniors à domicile (Après-midi récréatives)
- Coordination de la Semaine Bleue, semaine nationale favorisant les échanges entre les générations
- Organisation de conférences
- Organisation de sorties séniors (2 par an)
- Coordination du jardin partagé bio « Le jardin de Carabottes »
- Rédaction et diffusion d'un journal du CCAS (3 par an)

Le Centre Communal d'Action Sociale est un établissement public administratif géré par un Conseil d'Administration dont le Maire est président de droit. Sur notre commune, le Conseil d'Administration est composé de 10 autres membres dont 5 sont élus du conseil municipal et 5 sont représentants d'associations ou bénévoles. Le C.C.A.S se compose d'un agent d'accueil et d'un travailleur social.

Le C.C.A.S est une structure de proximité qui s'adresse à tous les habitants de la commune. Concernant les situations liées à des difficultés financières, le C.C.A.S reçoit les personnes isolées et les familles avec enfants majeurs. Les autres personnes sont réorientées vers les services compétents :

- Les familles avec enfants mineurs sont orientées vers l'Antenne médico-sociale de Gignac.
- Les jeunes de moins de 25 ans vers la Mission Locale des Jeunes (MLJ) et le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) de Gignac ou Clermont.
- Les plus de 60 ans vers l'Unité Territoriale d'Action Gérontologique (UTAG) de Clermont.

Le C.C.A.S a pour mission de répondre aux besoins sociaux de la population. Il doit permettre de faciliter leur accès aux droits sociaux, qu'ils s'inscrivent dans un dispositif dit de « droit commun » (géré par le Conseil Départemental) ou s'inscrivant dans un dispositif d'aide facultative.

Le rôle du C.C.A.S est également de coordonner les intervenants locaux, qu'ils soient services publics ou associatifs, pour trouver ensemble les moyens de répondre aux attentes des personnes en difficultés sociales ou ayant des difficultés liées au budget, à la dépendance, à la santé, au logement, à l'âge ou au handicap.

Les agents du CCAS ont recensé environ 2 800 interventions / an. 58% d'entre eux sont réalisés en accueils physiques et 42% en accueil téléphonique.

En 2021, le CCAS va réaliser une analyse des besoins sociaux (ABS) en partenariat avec les villes de Gignac et Aniane. Ce travail sera complémentaire au travail de diagnostic réalisé dans le projet de création d'un centre social.

### Le service Municipal Jeunesse, Sports, Education

Le service Municipal Jeunesse, Sports, Education est aujourd'hui composé d'une vingtaine d'agents d'horizons différents : animateurs socio-culturels, ATSEMs, animateur sportif, agents administratifs...

Les missions du service sont réparties en 3 pôles :

JEUNESSE	SPORTS	EDUCATION
<ul> <li>Gestion de l'ALSH Ados</li> <li>Suivi de délégation UFCV</li> <li>Organisation séjours</li> <li>Coordination CEJ</li> <li>Coordination PEDT</li> <li>Réseau Parentalité</li> <li>Gestion budgétaire</li> <li>Gestion régie</li> <li>Gestion RH</li> <li>Gestion de projets</li> <li>Conseil Jeunes citoyens</li> <li>Partenariats</li> </ul>	<ul> <li>Encadrement de l'EPS</li> <li>Encadrement d'activités sportives</li> <li>Mise à disposition d'associations</li> <li>Gestion des installations sportives municipales</li> <li>Gestion et soutien aux associations sportives</li> <li>Evénementiel</li> <li>Partenariats</li> <li>Régie des sports</li> </ul>	<ul> <li>Relations école – Mairie</li> <li>Gestion et suivi des         projets (extension,         rénovation école)</li> <li>Sécurité aux abords des         établissements</li> <li>Agents mis à         disposition de l'EN         (bibliothèque, ATSEMs)</li> <li>Interventions au         collège</li> </ul>

Depuis la délégation de marché public auprès de l'UFCV pour la gestion des ALP et ALSH maternelles et élémentaires, le service jeunesse a pu déployer ses compétences sur d'autres champs d'action. Le premier axe de travail fut de proposer une politique ambitieuse envers la jeunesse 12/25 ans. Un projet éducatif communal a été proposé pour ce public en particulier et de multiples actions ont déjà vu le jour (création d'un CLAS, Conseil Jeunes citoyens, Carte PASS JEUNES, permanence de la MLJ, fête de la jeunesse, passerelles intergénérationnelles, chantiers jeunes...). La création d'une Maison des jeunes en 2021 permettra au service de franchir un palier dans ce projet pluri annuel.

Le service s'est également particulièrement engagé depuis deux ans sur l'axe de la Parentalité. Un agent est délégué à cette mission, ce qui a permis de créer un Réseau parentalité sur la commune et ainsi intégrer le réseau Départemental. En 2020 et pour la première fois, le service a répondu à l'Appel à Projet CAF pour organiser un REAAP et ainsi proposer des actions de concert avec les orientations stratégiques municipales. Ce travail se concrétise également par un fort rapprochement avec les organismes similaires de Gignac et Aniane pour proposer des actions partagées. En mutualisant nos moyens et nos ressources, nous nous engageons dans une démarche plus globale sur le territoire.

En complément de ses missions, le service municipal Jeunesse, Sports, Education est également impliqué dans plusieurs dispositifs.



Engagé depuis 2014, le PEDT s'articule autour de 4 axes :

- Axe éducation, loisirs et social - Axe citoyenneté, solidarité, implication dans la vie de la commune, environnement
  - Axe Action Culturelle et sportive
  - Axe parentalité et veille éducative



Depuis 2011, la commune a contractualisé son engagement pour la jeunesse avec la CAF. Son soutien permanent (hors PS ALSH) permet entre autres de financer le poste de coordinateur EJ (0.70 ETP), des formations BAFA-BAFD, des séjours ou encore le LAEP sur la commune.



Un CISPD a été signe entre les villes de Gignac, Aniane et St André en 2015. Il est orienté autour de 4 axes :

- Prévention auprès des jeunes exposés
  - Violences conjugales
- Accès aux droits et aide aux victimes
  - tranquillité publique



Le service Municipal a développé depuis deux ans différentes actions en direction de la parentalité. Naturellement, il est devenu membre du réseau parentalité 34 pour mieux se connaitre, mieux orienter les familles, partager des informations et réaliser des actions communes.



En 2020, le service Municipal s'est mobilisé pour obtenir le label CLAS conventionné par la CAF. Cet engagement résulte des difficultés scolaires constatées chez les jeunes. Ce travail partenarial engagé avec l'Education Nationale et les parents débute en 2021.



Depuis 2017, le service municipal est partenaire de l'action PDN menée par la CAF. Ce dispositif nous permet d'assurer une présence éducative sur Internet auprès des jeunes dans le cadre de nos missions habituelles d'accueil des jeunes en présentiel.



Le service est très impliqué dans le réseau Enfance-Jeunesse intercommunal. Ce travail partenarial coordonné par la CCVH favorise l'échange de pratiques et de savoirs. De nombreux projets collaboratifs ont ainsi vu le jour, nous avons à cœur d'y tenir une place prépondérante.



La création d'un Conseil des Jeunes citoyens sur la commune est un engagement fort réalisé en 2018. Ce dispositif a permis d'impliquer une vingtaine de jeunes dans la vie de la commune en réalisant différents projets : fête de la jeunesse, visite du Sénat à Paris, création d'un parcours de santé...

## Les établissements et services d'accueil Petite Enfance





La compétence Petite Enfance est intercommunale et donc dirigée par la CCVH.

Une structure multi-accueil « Chrysalides et papillons » est présente sur la commune avec une capacité d'accueil de 28 places pour des enfants de 2 mois et demi à 4 ans, répartis en deux groupes selon l'âge des enfants. L'équipe accueillant les enfants est composée d'une infirmière, d'éducatrices de jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'animatrices. Deux personnes chargées de l'entretien des locaux sont aussi présente sur la structure. Un cuisinier prépare les repas essentiellement bio tous les jours.

La demande est toujours plus importante même si la gestion intercommunale a permis de résorber en partie cette problématique.

Une micro-crèche privée (Babydoc, Tout pour la famille) est également en cours d'installation sur le territoire pour 2021.

#### Un réseau d'Assistantes maternelles

46 assistantes
maternelles agréées
45 en activités
128 enfants accueillis
140 places disponibles
dont 48 « libres »



L'ensemble des assistantes maternelles sont agrées par le Conseil Départemental. Le taux de remplissage est très important et la demande en forte progression. Le RAM est un est un service gratuit animé par trois professionnels de la petite enfance qui propose des animations pour les jeunes enfants et les assistants maternels mais qui est aussi un espace de rencontre, d'échange et d'information qui a pour mission de promouvoir et valoriser la profession d'assistant maternel. Il permet aussi d'apporter un soutien et des informations aux parents employeurs et aux assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s et aux candidat(e)s à l'agrément.

# Les autres services à destination des jeunes enfants sur le territoire.

#### **Un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP)**

Depuis 1979, l'association Jouons en ludothèque travaille à promouvoir le jeu et les ludothèques comme support de développement du lien social et des individus, de leur imaginaire, de leur créativité. En 2020, on dénombre 24 sites ouverts sur le Département.

Des lieux sont aménagés pour accueillir des enfants de 0 à 6 ans accompagnés d'un parent, ainsi que les femmes enceintes, où l'on vient pour jouer, pour que les enfants rencontrent d'autres enfants, pour rencontrer d'autres parents, et deux professionnelles de la petite enfance qui sont garantes du lieu et disponibles aux questions. Les deux accueillantes sont une psychologue et une éducatrice de jeunes enfants ou une animatrice. Il s'agit pour nos équipes de promouvoir un accompagnement à la fonction parentale pour une prévention des difficultés éducatives, psychologiques et sociales chez les enfants et leurs parents.

A Saint-André de Sangonis, l'implantation du lieu est au centre du village, dans une salle polyvalente. L'accueil se fait tous les jeudis matin durant 4h, soit 196h en moyenne par an. Les enfants de 0 à 6 ans y sont accueillis accompagnés d'un adulte pour une capacité d'accueil totale de 10 enfants et leurs parents. La demande y est très forte avec un Taux de fréquentation évalué à 130 % en 2019.

Cette association est présente sur la commune depuis de nombreuses années grâce au travail partenarial avec la mairie de Saint-André de Sangonis, l'Agence de la Solidarité Départementale, le Service Territorialisé de PMI Vallée de l'Hérault, la CAF de l'Hérault, la communauté de communes de la Vallée de l'Hérault, le RAM, le multi-accueil ou encore l'école maternelle située à quelques pas.

81 enfants accueillis 58 familles différentes

Les accueils sont répartis sur tout le territoire, les familles pouvant venir sur les accueils hors secteur. De nombreux saint-andréens vont ainsi aux permanences de Gignac, Le Pouget... et inversement.

### Les établissements et services d'accueil Enfance - Jeunesse

#### Les établissements scolaires

Ecole maternelle R. Gaubil

8 classes - 8 ATSEMS 187 élèves

#### Ecole élémentaire Randon

5 classes - CP-CE1 132 élèves

# Ecole élémentaire A. Frank

10 classes 286 élèves



Collège Max Rouquette 741 élèves Ecole privée Ste J. D'Arc

Primaire

165 élèves

Les établissements scolaires sont répartis au centre du village et au Nord. Le maintien de l'école maternelle au cœur de ville est prépondérant. Avec les effectifs grandissants et les ouvertures de classes à venir, la rénovation et l'extensions des établissements scolaires sont d'importants enjeux des années à venir.

La création d'un Lycée de secteur à Gignac permet aux futurs bacheliers de gagner en proximité et en mobilité pour poursuivre leurs études. Un lycée Agricole est également présent sur le territoire.

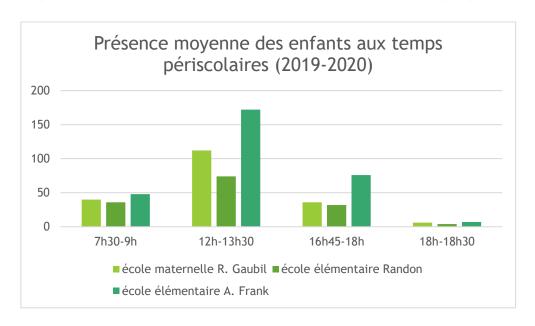
#### L'association d'Education Populaire UFCV



La municipalité ayant la compétence Enfance – Jeunesse a décidé en 2018 de faire appel à un prestataire extérieur et professionnel de l'animation pour encadrer les accueils périscolaires et extrascolaires maternels et élémentaire sur son territoire. L'UFCV est donc en charge d'organiser ces secteurs, en partenariat avec la collectivité dans le cadre d'un marché public renouvelé tous les ans.

Fondée en 1907, l'UFCV a pour objet de susciter, promouvoir et développer l'animation socioéducative, culturelle ou sociale, ainsi que des actions de formation et d'insertion. Les actions de l'UFCV sont reconnues par le ministère en charge de l'Éducation nationale. Par l'organisation d'activités éducatives en dehors du temps scolaire et sa contribution à la formation des équipes pédagogiques et des autres membres de la communauté éducative, l'UFCV détient l'agrément national association éducative complémentaire de l'enseignement public qui garantit qu'elle respecte les principes de l'enseignement public.

32 agents qualifiés encadrent les enfants de 3 à 11 ans sur différents temps quotidiens :



Sur les temps périscolaires, la fréquentation est relativement stable depuis plusieurs années avec une légère augmentation sur le temps méridien constatée. Les projets pédagogiques mettent en avant les orientations stratégiques et politiques des élus inscrits dans le Projet Educatif de Territoire. Plusieurs actions d'envergure autour de langue des signes, la sensibilisation aux déchets, un potager pédagogique ou encore des ateliers sportifs agrémentent les activités quotidiennes des enfants sur chaque site. L'UFCV permet entre autres aux animateurs de bénéficier de formations qualifiantes et du partage d'expériences à travers les réseaux intercommunaux et départementaux pour développer de nouveaux projets.

Concernant les ALSH maternels et élémentaires, ils fonctionnent tous les mercredis et à chaque période de vacances scolaires. Répartis sur deux sites différents, les maternels et les élémentaires (6/8 et 9/11 ans) bénéficient de riches programmes, sorties, séjours et autres stages d'activités tout au long de l'année.



Les effectifs sont en constante augmentation depuis deux ans, notamment les mercredis. Une demande d'augmentation de la capacité d'ouverture a même été sollicitée en 2019. En moyenne, ce sont 37 enfants accueillis sur chaque secteur les mercredis, de 32 maternels à 42 élémentaires durant les vacances scolaires et jusqu'à 60 enfants quotidiennement pendant l'été. Sur l'année 2019, pas moins de 252 enfants différents qui ont fréquenté ces structures sur les 13 semaines d'ouvertures de 7h30 à 18h.

Les tarifs proposés aux familles sont modulés aux revenus et à la composition des foyers pour favoriser au maximum l'accessibilité, avec un plancher à 6 € et un plafond à 15 € / jour / enfant. Le conventionnement avec la CAF permet aux familles de bénéficier des Aides aux loisirs.



Exemple de programme ALSH proposé par l'UFCV

#### L'ALSH Adolescents

1 Directeur1 animateur



126 ados au total 15 inscrits en moyenne par activité



 117 jours d'ouverture

Une salle Ados déclarée



Une maison des Jeunes en construction

Des partenariats avec le collège, le Département et la CCVH



L'ALSH adolescents est une structure qui a été conservée en gestion directe par la collectivité. La politique enfance jeunesse développée depuis plusieurs années en fait même un axe prioritaire. En déléguant une partie de ses activités à l'UFCV (secteur enfance), le service municipal Jeunesse, Sports, Education a pu mettre en place un réel projet éducatif pour le public 12-25 ans.

Le public visé par ce projet éducatif d'envergure concerne directement près de 13 % de la population Saint-Andréenne (800 jeunes âgés de 12 à 25 ans). Une enquête réalisée en 2018 a permis de dégager plusieurs axes d'interventions prioritaires autour de la socialisation, l'emploi, le logement, la mobilité et les loisirs. Chaque action qui découle de cet état des lieux doit inclure une pédagogie transversale autour de la prévention, l'accompagnement individuel et de projet.

Les premiers résultats de projet sont plutôt satisfaisants. Même s'il est difficile de capter le public jeune majeur, l'ALSH ados a revanche connu une véritable transformation. L'équipe encadrante composée de deux animateurs a vu les effectifs augmentés de façon considérable sur les différents temps d'accueil (+ 48 % en deux ans). La refonte des programmes, du projet éducatif et la démarche de « aller-vers » porte ses fruits. La future maison des jeunes prévue pour la fin d'année 2021 (réhabilitation en cours d'un bâtiment communal) devrait permettre d'accélérer cette tendance. Les différentes actions entreprises comme les interventions au collège, le développement de séjours, les activités participatives ou encore la création d'une carte PASS' JEUNES (donnant accès aux activités mais aussi à des réductions chez les commerçants locaux) ont permis cette évolution rapide et qualitative.

Malgré le contexte sanitaire, les jeunes restent fidèles à la structure et chaque activité proposée est prise d'assaut. Le maintien du lien avec les jeunes à travers les réseaux sociaux et autres dispositifs en vigueur a toujours été assuré.

L'équipe d'animation travaille d'ores et déjà pour entériner ce travail à travers la création d'un Accueil associé au collège (ALAC) et d'un accueil de jeunes (AJ) conventionné pour valider ces données encourageantes.

Les actions entreprises pour le public plus âgé (17-25 ans) n'ont en revanche pas été très concluantes. Si les animateurs ont réussi à capter leur attention, ils ont vite déserté la salle mise à leur disposition. Faute de compétences en interne, le service n'a pu leur proposer un accompagnement adapté à leurs attentes. Le lien créé avec ces jeunes parfois identifiés comme responsables d'incivilités voire d'actes de délinquance a tout de même permis d'assainir la situation. Les situations de précarité identifiées précédemment nécessitent une attention particulière pour ce public fragile.

### - La vie associative du territoire

# Petite Enfance

0-3 ans (3 activités

Loisirs/Culture 33 %

Solidarité/sociales 33 %

Sports 33 %

# Enfance

3-6 ans (12 activités)

Sports 84 %

Loisirs/Culture 8 %

Solidarité/sociales 8 %

# Adultes

(37 activités)

Sports 38%

Loisirs/Culture 35%

Solidarité/sociales 16%

Patrimoine/environnement 11%

# Jeunesse

6-17 ans (18 activités)

Sports 77 %

Loisirs/Culture 16 %

Solidarité/sociales 7 %

# Séniors

(11 activités)

Sports 36%

Loisirs/Culture 18%

Solidarité/sociales 46%

# Familiales

(21 activités)

Sports 43%

Loisirs/Culture 9%

Solidarité/sociales 29%

Patrimoine/environnement

La commune compte un vivier associatif très important. La vitalité sur le territoire est ainsi très présente. Plus de 80 associations sont recensés et interviennent dans tous les secteurs d'interventions.

On constate tout de même des spécificités particulières à la commune. La pratique sportive est en effet très développée avec 25 associations présentes pour 33 activités différentes proposées. La majorité des associations ont vu leur nombre d'adhérents accroître ces dernières années malgré la diversité importante de l'offre, notamment chez les jeunes où de nombreuses cessions ont vu le jour. Cette évolution est freinée chaque année par le manque d'infrastructures adaptées. En effet, faute d'installations sportives, le service municipal des sports refuse chaque année les demandes d'implantation de nouvelles activités ou l'extension des activités déjà en place. La création de deux halles de sport à horizon 2022 devrait permettre à chacun de continuer son développement. On dénombre aujourd'hui environ 1400 licenciés sportifs. On estime également environ 800 pratiquants libres (non affiliés à une fédération (course, vtt...)) si l'on se réfère aux normes nationales.

Les associations de loisirs et culturelles sont en revanche beaucoup moins importantes sur la commune. Seules 12 activités récurrentes sont proposées avec de faibles nombre d'adhérents réguliers pour la plupart d'entre elles. Un réel manque d'activités culturelles est identifié sur le territoire, et notamment chez les jeunes.

On dénombre plusieurs associations à vocation sociale et de solidarité sur la commune, agissant principalement pour les familles ou les seniors. La précarité de la jeunesse sur le territoire que nous avons pu identifier précédemment n'est donc que peu prise en compte sur la commune par ces structures.

Enfin, les associations liées au patrimoine et à l'environnement sont présentes de façon cohérentes. Plusieurs associations dont le but premier n'est pas celui-ci se tournent régulièrement vers des actions liées à l'environnement et la protection de la nature.

Nous pouvons donc constater des déficits sur certains secteurs d'activités comme la culture, le théâtre, l'éducation musicale, les arts... Les activités pour les enfants y sont encore plus rares pour l'éveil à ce domaine.

## ZOOM sur l'association « La Sauce 34»



La sauce 34 est une association créée en 2013 sur la commune. Elle regroupe une centaine d'adhérents et une vingtaine de bénévoles. Son objectif : organiser des évènements dans le but premier de créer du lien. Ces occasions de se rencontrer sont de natures diverses : spectacles, rencontres, balades, jeux, ateliers, transition écologique... Elles ont pour dénominateur commun la volonté d'être ouvertes à tous, de permettre de partages des émotions, des découvertes et de favoriser l'entraide. Plusieurs groupes de travail sont organisés selon des thématiques : groupe de lecture, projet culturel, spectacles, les jeunes et les familles, transition écologique...

Cette association est mise en avant dans notre projet car elle défend des valeurs et des principes de participation qui correspondent à celui du Centre Social, Culturel.

# Autres structures de proximité



## Le Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile ADMR

Les S.A.A.D assurent au domicile des personnes des prestations de services ménagers et des prestations d'aide à la personne pour les activités ordinaires et les actes essentiels de la vie quotidienne (l'entretien du logement, l'entretien du linge, la préparation des repas, les courses, l'aide à la toilette, l'aide à l'habillage et au déshabillage).

Les Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile s'adressent aux personnes âgées, aux personnes dépendantes et aux personnes handicapées.

Une aide financière du département ou de la caisse de retraite peut permettre de financer l'intervention d'une aide-ménagère. La demande doit être adressée soit au centre communal d'action sociale, soit à votre caisse de retraite, en fonction des ressources de la personne concernée. Un dossier de demande devra être retiré auprès du CCAS communal.

Une aide-ménagère se rend quotidiennement auprès des personnes âgées, les libère des contraintes d'hygiène et prend en charge le ménage et le repassage à domicile, selon leurs habitudes et leurs exigences.

A Saint-André, ce ne sont pas moins de 65 intervenants qui assurent le suivi de près de 400 bénéficiaires. Le secteur d'intervention est majoritairement sur le village mais quelques villages alentours sont aussi concernés selon la répartition des secteurs entre Gignac, St André et Clermont l'Hérault.

#### L'EPHAD Yves Couzy

La maison de retraite situé sur la commune accueille 58 résidents. Cette résidence médicalisée a entièrement été rénovée en 2014 et est conventionnée EHPAD depuis 2010. L'équipe d'encadrement est composée d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels au service du grand âge et de soignants formés notamment à la philosophie de soins Humanitude.

L'accueil des familles, les collaborations avec les associations locales, la mise en place d'un restaurant-salon de thé ouvert à tous et la création d'une résidence senior de cinq appartements sont les moteurs des actions proposées. Des animatrices sont présentes tous les jours pour proposer de nombreuses activités : atelier mémoire, soins et massages, gymnastique adaptée, séance de piscine préventive, lecture et débat sur un sujet d'actualité, activités manuelles...



#### L'association Allez savoir!

L'association Allez-Savoir ! a porté un espace de vie sociale et un réseau d'échanges réciproques de savoirs depuis plus de 15 ans sur la commune. Elle avait pour projet le lien social et la création collective et participative des habitants du village, pour favoriser le mieux vivre ensemble.

Grâce au soutien financier de la CAF et de la ville de St André de Sangonis, leur action s'est développée pour concerner les familles de notre village et ses alentours. Parmi les actions proposées, on retrouvait le café de familles, sorties familiales, spectacles, anglais, remise à niveau scolaire, cuisine, alphabétisation...

L'espace de vie sociale formé au début des années 2000 ne correspond désormais plus aux besoins de la commune qui ont évolué en même temps que la démographie. L'agrément est arrivé à échéance en décembre 2020 et l'association n'a pas souhaité solliciter son renouvellement pour 2021.

#### L'IME L'Ensoleillade

A Saint André de Sangonis, il existe une tradition d'activités tournée vers le médico-social avec la présence de la MAS et de l'IME Ensoleillade. L'équipement est implanté sur la commune depuis 1960 et est désormais géré par l'Association Départementale PEP 34.

L'établissement propose un accueil spécialisé pour enfants et jeunes handicapés de 6 à 20 ans. Il existe également une offre structurée autour de 20 places d'internat pour les 14-20 ans et 27 places en semi-internat. L'unité d'Enseignement complète son activité, avec notamment une classe externalisée dans les locaux municipaux. Une classe est même prévue spécifiquement pour ce public dans le projet de l'extension de l'école A. Frank. Avec un Agrément de 47 places, l'équipe accueille les jeunes présentant une déficience intellectuelle éventuellement associée à des troubles du développement, sensoriel, moteur... et habitant prioritairement en Cœur d'Hérault ou sur les territoires héraultais attenants.

L'Institut Médico-Éducatif est un établissement du dispositif « L'Ensoleillade » visant à offrir des réponses adaptées à la personne en situation de handicap du Cœur d'Hérault et des territoires attenants, en :

- Développant une offre de proximité à visée inclusive de scolarisation, d'accompagnement, de soin et de rééducation
- Favorisant la continuité des parcours et la complémentarité de réponses entre les établissements et services du dispositif et l'offre existante sur le territoire Cœur d'Hérault.

#### L'IME vise plus particulièrement à :

- Faciliter le développement (cognitif, affectif, sensori-moteur, social...) de l'enfantadolescent par un soutien aux apprentissages et à leur généralisation
- Favoriser l'autonomie (Vie quotidienne, lien social...) du jeune, sa capacité à exprimer/comprendre/gérer ses émotions, et à ajuster son comportement
- Offrir un espace sécurisé d'expérimentation (scolarité au sein d'une Unité d'enseignement, vie sociale, quotidien...)
- Permettre un développement harmonieux du jeune dans son environnement social et institutionnel en lien permanent (information, soutien, guidance...) avec sa famille.

# Partenaires et permanences présentes

## Département service solidarité STS

Des professionnels de l'action sociale évaluent la situation des personnes et les accompagnent dans leurs démarches pour l'accès aux droits, l'accès au logement ou le maintien dans votre logement, l'insertion sociale et professionnelle, un soutien parental ou éducatif, la mise en place d'aides spécifiques pour les adultes vulnérables et victimes de violences intrafamiliales. La PMI est également représentée dans les locaux.

Une permanence physique est présente deux demi-journées par mois au cœur du centre-ville (dans les locaux de CEMEA). A l'heure actuelle, cette permanence est suspendue, l'accueil téléphonique étant maintenu depuis l'antenne de Gignac.

#### L'association CEMEA insertion professionnelle

L'accompagnement social dans un mouvement d'Education Populaire comme les CEMEA consiste à permettre aux personnes bénéficiaires de se remobiliser socialement grâce à des rencontres individuelles mais aussi des collectifs solidaires et créatifs, pour redonner le goût de l'activité sociale et quotidienne à tous. Ce travail est réalisé en étroite collaboration avec les travailleurs sociaux des Services Territoriaux des Solidarités et des CCAS.

Deux actions sont principalement menées dans ce cadre :

- L'Accompagnement lié à une convention « d'appui objectif projet » pour les allocataires du RSA: Cette action AOP est réalisée conventionnellement avec le Conseil Départemental de l'Hérault, dans une optique d'insertion sociale et professionnelle et par des actions individuelles (entretiens) et collectives (ateliers). Différents supports sont utilisés comme les arts plastiques, les ateliers d'écriture, la cuisine... toujours dans la valorisation de projet.
- Action d'évaluation et d'accompagnement des porteurs de projets artistiques et culturels: Cette action s'inscrit dans le cadre du Plan Départemental d'Insertion et se déroule sur le département de l'Hérault via les Services Départementaux d'Insertion (SDI). L'objectif général est d'accompagner ces publics à titre individuel et collectif en vue d'engager un processus global d'insertion qui permettra la validation du projet artistique ou bien, à travailler le renoncement économique de celui-ci.



L'antenne de Saint-André de Sangonis, située en cœur de village, propose ces deux actions à travers différentes permanences hebdomadaires, des accompagnements individuels ou collectifs.

#### La Mission Locale Jeunes

La MLJ est un organisme qui assure un service public : favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans. Les missions locales sont organisées en réseau sur tout le territoire national, le Cœur d'Hérault est son secteur d'intervention ici. Elles participent à la mise en œuvre de la politique sociale à destination des jeunes.

La MLJ Cœur d'Hérault est composée d'un bureau (8 membres) et d'un conseil d'administration (22 membres). Implanté depuis sa création sur Lodève, le siège de la MLJ du Cœur d'Hérault est situé à proximité des services de la sous-préfecture, et au cœur de la ville de Lodève dont une partie est classée en quartier prioritaire de la ville.

Pour permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans d'être accompagnés dans leurs démarches d'insertion (emploi, formation, santé, vie quotidienne...) et ce, quel que soit leur lieu de résidence sur le Cœur d'Hérault, la MLJ dispose de 8 lieux d'accueils (3 antennes et 5 permanences. Une d'entre elle se déroule sur la commune depuis 2019 pour accueillir les jeunes saint-andréens sur le territoire, dans les locaux du service jeunesse.



Sur les trois dernières années, la MLJ connait une augmentation du nombre de personnes suivies sur la commune. En 2018, 44 jeunes saint-andréens ont été suivis pour un premier accueil pour 54 en 2019 et 48 en 2020 (le contexte sanitaire n'a permis de continuer la progression, mais la tendance reste à la hausse). Les dispositifs d'accompagnement individualisés confirment cette augmentation (113 en 2018, 125 en 2019, 130 en 2020). Malgré la crise sanitaire, le lien avec les jeunes a toujours pu être maintenu grâce au développement de permanences téléphoniques et autres dispositifs 'mail, entretien individuels…) qui sont désormais les premiers moyens de communication utilisés (ANNEXE 6).

En 2021, le projet « Météou ? » devrait permettre d'instaurer un PIJ itinérant pour aller à la rencontre des jeunes en collaboration avec un animateur municipal. L'objectif est de repérer plus de jeunes, notamment les « invisibles ».

# ZOOM sur le guide « être parents à St André

A l'initiative du service jeunesse, sports et éducation. réseau parentalité le partenariat avec le Conseil départemental, la CAF de l'Hérault, les professionnels du secteur et les parents délégués a créé une guide "Être parent à Saint-André" pour accompagner et faciliter le quotidien des parents. Cette brochure d'information regroupe toutes les structures d'accueil, les écoles, les modes de gardes ou encore les différentes institutions d'accompagnement et de soutien à la parentalité sur la commune, le territoire de la CCVH et même le département.

"Avec plus de 70 bébés saint-andréens qui naissent en moyenne chaque année et 1500 enfants qui fréquentent les établissements scolaires de la ville, les plus jeunes sont très nombreux sur notre territoire. Un vrai besoin a été recensé pour identifier les structures parentales sur la commune et faciliter leur accès" confirme un acteur du réseau Parentalité.

Un outil pratique disponible en mairie, au service jeunesse ou bien en ligne sur le site internet de la mairie.

Il vient en complément du guide des associations annuel et vous permettra de mieux s'orienter dans le paysage local.





# **SYNTHESE**

Cette partie a nécessité la rencontre et l'échange avec tous les partenaires intervenant sur le territoire. Le contexte sanitaire ne facilitant pas l'interaction, la plupart de ces diagnostics ont été menés à distance par téléphone ou par enquête auprès des institutions concernées.

Saint André de Sangonis rayonne aussi à l'échelle du territoire au regard de ses équipements socioéducatifs et sportifs. On recense diverses structures dans le domaine de l'éducation adaptée à la dynamique démographique actuelle : crèche, écoles, collège... Des centres de loisirs communaux ALP et ALSH accueillent les maternelles et élémentaires en délégation à l'UFCV depuis 2018. La fréquentation et la satisfaction des usagers est au rendez-vous. Le centre de loisirs Adolescents est resté municipal est connaît aujourd'hui une forte expansion avec de nouveaux projets d'évolution (création d'un Accueil de Jeunesse, Accueil associé au collège, construction d'une Maison des Jeunes...).

Ces projets peuvent voir le jour grâce au travail réalisé par le service municipal Jeunesse, Sports, Education qui, libéré d'une charge de travail considérable par l'UFCV, a pu se positionner pour développer de nouvelles actions. La création d'un réseau parentalité, l'appel à projet REAAP, la création d'un conseil des jeunes citoyens, d'un CLAS... sont tout autant d'actions qui ont été créées au cours de ces deux dernières années sous l'impulsion d'une politique éducative ambitieuse.

Le CCAS communal est également très présent auprès de la population. Une Conseillère en économie sociale et familiale permet d'instruire des accompagnements auprès des différents partenaires locaux et départementaux. Les actions d'animation pour les seniors peuvent être améliorées et intégrées dans un projet plus global intergénérationnel.

La commune dispose d'un patrimoine culturel et architectural important avec une forte identité historique. La vie associative y est également très développée avec plus de 80 associations présentes sur le territoire. Le tissu associatif participe à l'animation de Saint-André-de-Sangonis et au tissage du lien social ce qui sera un support important dans l'optique de l'animation sociale. On identifie tout de même une relative faiblesse dans l'offre culturelle et artistique, notamment pour les enfants. De nombreux équipements leur sont mis à disposition : deux terrains de football, deux courts de tennis, un plateau sportif multisports, un grand gymnase avec trois salles et une salle des fêtes, des salles polyvalentes. Malgré cela, la demande de la part des associations est constante pour pouvoir évoluer, ce que la commune n'est actuellement pas en mesure de proposer.

Il existe en revanche un réel manque de partenariats institutionnels sur la commune. Seuls la MLJ, un LAEP, les CEMEA, l'ADMR et une antenne départementale de solidarité sont présentes sur la commune, et ce de façon très épisodique. Toutes les institutions sont regroupées sur Gignac ou Clermont l'Hérault. Saint-André ne joue pas son rôle de polarité dans ce domaine et oblige les saint-andréens à se déplacer, malgré les difficultés de mobilité évoquées précédemment. Il est impératif d'améliorer ce point pour offrir à la population les services dont ils ont besoin.

# **SYNTHESE**

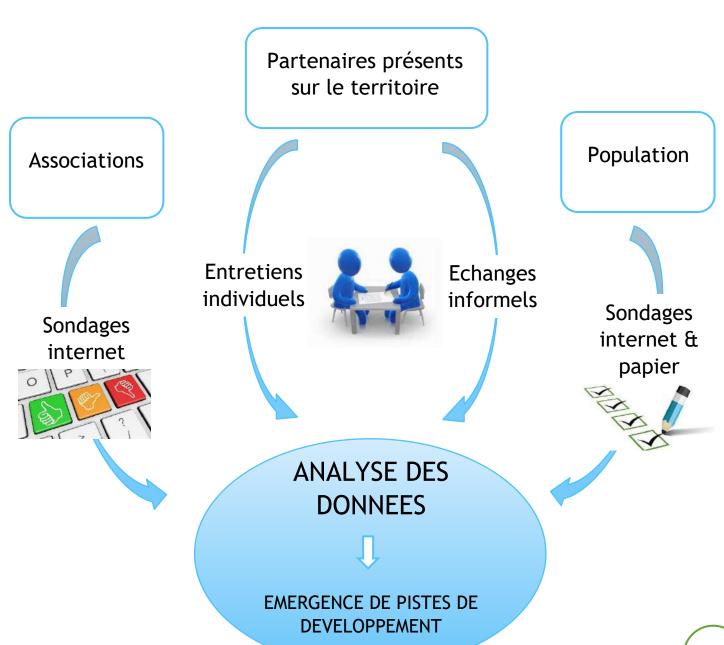
FORCES	FAIBLESSES
<ul> <li>Un patrimoine culturel riche et omniprésent</li> <li>Un tissu associatif très développé</li> <li>Le développement d'une politique enfance-jeunesse ambitieuse</li> </ul>	<ul> <li>Peu d'espaces collectifs, qui permettent le « vivre-ensemble »</li> <li>Une offre d'activités culturelles limitée</li> <li>Manque de lien entre les différents acteurs locaux (associations, mairie, partenaires) pour fédérer une dynamique</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul> <li>Un travail important réalisé par le service jeunesse pour recréer des partenariats et des conditions d'évolution optimales</li> <li>Des projets d'équipements</li> </ul>	<ul> <li>L'affaiblissement du centre en tant que pôle structurant de la vie économique et sociale</li> <li>La perte d'importance et de polarité face aux villes voisines regroupant</li> </ul>

# Le territoire et les partenaires

Cette dernière phase de diagnostic doit être celle de l'implication des Saint-Andréens et des partenaires du territoire pour identifier et s'approprier, au-delà des données statistiques, les besoins et les attentes sur la commune. L'objectif est de recueillir des informations sur l'identité, les spécificités et le fonctionnement des activités et services proposés. Nous chercherons également à identifier le positionnement de chacun par rapport au projet, à partir des problématiques repérées et des difficultés rencontrées.

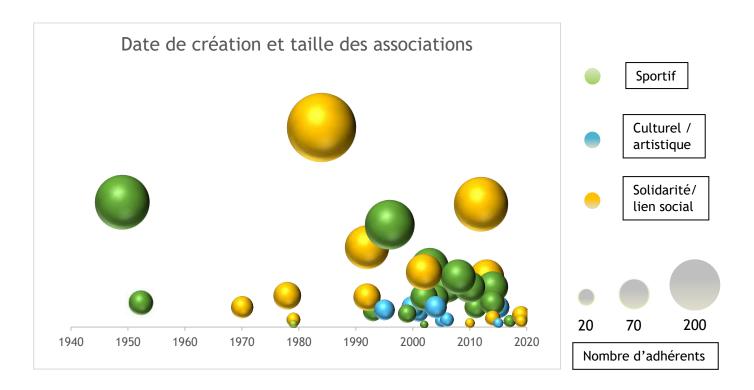
Ces données doivent alimenter la connaissance de l'existant et faire émerger des pistes de développement. Cette phase primordiale permet également de communiquer et d'échanger sur les missions et définitions d'un centre social. Que ce soit avec les partenaires ou la population, le projet de création d'un Centre Social, Culturel sur la commune commence à émerger ici.

Les conditions sanitaires ne nous permettant pas de mettre en place tous les outils à notre disposition (réunions publiques, groupes de travail...), l'essentiel des informations seront recueillies à travers des sondages ciblés et des entretiens.



### La vie associative

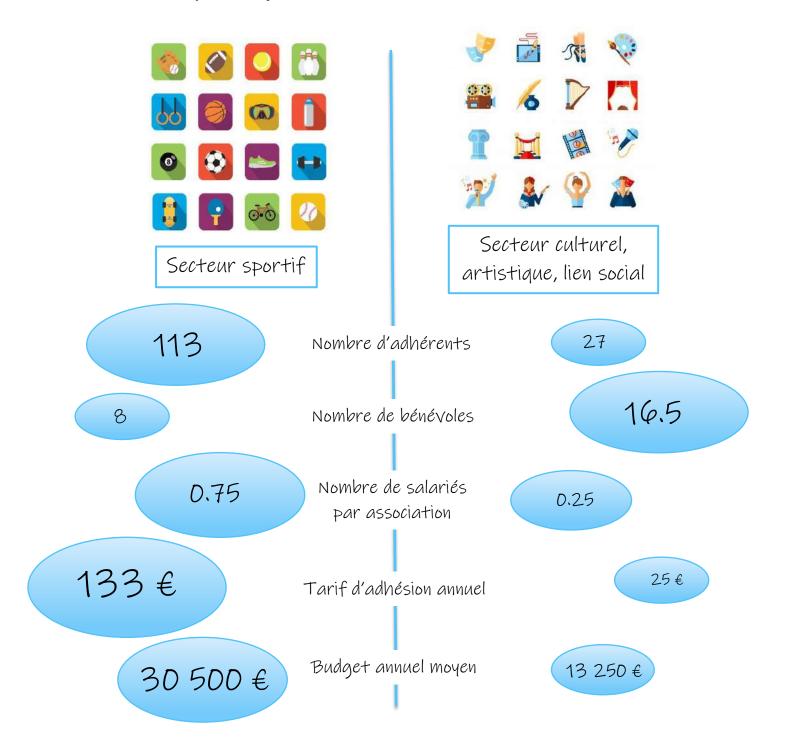
Un sondage spécifique aux associations a été transmis par mailing à l'ensemble d'entre elles. 26 réponses ont ainsi été collectées et analysées sur les 80 associations recensées sur le territoire. La première partie est consacrée à l'identification des associations et de leur mode de fonctionnement. Nous cherchons ensuite à comprendre leurs besoins, leurs attentes et leur perception d'un « Centre Social, Culturel » (ANNEXE 7).



Le parc associatif communal est relativement ancien. La grande majorité d'entre elles existe depuis plus de 10 ans. Si des associations sont présentes depuis plusieurs décennies, c'est au début des années 2000 que les implantations se sont le plus développées. Cela correspond au pic d'évolution de la population dans son ensemble. Depuis 2015, très peu de nouvelles associations ont vu le jour.

Les associations sportives sont plus nombreuses et représentent un nombre d'adhérents conséquent, suivent les associations à vocation solidaire et lien social. Enfin, les activités culturelles et artistiques sont sous-représentées et restent très limitées en nombre de pratiquants.

#### Comparatif moyen entre les secteurs associatifs



En moyenne, les associations du territoire comptent 96 adhérents, même s'il faut clairement distinguer les associations sportives (environ 113 adhérents par association) des autres secteurs (27 adhérents pour les associations culturelles et artistiques). De par leur fonctionnement, leurs statuts et la professionnalisation du sport associatif, leur modèle économique est bien différent. En effet, les associations sportives, bien qu'elles comptent jusqu'à 4 fois plus d'adhérents ont deux fois moins de bénévoles investis. Elles compensent par la professionnalisation des intervenants pour continuer leur activité. Le tarif moyen des adhésions s'en ressent directement avec un budget 5 fois supérieur pour les familles en moyenne. Le budget d'une association sportive est donc largement supérieur à celui d'un autre secteur.

# ZOOM sur l'engagement bénévole associatif

Un grand nombre d'associations, notamment sportives, souffre de la désaffection grandissante de l'investissement bénévole. Cette tendance ne saurait être expliquée par une seule cause. Néanmoins, il est constant que les dirigeants sont de plus en plus découragés par la lourdeur des tâches qui leur incombent et pour lesquelles ils sont de plus en plus démunis.

Les dirigeants, même épaulés par les bonnes volontés, ne peuvent répondre à un cahier des charges toujours plus conséquent qu'au prix de lourds sacrifices et souvent au mépris de la passion première qui a motivé leur engagement.

Afin d'éviter cela, le dirigeant a besoin d'être épaulé, que ce soit en interne et en externe.

Les réponses peuvent en premier lieu se trouver sur le terrain des emplois. En effet, il apparaît clairement qu'un nombre considérable d'associations auraient des emplois à proposer précisément pour aider les dirigeants dans la gestion administrative, financière, comptable ou juridique, dans le développement de la structure, dans la communication etc...

Or, ces emplois ont des difficultés réelles à émerger pour plusieurs raisons : Temps partiel, manque d'attractivité, peur de l'engagement dans les fonctions d'employeur, décalage entre les formations diplômantes et la demande réelle des associations... Et évidemment, on ne saurait occulter la problématique constante du financement de l'emploi et de sa pérennisation.

C'est la raison pour laquelle les associations doivent pouvoir bénéficier d'une assistance d'experts pour mener à bien leur projet tout en protégeant les personnes investies. C'est par la mutualisation des outils, des moyens et des compétences que ce type de service doit pouvoir leur être rendu.

#### Les installations municipales

Ces dernières années, le faible niveau de créations associatives sur la commune alors que la population augmente peut en partie s'expliquer par le manque d'infrastructures disponibles, les associations ayant souvent besoin à minima d'une salle pour se réunir ou pratiquer leur activité. 3 salles polyvalentes (dont une salle des fêtes) sont régulièrement mises à disposition de l'ensemble des associations. Cette offre est complétée par le prêt de locaux disséminés sur l'ensemble de la commune et considérées comme espaces de réunions, bureaux ou ateliers. Il n'existe pas de réelle organisation et de regroupement de la vie associative, chacun disposant d'un local selon les capacités de la commune. Ainsi, 7 lieux annexes sont mis à disposition des associations en compléments des salles polyvalentes.

Le parc immobilier sportif est plus conséquent avec 3 salles de pratique et de nombreux espaces extérieurs. L'exiguïté est tout de même importante au vu de la taille des associations sportives. Chaque année, la municipalité est sollicitée pour l'implantation de nouvelles activités mais, faute de créneaux disponibles, ces demandes sont systématiquement refusées. La construction prochaine de deux nouvelles salles de sports devrait apporter un nouveau souffle dans ce secteur. Les associations déjà implantées pourront ainsi développer leur activité et une nouvelle offre pourra émerger en complémentarité de l'existant.

Les résultats du sondage confirment ce constat puisque 16 associations sur 26 ayant répondu au questionnaire sollicitent des salles plus adaptées et avec une meilleure accessibilité. 8 d'entre elles demandent des lieux de réunions et de bureaux. Également, 6 associations (essentiellement sportives) souhaiteraient obtenir plus de créneaux pour leur pratique.

#### Les associations et le Centre Social, Culturel

Les associations ont exprimé des attentes bien précises à travers la création d'un Centre Social, Culturel sur la commune.



Pour 42 % des associations ayant répondu au sondage, elles sont principalement en attente d'une dynamique de réseau. Leurs attentes s'expriment donc autour de l'interaction entre les associations dans la majorité, puis de l'échange de bons procédés puis de projets collectifs. Cette donnée semble correspondre au regard des services municipaux sur ce secteur. En effet, le lien entre les associations n'est pas toujours évident. Des rivalités existent même pour certaines associations de par leur concurrence de pratique ou le partage de locaux et de matériel. Le Centre Social, Culturel devra donc être moteur dans ce registre.

Les associations sont également en demande d'un appui logistique pour 33% d'entre elles. Elles attendent d'un Centre Social, Culturel qu'il puisse être lieu centralisateur d'informations pour elles mais également pour la population. La question du lieu, des salles d'activités ou de réunions reste leur principale préoccupation, ce qui corrobore le constat du manque d'infrastructures dédiées.

Enfin, 25 % des associations ont sollicité un soutien et un accompagnement dans leur gestion quotidienne. Un service spécifique est même attendu pour la majorité. Les représentants d'associations ayant participé au questionnaire souhaitent effectivement en premier lieu un soutien technique, un accompagnement administratif, mais également des soutiens matériels, humains et financiers pour développer leur pratique.

21 des 26 associations ayant répondu au questionnaire se sont montrées intéressées pour intégrer le projet commun, soit 81% d'entre elles, bien qu'elles ne représentent que 26% des associations du territoire au total. Alors que les associations sportives représentent une grande part de l'offre associative sur la commune, celles-ci ne sont pas sur-représentées ici.

	Associations intéressées pour intégrer le projet	Associations non intéressées
Sports	6 (28 %)	2
Culture	5 (24 %)	
Loisirs	2 (9.5 %)	
Solidarité	2 (9.5 %)	2
Parentalité Petite enfance	2 (9.5 %)	
Lien social Environnement	3 (14 %)	1
Festivités	1 (5 %)	
TOTAL	21	5

Les associations souhaitant intégrer le projet du Centre Social, Culturel ont majoritairement un public adulte, allant de 18 à 45 ans mais aussi chez les plus de 65 ans. L'offre associative est en effet déjà très présente sur le territoire, toutes actions confondues, le besoin est donc probablement moins identifié par les acteurs eux-mêmes.

Les secteurs d'activité les plus plébiscités pour intervenir sont l'intergénérationnel et l'événementiel. Les loisirs et la culture, dont l'offre est très faible aujourd'hui suivent de près dans les intentions des associations.

Ces données, recueillies auprès des acteurs associatifs eux-mêmes, soutiennent et complètent les premiers éléments récoltés. Les envies de structure fédératrice et d'amélioration des conditions d'accueil sont très largement éprouvées, principalement par les associations non sportives du territoire. Un travail de cohésion et de dynamique est donc attendu pour pallier les manques recensés sur le territoire.

# Les partenaires présents sur le territoire

## La bibliothèque

La Bibliothèque est un service municipal qui vient d'intégrer le pôle culture, sport et social. Ce service a la particularité d'être intégré au réseau intercommunal tout en conservant une gestion municipale (agents et locaux communaux, collections et projets intercommunaux).

A l'échelon municipal, la bibliothèque souffre d'un manque de visibilité et d'une configuration de locaux exigus malgré les désherbages réguliers (gestion des stocks). Il n'existe pas un espace dédié où l'on passe du temps sur place et qui favorise les échanges. Le mobilier disparate et le manque de place ne permet pas à la bibliothèque d'évoluer et de proposer de nouveaux projets adaptés à l'évolution de la population. Une salle permettant de proposer des activités en groupe fait actuellement défaut.

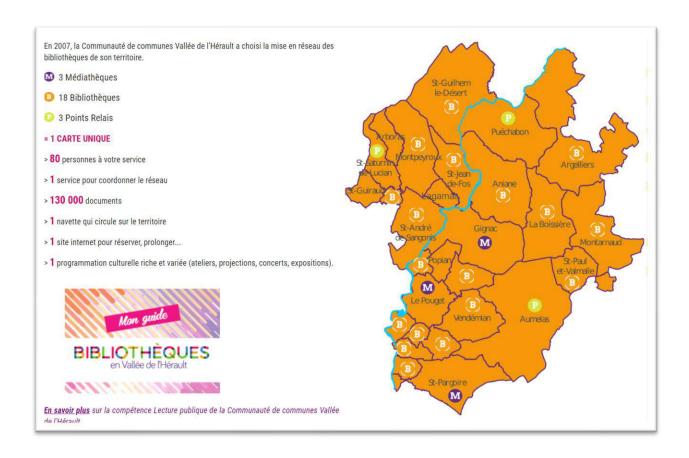
Cet état des lieux partagé a permis de développer des projets de rénovation, d'extension, et de création d'une nouvelle médiathèque. Ces projets sont largement étudiés par les élus municipaux et intercommunaux bien qu'aucune piste ne soit clairement définie pour l'installation d'une nouvelle structure.

L'émergence de nouvelles collections est aujourd'hui restreinte de par cette configuration malgré les atouts que peut apporter le réseau intercommunal. En effet, faire partie intégrante du réseau apporte aux citoyens une offre démultipliée sur le territoire. Cette configuration permet également de s'offrir une certaine modernité d'usage avec la réservation numérique, le partage de collections... L'échange de pratiques et de connaissances à l'échelon intercommunal est également essentiel pour les agents municipaux.

La rédaction d'un PCSES (projet culturel, scientifique, éducatif, et social) est en cours et permettra d'évoquer des pistes de réflexion pour la structure, faisant référence au Manifeste de l'Unesco sur la lecture publique.



# Carte du réseau intercommunal des bibliothèques



Parmi les pistes de développement évoquées, l'évolution de l'offre culturelle est le critère prédominant. L'objectif est de faciliter l'accès à la culture et de renforcer le maillage du territoire permettant à chaque habitant de disposer d'une offre de proximité, de qualité et participant à la construction d'une identité de territoire. Les initiatives culturelles sont généralement nombreuses dans les milieux ruraux comme la ville de Saint-André de Sangonis. Les évènements, à l'instar des festivals, constituent des moments de convivialité, de découverte et d'échange qui dynamisent un territoire et participent de son identité. Les ressources qui alimentent la vie culturelle d'une commune et peuvent faciliter l'ouverture vers d'autres horizons doivent être développées pour atteindre cet objectif, très souvent identifié par la population comme un manque.

Il est impératif de développer les synergies entre les acteurs de la culture, des loisirs et ceux des secteurs éducatifs ainsi que du social pour réussir ce projet.

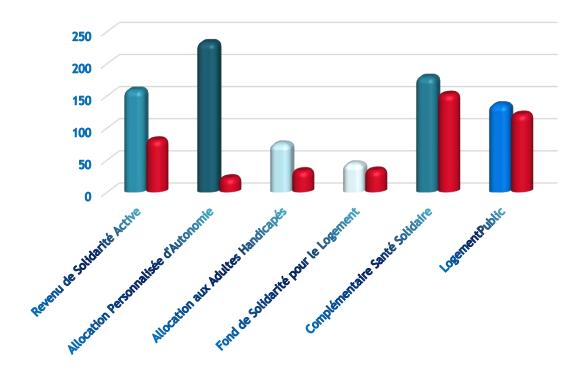
L'objectif principal reste d'inciter à la lecture dès le plus jeune âge. Les bibliothèques aident dès le plus jeune âge à l'appropriation des différents supports, notamment, par le numérique et plus seulement par le livre. Les jeux de société ont également fait leur entrée dans les collections des bibliothèques car ils sont considérés depuis quelques temps comme des vecteurs culturels à part entière (acquisition d'un fonds jeux par la CCVH, partenariat avec Homo Ludens à St André). L'accès à la culture peut également s'effectuer par des expositions, des conférences, et toutes sortes d'animations.

Le développement des actions autour de l'outil informatique (prévention, soutien, aide logistique...) semble un axe prioritaire.

#### Le Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS est un partenaire privilégié dans le projet du Centre Social, Culturel. De par son expertise, son implantation et sa connaissance du territoire, il est un pilier incontournable. L'analyse de ses interventions et de ses grandes orientations est donc un indicateur important pour ce projet. L'UDCCAS fournit des données sur l'année 2019 nous permettant de mieux comprendre les besoins identifiés sur la commune :

# Répartition par type de demandes sur la commune / réalisées par le CCAS



Ce graphique illustre les différentes demandes répertoriées sur la commune ainsi que celles réalisées directement par le CCAS. Il est à noter que le public accueilli est constitué principalement de personnes isolées et de familles avec enfants majeurs. Les autres publics sont réorientés vers les services compétents (Antenne médico-sociale, MLJ...). La commune enregistre donc principalement des demandes d'Allocation Personnalisée d'Autonomie bien que toutes ne soient pas traitées par les agents communaux.

En second plan, ce sont les bénéficiaires de la CSS et du RSA qui sont recensés comme les plus nombreux sur le territoire. Les demandes liées au logement (Logement public ou FSL) sont également importantes sur la commune. En complément de cette donnée, le CCAS a enregistré une hausse importante des élections de domicile, ce qui conforte la tendance de la précarité de logement pour une partie des citoyens.

Le projet pluriannuel du CCAS s'est construit sur ces constats pour proposer 5 champs d'interventions prioritaires :

# Lutte contre la précarité énergétique



Insalubrité importante dans le centre ancien
Personnes isolées et familles impactées
Hausse des demandes de logements sociaux
Augmentation des factures de l'électricité et
des demandes financières

# Lutte contre la fracture numérique



Manque d'équipement et de connexion internet

Manque de connaissances

Les personnes âgées sont les plus vulnérables

Désertification des permanences physiques, manque d'aide aux démarches administratives

#### Lutte contre l'isolement



Fragilité sociale, éloignement familial

Personnes âgées vivant plus longtemps avec le développement de dispositifs de maintien à domicile

Phénomène renforcé par la crise sanitaire

La précarité financière accentue l'isolement

# Lutte contre le renoncement aux droits



Manque d'informations sur les droits Difficultés administratives pour accéder aux droits

Précarité financière de tous les publics entravant la santé (mutuelle, coût d'intervention...)

# Lutte contre la désertification des partenaires locaux



Désertification des institutions sur la commune depuis 10 ans

Difficultés de mobilité pour le public le plus fragile

Nécessité de travail partenarial avec les instances du territoire

essentielles bien que non mesurables du CCAS, la détresse psychologique des usagers étant considérée et entendue pour mieux prendre en compte leurs situations.

Son rôle de mise en lien entre les personnes âgées et les prestations sociales locales qui peuvent leur être utiles nécessite un accompagnement qui dépasse le cadre de la seule tâche administrative. Cela peut même représenter plus de la moitié du temps de travail des agents du CCAS.



# ZOOM sur la vision de la Conseillère en économie sociale et familiale

Le contexte social de la commune est en pleine mutation et amène le Conseil d'Administration du CCAS à réorienter sa politique. Le CCAS est au cœur de multiples enjeux économiques, sociaux et sociétaux et nous devons considérer les nouvelles formes de précarité, les évolutions des modes et des conditions de vie, les nouvelles mobilités géographiques...

Face à ces enjeux, le CCAS reste quelque peu démuni pour mettre en place des actions d'envergure pour lutter contre les 5 champs d'interventions prioritaires désignés. Toute notre énergie est consacrée au soutien direct des administrés sans pouvoir proposer une animation sociale soutenue.

Le futur partenariat avec le Centre Social, Culturel de la commune est très attendu pour mener à bien de nombreux projets d'animation pour les seniors, d'accompagnement et de solidarité.

## Le Service Municipal Jeunesse, sports, éducation

Ce service, créé en 2013, est né de la fusion du service des Sports, de la Jeunesse et Entretien-restauration. Il est aujourd'hui constitué d'une équipe de professionnels de l'animation et de l'éducation au sens large qui côtoie les enfants, les parents et les partenaires du territoire. Il est de fait un spécialiste de l'enfance et de la parentalité sur la commune mais ne se cantonne pas à ce seul registre du fait du développement des actions menées et du maillage territorial. En effet, ses missions lui permettent de côtoyer les associations, les seniors, les autres services municipaux comme le CCAS, la Bibliothèque, la Police Municipale... pour interagir sur différentes thématiques. L'équipe de professionnels apporte donc une vision globale et affinée du constat et des besoins identifiés du territoire.



# Les enfants

Ils se montrent plus impatients, plus consommateurs, il est difficile de les captiver sur des projets durables.

Moins de respect entre eux et envers les adultes, l'individualisme prime

Prise en compte des cas « difficiles » avec une implication éducative

Ils reflètent l'éducation parentale reçue

Danger des écrans et internet

# Les parents



Les familles monoparentales augmentent

La mobilité géographique est importante avec l'éloignement des proches

L'organisation familiale évolue avec les 2 parents qui travaillent, moins de présence à la maison

Difficultés parentales importantes : démission éducative, manque de soutien, burn out parental

# Regards Croisés

L'offre d'animation jeunesse est bien développée.

Le village évolue et doit s'adapter à sa population qui a de nouvelles attentes.

Manque d'infrastructures (locaux) adaptées à l'évolution du territoire.

La précarité des jeunes est importante.

Difficulté à conserver le patrimoine culturel et la modernité avec l'effet village dortoir.



Le territoire

Le réseau jeunesse est étoffé

L'ouverture de la ville vers les partenaires extérieurs se développe

Les associations sportives sont très développées contrairement aux culturelles.

Le manque partenaires institutionnels est prédominant et renforcé avec la crise sanitaire

La volonté éducative et la collaboration publicprivé-école se développe

Les partenaires



Ce service est également à l'origine du projet de création d'un Centre Social, Culturel. Il sera un des piliers essentiels de la future organisation de la structure, avec pas moins de 8 agents municipaux qui devraient y être intégrés.

Ces professionnels vont pouvoir s'appuyer sur leur expérience du territoire, leur diversité et leur complémentarité pour intervenir dans les différents champs d'action du Centre Social, Culturel. La transition d'un service municipal vers un Centre Social, Culturel semble ainsi cohérente et facilite la compréhension des acteurs du futur projet, bien que cela nécessite une réorganisation adaptée.



#### Les établissements scolaires :

Les établissements scolaires font partie intégrante du projet. Les 4 lieux d'enseignement primaire et secondaire de la commune regroupent à eux seuls plus de 1400 élèves, soit près de 3000 habitants. Leur vision du territoire est donc très représentative d'une partie de la population.

# Leur Public

Les responsables d'établissements font état d'une très forte mixité sociale et un mouvement important des populations, notamment depuis la banlieue Montpelliéraine.

Les difficultés sociales et financières sont très marquées pour une partie de la population contrairement à une tranche plus aisée.

Ces mouvements de population freinent le développement des liens entre les habitants, des communautés se formant parfois.

# Leur analyse des besoins

L'implication éducative des parents est notée comme importante, notamment durant cette période de crise sanitaire. Cependant, de nombreuses difficultés sont soulevées dans l'éducation à la maison.

Le besoin de guidance parentale est prédominant.

L'attention est portée sur le parcours d'apprentissage et du vivre ensemble interrompu durant cette crise sanitaire.

Le manque d'accès et d'offre culturelle et artistique est très marqué.

# Leurs attentes

Les attentes en termes d'échange, d'information et de communication avec les familles mais également entre professionnels sont majoritaires.

Le soutien à la parentalité est également attendu à travers les débats, l'aide directe, l'orientation notamment pour les familles monoparentales.

Le développement de l'offre culturelle et artistique est très attendu pour favoriser l'ouverture d'esprit.

La prévention autour des écrans et de l'environnement est soulevée.



Chaque établissement rédige un projet pluriannuel où sont définis les objectifs prioritaires à développer. Ils tiennent compte du contexte local et des orientations stratégiques du Ministère de l'Education nationale, désormais rattaché à celui de la Jeunesse et des sports.

Ces grands axes stratégiques reprennent en partie les éléments de travail développés dans ce projet de préfiguration, un travail en collaboration étroite avec l'ensemble des établissement scolaires de la commune est donc indispensable pour coordonner nos actions et nos projets.

#### **ECOLE MATERNELLE**

Favoriser les règles du bien vivre ensemble

Accompagner les élèves dans la maitrise du socle commun

Favoriser la coopération entre élèves, avec les parents autour des valeurs républicaines

Favoriser l'accès à l'ouverture culturelle et patrimoniale

ENFANTS

COMMISSION EDUCATIVE

PARENTS

#### **COLLEGE**

Une politique culturelle volontariste pour tous

La volonté de pérenniser voire d'enrichir les activités sur le temps méridien

La lutte contre le manque d'ambition scolaire et le décrochage

Mieux garantir et mieux sécuriser le parcours des élèves à besoins particuliers

Climat scolaire et qualité de vie au travail

# **ECOLE ELEMENTAIRE**

Développer une école porteuse de valeurs : vivre ensemble, respect, partenariats...

Assurer la maitrise du socle commun et lui donner du sens

Promouvoir une école accessible, innovante et écoresponsable

#### - La Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault (CCVH)

La CCVH englobe 28 communes et est basée à Gignac. Elle a développé différentes compétences notamment le Cadre de vie, le Développement économique, les services à la population et la culture. Ces deux derniers axes viennent donc en lien étroit avec le projet de Centre Social, Culturel communal. Si la CCVH ne possède que peu de compétences sur le territoire dans le domaine de la vie sociale pour le moment, celle-ci est investie et vient au soutien de la population et des élus locaux dans différentes thématiques.

Les orientations politiques des élus sont :

- La petite Enfance, dont la CCVH a la compétence et vient au soutien des familles pour les aider à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale. Depuis 2017, en lien avec l'accroissement du territoire et de la typologie de la population s'installant, la CCVH met tout en œuvre pour renforcer l'offre d'accueil collectif sur le territoire. Elle a notamment en charge la gestion et l'animation du RAM ainsi que les établissements d'accueil du jeune enfant.





- l'Enfance jeunesse, dont les compétences sont communales à travers les différents accueils de loisirs (10 ALSH sur le territoire). Le coordinateur enfance jeunesse de la CCVH vient en soutien aux différents directeurs à travers la création d'un réseau jeunesse en 2011. Ce réseau a pour objectif de développer du lien à travers des projets inter-communaux, d'échanger sur les pratiques professionnelles des uns et des autres et de favoriser la mutualisation des moyens sur le territoire à l'intention des familles et de la jeunesse.
- L'accompagnement à la parentalité : Même si cette compétence reste aujourd'hui communale, la CCVH souhaiterait, comme pour la jeunesse, être vecteur de lien et mutualisation de moyens des différentes collectivités. Elle travaille au recensement des partenaires professionnels et associatifs intervenant sur le territoire avec la création d'un poste de coordinateur parentalité. Il existe des disparités sur le territoire, dépendant des orientations politiques des élus et les moyens humains et financiers des collectivités, la CCVH veut faire en sorte que ces services soient accessibles à l'ensemble de la population de la CCVH.





- Le logement : La CCVH défend et travaille à favoriser des conditions de logements et un cadre de vie de qualité pour les familles à travers un soutien financier et humain pour la réhabilitation de logements insalubres et la création de nouveaux logements sur le territoire à prix modérés.
- L'animation de la vie sociale. A travers la création du projet « la Vallée 3D », D comme digital, durable et démocratique, la CCVH vise à faire vivre sur le territoire une gouvernance citoyenne participative, à s'inscrire dans une croissance soutenable et à saisir les opportunités de développement durable.



En 2018, la CCVH a commandé une enquête sur la jeunesse sur l'ensemble du territoire. Des données importantes ont ainsi pu être exploitées et donnent des perspectives au constat réalisé (ANNEXE 4). L'objectif à travers cette démarche est de mieux coordonner les structures existantes et développer de nouvelles actions éducatives en faveur de la jeunesse.

# ZOOM sur l'enquête Jeunesse de la CCVH





# La vision des élus

Maillage important du territoire
Présence d'équipements sportifs
Volonté d'accroître la coordination



Incivilités récurrentes

Manque d'harmonisation des communes

Equipements dédiés à la jeunesse

# La vision des professionnels de l'enfance

Moyens de transport adaptés

Hausse des compétences et de structuration des équipes

Volonté de travailler ensemble



Manque de concertation

Petites communes en difficulté pour développer des projets

Locaux peu adaptés

# La vision des partenaires

Relations croissantes entre partenaires Réseau jeunesse bien développé



Manque d'équipements dédiés à la jeunesse

Mobilité

Liens avec l'Educ. Nationale déficiente

# La vision des jeunes

Socialisation au collège prioritairement
Activités sportives développées
Accès internet pour tous



Mobilité, permis de conduire

Manque de lieux dédiés

Manque d'infos sur l'avenir, l'emploi...

#### Le service Territorial des Solidarités :

Le Département a différentes compétences en matière de solidarité. Le territoire dispose d'une antenne médico-sociale basée et Gignac où sont regroupés différents professionnels de l'action sociale pour couvrir différents champs d'action. La mission d'accueil et d'accompagnement des personnes rencontrant des difficultés à caractère familial, social ou personnel, ou désirant bénéficier d'un suivi médico-social est déployée sur tout le territoire. Plus largement, l'agence et ses antennes proposent un accueil, une écoute, une information, un accompagnement et une orientation. L'antenne médico-sociale propose ainsi une complémentarité avec le CCAS pour l'accompagnement des familles et tous publics pour des difficultés d'ordre relationnel, éducatif, financier ou dans le cadre de leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

# DES SERVICES DE PROXIMITE

Des professionnels de l'action sociale (Assistante sociale, CESF, éducateur spécialisé...)

Des professionnels de santé et de la protection maternelle et infantile (sage-femme, puéricultrice, médecin...)

# DES SOUTIENS FINANCIERS

Favoriser l'accès aux droits et remobilisation des personnes

Alimentation solidaire Surendettement

Inclusion numérique

# DES ACCOMPAGNEMENTS PERSONNALISES

Mise en place du RSA

Parcours d'insertion personnalisé

L'économie sociale et solidaire

Des accompagnements logement

Mobilité

Allocation personnalisée à l'autonomie

# DES DISPOSITIFS DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Des intervenants sociaux en commissariat et gendarmerie

Accompagnement des Victimes

Des actions de prévention

Une assistante sociale assure une permanence d'une demi-journée par quinzaine sur la commune. Bien que cette permanence soit suspendue depuis la cirse sanitaire, elle a vocation à perdurer et pourrait rouvrir bientôt. A terme, l'implantation de cette permanence dans les locaux du Centre Social, Culturel semble tout à fait cohérente.

Malgré cette présence spécifique, l'antenne médicosociale ne dispose que de peu d'éléments distinctifs sur la commune. L'ensemble des données transmises relèvent du territoire de la vallée de l'Hérault dans sa globalité, cela reste constructif à analyser au vu des typologies communes déjà constatées, secteur d'intervention par secteur :



# Protection Maternelle Infantile

La PMI est présente sur la commune pour les 241 élèves de maternelle recensés sur la commune. Ils interviennent directement à l'école ou à domicile de façon individuelle.

Les interventions vont de la consultation à l'information voire de l'accompagnement individualisé pour les grossesses à risques.

Les naissances mais surtout l'arrivée de jeunes enfants sur le territoire sont en augmentation constante depuis 2017.

#### Intervention éducative



Les services départementaux proposent du soutien et de l'accompagnement pour les familles en difficultés éducatives. Ces interventions peuvent se concrétiser par un éducateur à domicile, un TISF, l'accompagnement des adolescents déscolarisé voire un placement.

Ce service constate une augmentation des familles monoparentales sur le territoire mais également du nombre d'Informations Préoccupantes depuis le début d'année 2021, conséquence du confinement dernier.

# Intervention sociale



Les interventions couvrent un secteur large comprenant le logement (précarité énergétique), l'accompagnement budgétaire, le surendettement...

Le nombre de familles saint-andréennes accueilli en 2019 était de 117 contre 47 en 2020, bien que cette donnée ne soit pas représentative. Les accompagnements réalisés concernent pour 40% d'entre eux de nouvelles familles.

Les difficultés les plus rencontrées émanent de l'accès aux droits (connaissance et savoirfaire), de l'accompagnement administratif et

#### La Mission Locale Jeunes :

La MLJ est présente sur la commune depuis 2019 et la réouverture d'une permanence au sein du service jeunesse à raison d'une demi-journée par quinzaine. Cette permanence a été instaurée à la demande de la Municipalité suite au constat de la fréquentation importante de jeunes saint-andréens sur les permanences de Gignac notamment. Malheureusement, par manque de communication et/ou de visibilité, la fréquentation de cette permanence n'a jamais vraiment décollé.

La crise sanitaire a encore plus accentué cette donnée bien que la MLJ propose depuis une adaptation de ses services, exclusivement en distanciel. L'objectif d'aller-vers est également en cours de construction avec le projet « # Météou ? » ou l'info mobile.



Cette nouvelle offre devrait permettre de maintenir le lien entre la MLJ et les jeunes du territoire. Ce sont majoritairement de jeunes hommes qui sont en contact avec ce service de proximité. 20 % d'entre sont mineurs lors de leur premier accueil alors que les 18-21 ans représentent plus de 70 % des jeunes accompagnés.

Confirmant les données précédentes sur la scolarité, ce sont en grande majorité des jeunes d'un niveau scolaire IV (BAC) et V (BEP-CAP) qui sont représentés ici. Leurs niveaux de mobilité et d'autonomie puisqu'un tiers d'entre n'ont pas le permis. Plus de la moitié des jeunes accueillis se déplacent en transport en commun et 75 % vivent encore chez leurs parents.

Les services proposés sont essentiellement tournés vers la recherche d'emploi pour 93 % des jeunes accompagnés. Leur projet professionnel, la citoyenneté et la santé sont leurs préoccupations les plus présentes alors que le logement n'est pas encore une demande fortement identifiée.

Les nombreux dispositifs existants permettent de proposer des solutions alternatives comme le PACEA (parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie) ou la Garantie Jeunes. Des immersions en entreprise, un emploi ou encore des formations sont régulièrement proposées aux jeunes pour leur permettre de s'insérer dans la vie professionnelle.

#### - Les autres partenaires présents sur le territoire :

La liste des partenaires ayant un lien avec le territoire communal est évidemment non exhaustive. Chacun apporte sa vision, sa connaissance et son expertise dans son champ de compétences. Le contexte sanitaire actuel ne nous a malheureusement pas permis de rencontrer chacun des acteurs et ainsi suivre notre plan d'actions initial. Les entretiens menés avec chacun d'entre eux ont été diversifiés et menés au mieux pour s'adapter à la situation. Des échanges de mail, des entrevues, des correspondances téléphoniques ont cependant permis d'exposer notre projet avec l'ensemble des acteurs du territoire, de dialoguer sur les problématiques rencontrées, les enjeux de ce projet et ainsi prendre en considération tous ces éléments.

Ce recueil de données sera directement intégré dans la synthèse de cette partie. Il est en effet difficile de développer des échanges parfois informels bien que très instructifs. L'essentiel des données récoltées auprès de ces partenaires ne vient que renforcer les éléments déjà analysés précédemment, ce qui conforte l'analyse de territoire et est bien représentatif du maillage présent sur la commune.

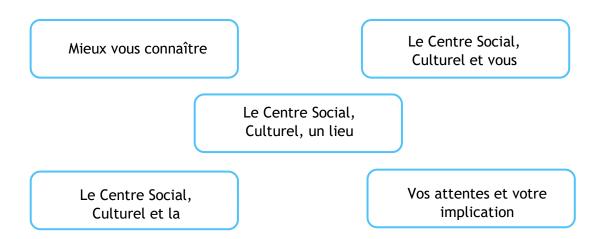
L'engouement autour de ce projet est en tout cas très représentatif de la nécessité de créer une telle structure sur la commune, l'adhésion des partenaires étant très importante.



#### La population

La population a été interrogée sur ses attentes, ses besoins, sa vision d'un Centre Social, Culturel sur Saint-André (ANNEXE 8). A travers les espaces numériques et la distribution papier, plus de 200 réponses ont été collectées. Bien que cela ne représente que 4.5 % de la population adulte de la commune, les réponses apportées nous permettent d'établir certaines tendances avec un échantillon jugé représentatif. Il est à noter que les femmes représentent une très large majorité des répondants (74%).

L'objectif à travers ce questionnaire est bien évidemment d'identifier la nécessité pour les habitants de créer cette nouvelle structure sur la commune. Le questionnaire est ainsi construit autour de 5 parties et comprend 21 questions. Les 5 parties sont composées comme suit :



L'enjeu à travers ce sondage est également de débuter la campagne de communication. En effet, à travers les comptes-rendus de réunions, la presse ou les réseaux sociaux, le terme de « CENTRE SOCIAL » revient de plus en plus. Il nous semblait important de maitriser cette communication en expliquant les tenants et les aboutissants du projet. Le sondage distribué comportait donc différents textes introductifs pour clarifier ces points :

- Qu'est-ce qu'un Centre Social, Culturel ?
- A qui est destiné une telle structure ?
- Quel est son mode de fonctionnement ?
- Quelle est la place de chacun dans ce projet ?

L'objectif à travers cela est de créer une dynamique et d'impliquer tous les volontaires dans la construction de ce projet. En répondant au sondage, chaque habitant réalise déjà la démarche de s'intéresser au projet en donnant son avis. Même si le contexte sanitaire ne nous permet pas aujourd'hui de rassembler cette énergie physiquement, elle constitue un premier socle du futur Centre Social, Culturel.

Voici l'analyse de ces questionnaires découpé en 3 tranches d'âge bien définies :

# 65 % des réponses



Nous avons entre 18 et 45 ans, nous vivons en couple et avons 2 enfants à charge. Nous vivons sur la commune de St André de Sangonis depuis moins de 5 ans et avons tous les deux un emploi. Notre famille la plus proche est dans un rayon de 30 km. Nous sommes peu investis dans la vie de la commune par manque de temps.

Un centre socioculturel à St André de Sangonis? Pour nous, ça serait...

#### UN LIEU...

D'activités et de projets (95%)

Favorisant le lien social (82%)

D'échanges et de débat (69%)

# EN TANT QUE PARENT NOUS SOUHAITERIONS

Des professionnels à mon écoute et celle de ma famille (67%)

Un accompagnement à la scolarité pour mes enfants (62%)

Des actions de préventions (55%)

Un lieu centralisant les informations nécessaires à la vie des familles (54%)

#### AVEC DES INFORMATIONS SUR...

Les structures d'accueil et de loisirs (79%)

Les associations locales (77%)

# JE POURRAIS Y RENCONTRER DES PROFESSIONNELS DE...

L'éducation (78%)

La santé (54%)

Emploi-formation (40 %)

#### ON POURRAIT PARTICIPER A ...

Des activités, des sorties... (84%)

Des spectacles et expositions... (73%)

Des échanges de pratiques entre habitants (56%)

# 20 % des réponses



Nous avons entre 46 et 60 ans, nous vivons en couple et avons 1 à 2 enfants à charge. Nous vivons sur la commune de St André de Sangonis depuis au moins 11 ans et avons tous les deux un emploi. Nous avons de la famille soit tout près, soit très éloignées. Nous sommes peu investis dans la vie de la commune par manque de temps mais serions prêts à nous y investir un petit peu si les thèmes nous intéressent.

Un centre socioculturel à St André de Sangonis ? Pour nous, ça serait...

#### UN LIEU...

D'activités et de projets (73%)

Favorisant le lien social (61%)

D'échanges et de débat (61%)

#### AVEC DES INFORMATIONS SUR...

Les associations locales (83%)

Les structures d'accueil et de loisirs (5190)

# EN TANT QUE PARENT NOUS SOUHAITERIONS

Des professionnels à mon écoute et celle de ma famille (56%)

Un lieu centralisant les informations nécessaires à la vie des familles (51%)

Des actions de préventions (49%)

Un accompagnement à la scolarité pour mes enfants (46%)

# JE POURRAIS Y RENCONTRER DES PROFESSIONNELS DE...

L'éducation (78%)

La santé, l'éducation, l'insertion, droits communs (44%)

#### ON POURRAIT PARTICIPER A ...

Des spectacles et expositions... (66%)

Des échanges de pratiques entre habitants, de conférences débats (65%)

# 15 % des réponses



Nous avons 61 ans et plus, nous vivons en couple et nos enfants ne sont plus à la maison. Nous vivons sur la commune de St André de Sangonis depuis plus de 20 ans ou moins de 5 ans, nous sommes retraités. Notre famille ou personne de confiance sont tout près d'ici. Nous sommes impliqués dans la vie de la commune et dans la vie associative autant que nous le pouvons.

Un centre socioculturel à St André de Sangonis ? Pour nous, ça serait...

#### UN LIEU...

D'activités et de projets (79%)

D'échanges et de débat (7190)

Favorisant le lien social (51%)

#### AVEC DES INFORMATIONS SUR...

Les structures d'accueil et de loisirs (71%)

Les associations locales (54%)

# EN TANT QUE PARENT NOUS SOUHAITERIONS

Des actions de préventions (50%)

Un lieu centralisant les informations nécessaires à la vie des familles (39%)

Des professionnels à mon écoute et celle de ma famille (32%)

# JE POURRAIS Y RENCONTRER DES PROFESSIONNELS DE...

La santé (57%)

Les droits communs (32%)

#### ON POURRAIT PARTICIPER A ...

Des spectacles et expositions... (46%)

Des échanges de pratiques entre habitants (46%)

Des sorties, des activités (43%)

Ce sondage nous informe que les attentes selon les catégories de population, ici triés par catégorie d'âge, sont différentes. Bien que l'on retrouve des similitudes entre les plus jeunes et les plus âgés, la préoccupation principale de 18-45 ans reste la parentalité. Les schémas de vie sont assez représentatifs des attentes liées au mode de vie de cette génération (en couple, les deux parents travaillent et viennent de s'installer sur la commune). Leurs attentes tournent autour de l'éducation de leurs enfants que ce soit dans les informations souhaitées, les activités proposées ou encore les permanences attendues. Cette génération reste très peu investie dans l'animation de la vie locale, essentiellement par manque de temps et restera difficilement mobilisable.

Cette tendance commence à s'inverser avec la tranche d'âge 45-60 ans. Pour nombre d'entre eux, les enfants ont grandi même s'ils restent le centre d'attention dans leurs attentes. Ils souhaitent majoritairement trouver un lieu d'activités et d'ouverture culturelle favorisant l'échange et le lien social et sont prêts à s'investir dans la vie communale bien que leur situation familiale reste chargée et organisée.

Pour la population en âge de la retraite, les attentes sont évidemment bien différentes. Les tendances confirment celles entrevues dans la catégorie 45-60 ans. Les professionnels de la santé et des droits communs sont les plus attendus tandis que l'éducation n'est plus une priorité. La recherche d'accès aux loisirs, à la culture et aux échanges de pratiques sont privilégiés. Le Centre Social, Culturel représente pour eux l'opportunité de s'investir dans l'animation locale, ce qui est déjà le cas pour nombre d'entre eux et ainsi réaliser leurs projets ou mener des actions partagées.

Toutes catégories d'âge confondues, le développement d'activités ciblés pour les adolescents et l'intergénérationnel sont largement plébiscitées. La culture, l'environnement et le loisir sont les trois thématiques les plus demandées alors que le sport n'intéresse peu les habitants, l'offre associative sur la commune étant déjà très importante. Ce sont donc bien les manques identifiés précédemment qui ressortent de cette enquête. Pour organiser ces activités, les avis sont relativement disparates selon les personnes et le temps qu'ils peuvent y consacrer. Les journées et week-end sont privilégiés par les seniors tandis que les familles attendent plutôt des actions le mercredi et les vacances scolaires, chacun ayant des disponibilités particulières.

Les habitants attendent principalement de ce lieu la possibilité de se rencontrer et d'échanger avec leurs homologues pour 67 % des participants au sondage. La volonté de découvrir de nouvelles activités (51%) puis de se détendre dans un lieu convivial (46%) sont aussi exprimés par les habitants, peu importe leur catégorie d'âge.

Une donnée significative finalise l'analyse de ce questionnaire. 50% des répondant ont manifesté leur envie d'être intégré à la réalisation de futurs projets. Au total, sur tous ces volontaires, 68 ont laissé leurs coordonnées pour être recontacté lors des prochaines phases. Cette mobilisation importante nous confirme la nécessité de création d'un Centre Social, Culturel sur la commune et de la place des habitants dans ce projet. La même dynamique s'est déjà mesurée à travers les associations et les partenaires contactés au cours de cette phase ce qui nous laisse espérer une dynamique importante pour développer les axes de développement des actions.

# **SYNTHESE**

Le diagnostic partagé a nécessité une prise de contact avec l'ensemble des acteurs du territoire. Habitants, associations, professionnels de chaque secteur et partenaires ont répondu présents pour participer à cet état des lieux, chacun apportant sa pierre à l'édifice pour obtenir une vision globale.

Cette phase a donc permis de récolter une quantité importante de données mais également d'initier une dynamique autour de ce projet. En effet, la communication est devenue un outil important de cette phase pour expliquer et développer les enjeux d'une telle structure.

Un des éléments marquants dans cette diversité d'opinions est finalement la vision commune et partagée pour la majorité des points abordés. Les attentes, les besoins, les problématiques identifiées ne diffèrent que très peu entre chaque catégorie d'acteurs interrogée.

Parmi les éléments relevés, le manque d'infrastructures revient régulièrement. La population a augmenté très rapidement sans que les lieux publics ne puissent s'adapter. Cette problématique a ainsi freiné l'émergence de nouvelles activités. Si l'offre sportive, à travers les associations notamment, a pu se développer et répondre aux attentes des citoyens, l'accès à la culture, l'art, les spectacles... est très largement décrié par l'ensemble des acteurs locaux.

Il en est de même pour la présence de partenaires institutionnels sur la commune. Le déficit est très important, toutes les permanences de services publics étant délocalisées dans les centres de polarité voisins (Gignac, Clermont l'Hérault). Le besoin de professionnels de tous secteurs à proximité immédiate est très prononcé pour la population mais aussi pour le rayonnement de la commune.

Cet effet s'est renforcé avec la dématérialisation grandissante mais aussi la crise sanitaire récente. Aux problématiques de mobilité pour rejoindre les administrations et autres partenaires, s'est rajouté la fracture numérique. L'accès à internet, la maitrise des démarches en ligne et les dangers des réseaux sociaux sont régulièrement cités comme difficultés sur le territoire.

Bien que les infrastructures ne soient pas toujours adaptées, la population Saint-Andréenne a évolué très rapidement avec une typologie familiale spécifique. La priorité des citoyens reste l'éducation de leurs enfants. On dénote ainsi une implication éducative importante de la part des parents même si l'on peut distinguer de nombreuses familles en difficultés dans ce secteur. Le besoin de soutien, d'écoute et d'échanges est prépondérant.

Les attentes autour de ce projet sont nombreuses. L'ensemble des acteurs interrogés souhaitent voir émerger un lieu créateur de liens, de partage, d'échange de pratiques... On constate une forte volonté de créer une dynamique pour faire vivre le village, l'animer, fédérer les différentes associations ou populations entre les « anciens Saint-Andréens « et les « nouveaux arrivants » pour limiter l'effet ville dortoir. Faire vivre la culture et le patrimoine local très présent semble une volonté commune et partagée.

L'envie de s'investir dans ce projet est ainsi très marquée avec un enthousiasme non caché des habitants comme des partenaires à l'évocation de la création d'un Centre Social, Culturel sur la commune.

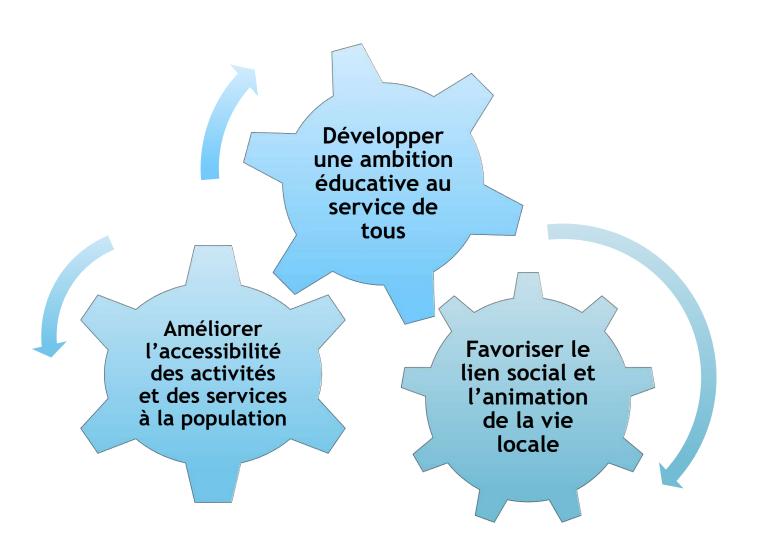
# **SYNTHESE**

FORCES	FAIBLESSES
<ul> <li>Une offre associative très développée, notamment sportive.</li> <li>Un socle de professionnels compétents implantés sur le territoire, notamment à travers le service jeunesse.</li> <li>Un éducation partagée instaurée depuis plusieurs années.</li> </ul>	<ul> <li>Une offre culturelle très en deçà des attentes</li> <li>Un manque d'infrastructures adaptées au développement d'activités</li> <li>Un isolement relatif à combattre pour faire rayonner le village</li> </ul>
OPPORTUNITES	MENACES
<ul> <li>Une envie de s'investir dans ce projet mise en avant par tous les acteurs</li> <li>Une dynamique et des attentes importantes</li> <li>Une volonté de créer du lien, échanger, partager très marquée pour faire vivre la culture locale et dynamiser le territoire</li> </ul>	<ul> <li>Un fracture numérique grandissante et une crainte des dangers de l'hyperconnection chez les jeunes</li> <li>Le déclin des partenaires présents sur le territoire</li> <li>Le bénévolat en perte de vitesse hormis chez les retraités</li> </ul>

# Conclusion générale Diagnostic partagé

Le travail de diagnostic réalisé sur le territoire a mis en évidence un certain nombre de problématiques mais aussi des pistes de développement. L'analyse approfondie, d'une part, des données sociodémographiques, économiques, urbanistiques et géographiques a permis de mieux cerner le territoire et ses habitants dans toute leur complexité. D'autre part, l'enquête réalisée sur le cadre de vie, prenant en considération l'ensemble des acteurs du territoire a apporté un éclairage essentiel. La participation importante de la population, des associations et des partenaires locaux a favorisé l'enclenchement d'une dynamique et des attentes autour de ce projet.

Ces problématiques ont été regroupées dans 3 champs d'actions qui vont permettre d'élaborer le plan d'actions dans la seconde phase du projet de préfiguration :



# Favoriser le lien social et l'animation de la vie locale

La création d'un Centre Social, Culturel sur la commune apparaît comme une nécessité pour créer une dynamique participative et citoyenne. Les habitants expriment largement leur volonté de s'impliquer dans la vie locale mais le manque de structure capable d'exploiter cette énergie fait actuellement défaut. Ce centre aura ainsi pour vocation de compléter l'offre associative conséquente de la commune en privilégiant l'insertion des nouvelles populations sur le territoire et la mise en valeur du patrimoine culturel et vivant.

L'explosion récente de la commune a changé son visage et il semble impératif de créer un espace d'échanges et de partage pour fédérer les différentes populations sur la commune pour que chacun puisse s'approprier son lieu de vie et limiter l'effet ville dortoir. Les actions intergénérationnelles seront notamment à privilégier pour renforcer la mixité et lutter contre l'isolement, au même titre que les actions culturelles particulièrement limitées à Saint-André de Sangonis.

L'implication des habitants, des associations et des partenaires sera la clé de réussite de ce projet pour redynamiser une vie locale contrastée entre développement démographique exponentiel et un certain déclin de rayonnement local.



# Améliorer l'accessibilité des activités et des services à la population

La création d'un Centre Social, Culturel a également pour objet de devenir un lieu centralisateur des services à la population. Le territoire rural est enclin aux difficultés de

mobilité et de fracture numérique contre lesquelles nous devrons lutter. Le retour des institutions et le développement d'équipements structurants seront des éléments essentiels pour redorer une image de centre polarisant que mérite Saint-André de Sangonis. Des efforts devront être faits pour que les locaux publics soient adaptés aux besoins et attentes des saint-andréens.

En parallèle, la prise en compte des publics spécifiques du territoire sera prépondérante pour proposer des axes de travail en corrélation avec le diagnostic établi. La précarité des jeunes, une composition familiale dominante, les familles monoparentales en augmentation constante, les seniors qui désertent la commune... sont autant de données à intégrer pour interagir au mieux avec les saint-andréens.

Le Centre Social, Culturel doit devenir le lieu référent et incontournable de tous les saintandréens en améliorant la communication et les outils nécessaires pour faciliter l'accès aux activités et services présents sur le territoire. Ce travail devra s'accompagner du développement de réseaux des professionnels qui ont déserté la commune ces dernières années pour offrir un maillage complet des exigences attendues.



# Développer une ambition éducative au service de tous

La création d'un Centre Social, Culturel se donne comme objectif de proposer une ambition éducative forte et adaptée à la population familiale très présente sur la commune. Les actions de soutien à la parentalité en cours de développement ces dernières années doivent continuer à se structurer pour être plus efficientes et visibles pour toutes les familles impliquées dans cette démarche comme pour les parents en difficulté éducative.

L'accompagnement à la scolarité est également un axe fort retenu pour lutter contre la précarité des jeunes sur la commune qui ne cesse de croitre. Le travail d'éducation partagée entre les établissements scolaires et les services municipaux sera un socle fondateur de ces actions en plein développement, tout en maintenant une offre d'accueil de loisirs qualitative et adaptée aux attentes des saint-andréens. Il est primordial de continuer le développement de la politique éducative enclenchée depuis 2018 notamment pour le public 12-25 ans.

Le projet doit investir les jeunes saint-andréens comme pilier de la future société pour leur proposer une ville moderne, adaptée à leurs besoins pour leur permettre d'évoluer en tant que citoyen. Cela inclue évidemment des notions de vivre ensemble et environnementales qui seront à développer.



# PARTIE 2 Convergences vers le projet de préfiguration

#### **Préambule**

La ville de Saint-André de Sangonis est ainsi en pleine mutation. Cela implique entre autres une évolution des équipements de proximité pour répondre aux nouveaux enjeux, aux nouvelles attentes et problématiques que rencontrent les saint-andréens. Le travail de diagnostic partagé a permis de mieux identifier ces constats et d'en prendre la mesure. La création d'un Centre Socioculturel et Sportif est ainsi progressivement passé de projet à une évidence organisée. La première partie de ce dossier a ainsi réussi à mobiliser la population et l'ensemble des acteurs locaux en créant une dynamique participative importante, reflétant plus que jamais la nécessité d'un tel équipement pour la commune.

A partir de cette synthèse et de la confrontation des enjeux avec les missions d'un Centre Socioculturel et Sportif, tenant compte des moyens disponibles, des champs d'actions ont pu être définis. En s'inspirant des missions et des valeurs des centres sociaux et de la réalité du terrain, les problématiques ont progressivement évolué en axes de développement pour donner corps au projet, et construire l'arborescence du projet social.

Le projet social traduit les finalités de l'animation de la vie sociale dans un plan d'action. Il se fonde sur une approche transversale pour répondre à la fois aux besoins des familles et des habitants et aux attentes sociales collectives d'un territoire. La rédaction de ce projet social est ainsi abordée comme un processus plutôt qu'une formalité administrative.

### **ZOOM sur le cahier des charges de la CAF**

L'agrément est délivré par la commission sociale de la Caf de l'Hérault sur la base du projet social présenté par le centre social et repose sur un socle de 8 critères (circulaire Cnaf n°2012-013 relative à l'animation de la vie sociale):

- le respect d'une démarche participative dans l'élaboration du projet d'animation globale (habitants, usagers, professionnels, partenaires);
- la formalisation des modes de participation effective des habitants et des modalités de gouvernance de la structure;
- la pertinence des axes prioritaires et des objectifs généraux au regard des problématiques repérées dans le diagnostic social;
- la cohérence entre le plan d'action et les axes prioritaires et objectifs généraux ;
- la faisabilité du projet social et la capacité technique, financière et budgétaire de la structure;
- l'accessibilité (ouverture à tous, accueil des personnes handicapées, horaires, tarification, etc.) et l'effectivité de la fonction accueil dans le fonctionnement quotidien de la structure;
- l'existence d'actions intergénérationnelles, d'actions favorisant la mixité des publics et d'actions spécifiques pour les familles et les publics vulnérables;
- pour les centres sociaux, le niveau de qualification et le temps de travail du directeur
   Le projet doit également inclure une attention particulière au public « Familles »

## Méthodologie

Le service municipal jeunesse, sports, éducation qui porte le projet a choisi de recentrer le projet social de préfiguration et sa méthodologie autour de valeurs qui en font un projet novateur et ambitieux. Dans chacune des étapes, la bienveillance, la solidarité et l'humanité ont primé pour proposer aux habitants de la commune une structure citoyenne d'ouverture et d'acceptation.

Chaque intervention, chaque étape a ainsi été repensée pour produire une action réfléchie avec des attentes précises :

Maintenir et développer la dynamique enclenchée lors de la phase diagnostic pour concerner l'ensemble de la population autour de ce projet Développer les interactions avec la population pour prendre en compte les avis, les envies et les attentes concrètes et les idées de chacun

Construire un maillage professionnel cohérent pour développer un réseau de techniciens et de bénévoles complet



Pour y parvenir, différentes méthodologies de concertation et de participation active ont été mises en place :









Communication ciblée

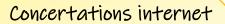


Rencontres publiques



Concours interactifs













# L'élaboration des orientations stratégiques

Lors des rencontres avec les habitants, les partenaires, les associations, les élus..., chacun a pu s'exprimer sur ses attentes pour un Centre Social, Culturel et sportif sur la commune. Appuyés par le diagnostic partagé de territoire et la restitution des problématiques dégagées, les participants de tous horizons se sont donc projetés sur les actions à mettre en œuvre pour mener à bien ce projet. 3 demi-journées ont ainsi été consacrées au partage d'idées et d'expériences pour matérialiser et ordonner les propositions de chacun.

Par thématiques (Education, famille, parentalité / Animation locale et lien social / Le centre social et vous), nous avons ainsi pu récolter de précieuses informations sur la vision des citoyens pour cette future structure. A travers ces échanges, les citoyens ont également pu se mettre dans le rôle de l'organisateur, prenant en compte les contraintes techniques, matérielles ou financières. Cette posture a pour intérêt d'installer une démarche de réflexion dans la réalisation des concepts proposés et ainsi se projeter comme intervenant et non plus seulement consommateur.

Les échanges ont été émaillé par la présence de professionnels de tous secteurs (éducateurs spécialisés, institutions locales, associations, enseignants...) et ont ainsi enrichi les analyses et projections permettant au projet de se dessiner concrètement.

Conjointement à la mobilisation des citoyens, l'équipe du service municipal Jeunesse, sports, éducation a travaillé en collaboration sur les enjeux et les préconisations identifiées lors des différentes étapes pour déterminer les grands axes de travail, les ordonner et ainsi entamer la rédaction du projet.



En analysant les objectifs généraux répartis dans chacun des axes stratégiques, nous avons mis en perspective les problématiques identifiées dans la première partie. Ces problématiques représentent les freins ne nous permettant pas, aujourd'hui, d'atteindre les objectifs.

Des objectifs opérationnels découlent de cette suite logique pour aborder de façon plus concrète, quelles solutions nous allons mettre en œuvre pour répondre à la problématique. Dans une démarche de projet « traditionnel », les objectifs opérationnels se déclinent ensuite en actions où l'on aborde la phase organisationnelle (budget, moyens humains, lieux...). Dans notre démarche d'équipe, nous avons volontairement « mutualisé » les objectifs opérationnels et les actions dans un même registre.

En effet, certaines actions sont déjà bien identifiées pour répondre à des besoins émergents. En revanche, pour d'autres secteurs d'intervention, il nous est difficile de s'engager concrètement sur une action qui se doit d'être construite mutuellement, avec la participation active. La mission de l'équipe municipale dans la construction de ce projet est de donner un cadre cohérent à l'ensemble des actions menées, et non pas de fonctionner en cercle fermé et d'organiser seuls une multitude d'actions. Les citoyens et les partenaires doivent être au cœur du projet, ils doivent donc pouvoir être initiateurs de chaque opération, et ce, à toutes les phases du projet.

Associer les acteurs concernés à cette construction permet de montrer que le Centre Social, Culturel et sportif n'a pas vocation à travailler sur toutes les problématiques d'un territoire mais qu'il doit les prioriser.

Il s'agit donc d'analyser ces priorités au regard des missions du Centre Social, Culturel et sportif selon :

- la faisabilité au regard des moyens humains, techniques et financiers.
- Hiérarchiser les problématiques en fonction du champ d'action, des dispositifs institutionnels et associatifs existants, etc..
- Faire le point sur le rôle et les compétences de chacun en interne, y compris vis-à-vis des bénévoles.
- la légitimité de ces problématiques au regard des deux missions générales CNAF :

Des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, accueillant toute la population en veillant à la mixité sociale

Des lieux de la vie sociale permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser des projets.

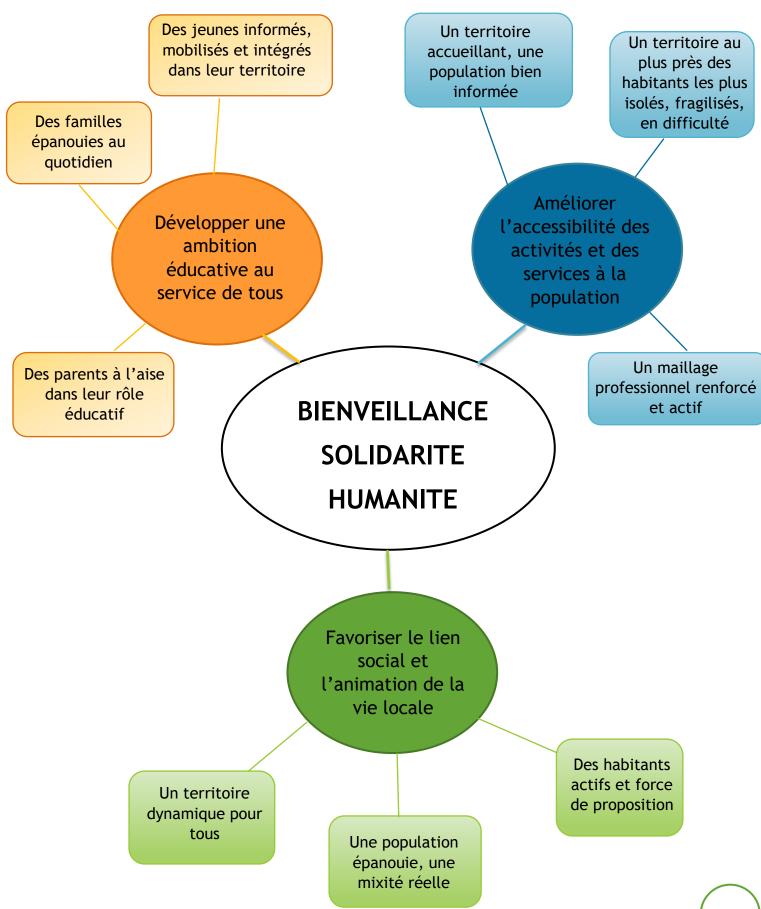
De plus les centres sociaux ont des missions complémentaires :

Organiser une fonction d'accueil et d'écoute des usagers-habitants, des familles et des groupes ou des associations

Assurer une attention particulière aux familles et aux publics fragilisés Développer des actions d'intervention sociale adaptées aux besoins de la population et du territoire

Développer la participation et la prise de responsabilité par les usagers et les bénévoles Organiser la concertation et la coordination avec les professionnels et les acteurs impliqués dans les problématiques sociales du territoire

A partir des grands axes repérés dans le diagnostic et des éléments recueillis lors des démarches participatives, nous avons pu déterminer 3 objectifs généraux dans chacune des thématiques. Les valeurs humanistes qui semblent essentielles pour un Centre Social, Culturel et Sportif, sont au centre de notre démarche, comme point de départ vers les objectifs :

















Développer une ambition éducative au service de tous







epeo

HÈRAULT



# DES FAMILLES ÉPANOUIES AU QUOTIDIEN





Des Loisirs en famille pour compléter l'offre associative ; Une Ludothèque pour jouer ensemble autrement





Un accompagnement dans les démarches en individualisant notre approche ; Accueillir, écouter, orienter pour mieux informer sur l'accès au droit ; Préparer avec les familles le départ en vacances pour tous







Le répit parental comme alternative ; Un point écoute présent et accessible sur le territoire

# DES PARENTS À L'AISE DANS LEUR RÔLE ÉDUCATIF







Des Analyses de pratique professionnelle pour former les professionnels ; Des actions de sensibilisation pour informer ; Le CLAS comme outil de prévention ; Une Commission éducative regards croisés







Un lieu centralisateur d'informations et d'orientation ; Guides « être parent à Saint-André » et des Associations remanié ; Un plan de communication global à destination des familles





Des ateliers thématiques pour approfondir ; Des conférences-débats pour informer ; Un groupe d'appui et de soutien parental pour une présence accrue ; Des café-parents pour échanger librement

# DES JEUNES INFORMÉS, MOBILISÉS ET INTÉGRÉS DANS LEUR TERRITOIRE





Le soutien scolaire par l'aide aux devoirs ; Un accompagnement dans l'orientation ; Le renforcement de l'éducation partagée





Un accompagnement dans les recherches d'emploi et de formation ; Un rapprochement avec les entreprises locales ; Une sollicitation des étudiants pour l'aide aux devoirs





Une interaction avec les entreprises locales à développer ; Recenser et renseigner les jeunes sur les aides et services disponibles ; Proposer une aide au permis de conduire en échange de bénévolat

Objectifs généraux **ENJEUX** 

#### Objectifs opérationnels

Manque d'activités en famille

Une ludothèque pour jouer ensemble autrement

Des Loisirs en famille pour compléter l'offre associative

Des familles épanouies au quotidien

Une fragilité sociale et financière

Un Accompagnement dans les démarches en individualisant notre approche

Accueillir, écouter, orienter pour mieux Informer sur l'accès aux droits

Préparer avec les familles le départ en vacances pour tous

Manque de temps pour soi, charge mentale importante Un Point écoute présent sur le territoire

Le répit parental comme alternative

Méconnaissance / manque d'implication en tant que parent

Des Analyses de pratique pour former les professionnels

Le CLAS comme outil de prévention

Une Commission éducative regards croisés pour renforcer l'action

Des parents à l'aise dans leur rôle éducatif

Une communication trop disparate vers les familles au quotidien

Un lieu centralisateur d'informations et d'orientation Guides « être parent à Saint-André »

et des Associations remanié Un plan de communication global à destination des familles

Manque d'infos et de réponses face aux difficultés éducatives

Des conférences-débats pour informer

Un groupe d'appui et de soutien parental pour une présence accrue

Des café-parents pour échanger librement

Un niveau scolaire et de diplômes inférieur au Département

Le renforcement de l'éducation partagée

Un accompagnement dans l'orientation

Le soutien scolaire par l'aide aux devoirs

Des jeunes informés, mobilisés et intégrés dans leur territoire

Un taux de chômage très élevé pour les 15/25 ans

Des difficultés de mobilité importantes pour s'épanouir

Un accompagnement dans les recherches d'emploi et de formation

Un rapprochement avec les entreprises

Une sollicitation des étudiants pour l'aide aux devoirs

Une interaction avec les entreprises locales à développer

Recenser et renseigner les jeunes sur les aides et services disponibles Proposer une aide au permis de conduire en échange de bénévolat













Améliorer
l'accessibilité des
activités et des
services à la
population











# UN TERRITOIRE ACCUEILLANT, UNE POPULATION BIEN INFORMÉE





Organiser une fête des nouveaux habitants ; Créer un livret « vivre à Saint-André » ; Associer les habitants dans la découverte du patrimoine local





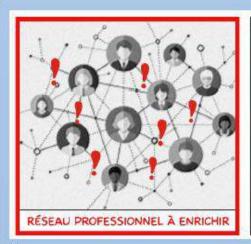
Centraliser les informations pour faciliter la vie des citoyens ; Un « office de tourisme » estival pour promouvoir le territoire ; Renforcer et coordonner une communication interprofessionnelle et associative





Un chargé d'accueil formé et informé pour orienter ; Une accessibilité renforcée (horaires, accueil, lieu...) au service de tous ; Un lieu identifié et unique pour les services à la population

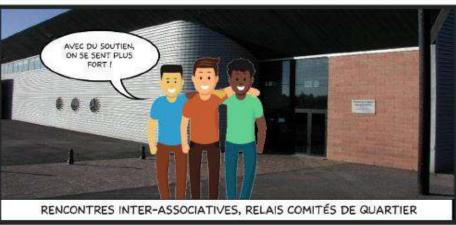
# UN MAILLAGE TERRITORIAL RENFORCÉ ET ACTIF





Une participation active aux réseaux existants ; Des rencontres interprofessionnelles régulières pour échanger sur les pratiques ; Un travail partenarial à instaurer et institutionnaliser





Des rencontres inter-associatives à organiser pour coordonner les actions ; Un relais pour les comités de quartiers pour répondre aux besoins de la population ; Un soutien humain, financier et matériel pour les structures locales

# UN TERRITOIRE AU PLUS PRÈS DES HABITANTS LES PLUS ISOLÈS, FRAGILISÈS, EN DIFFICULTÉ





Une population mobilisée autour de **projets solidaires** et d'ateliers réguliers ; Créer des **lieux de**rencontres formels et informels





Implanter des permanences de partenaires professionnels ; Un écrivain public au service de la population ; Un meilleur accompagnement en individualisant les démarches





Des cours d'informatique pour les novices ; Une aide aux démarches administratives en ligne ; Des actions de prévention et de sensibilisation aux dangers du net

Objectifs opérationnels

sensibilisation aux dangers du net











Favoriser le lien social et l'animation de la vie locale













# UN TERRITOIRE DYNAMIQUE POUR TOUS





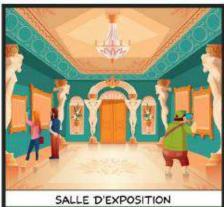
Créer un temps fort annuel rassembleur (ex : fête de la jeunesse) ; Soutenir les associations dans leurs





Synchroniser les actions pour mieux les valoriser ; Compléter l'offre d'animation locale, et notamment pour les seniors ; Créer un Pass' activités pour faciliter la découverte







Une salle d'expositions temporaires comme lieu d'intérêt ; Développer un réseau interne avec la bibliothèque et les associations culturelles ; Proposer des ateliers / initiations pour faire découvrir et soutenir l'offre associative ; Mettre en valeur le patrimoine local à travers des actions culturelles

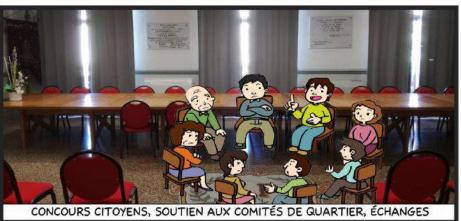
# DES HABITANTS ACTIFS ET FORCE DE PROPOSITION





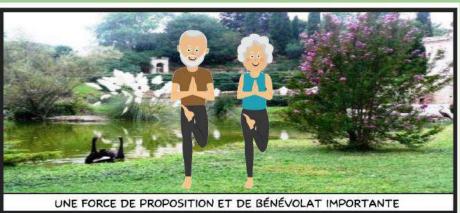
Appeler au don de matériel pour faire vivre le centre ; Susciter l'envie de participer aux actions du centre ; Réaliser des campagnes d'appel au bénévolat pour mettre en avant les compétences de chacun





Organiser des concours citoyens pour réaliser les bonnes idées ; Offrir un espace d'échanges et d'initiatives libres ; Accompagner et soutenir les référents de quartier

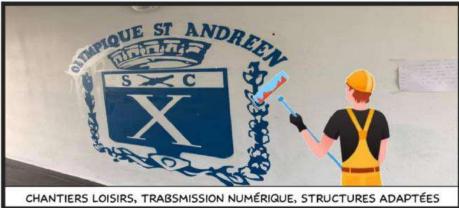




Mobiliser les forces vives et libres pour faire vivre le bénévolat, créer une dynamique participative

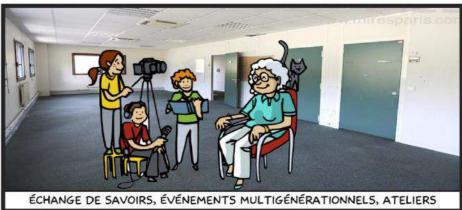
# UNE POPULATION ÉPANOUIE, UNE MIXITÉ RÉELLE



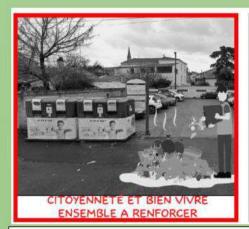


Des chantiers loisirs pour valoriser leur action ; Une transmission numérique vers les plus âgés ; Des structures adaptées aux besoins des jeunes pour les intégrer





L'échange de savoirs pour valoriser les compétences de chacun ; Des événements spécifiques multigénérationnels ; Des ateliers réguliers pour créer du lien et de l'interaction





Le Conseil des Jeunes Citoyens comme levier d'initiatives ; Des actions de sensibilisation, des campagnes de prévention régulières ; Une notion environnementale présente dans tous les projets

/

Manque de festivités et d'un événement majeur Créer un temps fort annuel rassembleur (ex : fête de la jeunesse)

Un soutien les associations dans leurs festivités

Un territoire dynamique pour tous

Pas de coordination des actions existantes Synchroniser les actions pour mieux les valoriser

Compléter l'offre d'animation locale, et notamment pour les seniors

**Créer un Pass' activités** pour faciliter la découverte

L'accès à la culture très restreint Une salle d'expositions temporaires comme lieu d'intérêt

Un réseau interne avec la bibliothèque et les associations

**Des ateliers / initiations** pour faire découvrir et soutenir l'offre associative Mettre en valeur **le patrimoine local** à

Mettre en valeur **le patrimoine local** à travers des actions culturelles

Une population peu mobilisée dans la vie de la cité Des **campagnes d'appel au bénévolat** pour mettre en avant les compétences

Susciter l'envie de **participer aux actions** du centre

Un appel au **don de matériel** pour faire vivre le centre

Des habitants actifs et force de proposition

Une force d'action et d'initiatives peu mobilisée

Des concours des b

Créer une dynamique participative, notamment chez les jeunes retraités Des concours citoyens pour réaliser

Mobiliser les forces vives pour faire

vivre le bénévolat

les bonnes idées
Un espace d'échanges et d'initiatives libres

Accompagner et soutenir les référents de quartier

Manque de place laissée aux initiatives citoyennes

L'intégration des

jeunes au sein de la

cité

Des **chantiers loisirs** pour valoriser leur action

Une **transmission numérique** vers les plus âgés

Une maison des jeunes adaptées aux besoins des jeunes pour les intégrer L'échange de savoirs pour valoriser

Une population épanouie, une mixité réelle

Un manque d'actions intergénérationnelles

Des **événements spécifiques** multigénérationnels

Des **ateliers réguliers** pour créer du lien et de l'interaction

La citoyenneté et le bien vivre ensemble à renforcer Le Conseil des Jeunes Citoyens comme levier d'initiatives

Des **actions de sensibilisation**, des campagnes de prévention régulières

Une **notion environnementale** présente dans tous les projets

animation de la vie locale Favoriser le lien social et l' La cohérence du projet social repose sur l'interdépendance et l'interconnexion des différentes orientations entre elles, la complémentarité des objectifs, la perméabilité des actions. Une même action, rattachée à un objectif opérationnel précis, répond le plus souvent dans le même temps à d'autres objectifs renvoyant à d'autres orientations. Ce tableau, non exhaustif résume cette transversalité.

**Améliorer** Favoriser le lien Développer une **Actions** l'accessibilité des social et ambition activités et des l'animation de la éducative au services à la vie locale service de tous population Un territoire au plus près des habitants les plus isolés, fragilisés, en difficulté et Des familles accomplies au quotidien Une population épanouie, une mixité Des jeunes informés, mobilisés et Un maillage professionnel renforcé Des parents à l'aise dans leur rôle Un territoire dynamique pour tous Des habitants actifs et force de intégrés dans leur territoire Un territoire accueillant, une population bien informée proposition éducatif réelle Conférences - débats Une salle d'exposition Echange de savoirs Cours d'informatique Loisirs en famille Accueil nouveaux habitants Fête de la jeunesse Chantiers loisirs Pass' Activités C.L.A.S. Café des parents

Pour permettre une lisibilité et une continuité des actions, chacune d'entre elle est construite à travers une fiche action. Cette fiche permet de rassembler tous les éléments concernant l'action, du cadre d'intervention au déroulé en passant par les modalités d'évaluation et les partenaires. Cette feuille de route est essentielle au bon suivi des objectifs généraux. Voici 3 illustrations opérationnelles présentées, soit une par Axe d'intervention principal :

FICHE ACTION: POINT ECOUTE PARENTS - ENFANTS				
PORTEUR DU PROJET : Centre	social, culturel et sportif	REFERENT : Animatrice Parentalité		
CADRE DE L'INTERVENTION	AXE D'INTERVENTION	OBJECTIFS		
AXE PRINCIPAL	Développer une ambition éducative pour tous	Des familles épanouies au quotidien		
AXES ET OBJECTIFS	Développer une ambition éducative pour tous	Des parents à l'aise dans leur rôle éducatif		
SECONDAIRES	Améliorer l'accessibilité des activités et services à la population	Un territoire au plus près des habitants les plus isolés, fragilisés, en difficulté Un maillage territorial renforcé et actif		

#### PROBLEMATIQUES REPEREES NECESSITANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Public familial très représenté, Fragilité sociale marquée, Difficultés éducatives importantes, Désertification des partenaires sur le territoire, Problèmes de mobilité sur le territoire

#### **DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ACTION**

Une permanence d'un psychologue est instaurée dans les locaux du centre social, culturel et sportif à raison d'une demi-journée par quinzaine. Les consultations sont anonymes et gratuites, accessibles aux parents comme aux jeunes confrontés à des difficultés éducatives, scolaires ou autres.

PUBLIC CIBLE	PARTENAIRES
Parents et adolescents en proie à des difficultés éducatives, sociales, financières ou de santé.	Ecole des Parents 34 (intervenant) Parents d'élèves, UFCV, écoles, Associations, CCAS.

#### **DEROULEMENT DE L'ACTION**

Une convention est signée avec l'EPE 34 pour installer une permanence physique d'un psychologue dans une salle adaptée et accessible dans le Centre Social, Culturel et Sportif. Cette permanence se déroule sur RDV mais de façon anonyme et gratuite pour faciliter la démarche des personnes intéressées. Un adulte ou un jeune peut être reçu seul si nécessaire ou ensemble.

LES LOCAUX : une salle indépendante est mise à disposition (1 cours de la liberté). L'association intervient durant les heures de présence des agents pour l'ouverture et la fermeture. Une salle d'attente sera mise en place. LE MATERIEL : Du matériel de base sera fourni pour faciliter l'intervention : ordinateur, connexion internet, téléphone, bureau ou fauteuil.

L'ENCADREMENT : la psychologue intervient de façon autonome sans intervention de la part de l'équipe d'animation locale.

LE PILOTAGE : une rencontre trimestrielle aura lieu entre le référent d'action et l'association pour évaluer les modalités d'organisation et réadapter l'offre si nécessaire. L'association, en tant que partenaire sera présente aux comités de pilotage et groupes thématiques concernés.

#### **EVALUATION DE L'ACTION**

CRITERES : Identification du service fourni et de la présence de l'EPE 34 par les familles, utilisation du service, Satisfaction des familles du service de proximité, travail partenarial amélioré et renforcé

INDICATEURS : nombre d'entretiens, nombre de familles concernées, 80% de plages de rdy assurées

MODALITES: restitution du bilan de l'association, pointage présences, enquête anonyme

#### **FINANCEMENT**

Permanences de l'association : 3800 €

Mise à disposition de locaux et de matériel informatique gratuitement.

#### **VALORISATION DU PROJET**

Communication importante pour annoncer le démarrage du service de proximité
Mise en avant de l'association et de l'intervenant à travers les supports numériques et réseaux.
Echanges et travail partenarial engagé permettant de partager la vision du territoire et adapter l'offre.

FICHE ACTION : UN CHARGE D'ACCUEIL FORME ET INFORME				
PORTEUR DU PROJET : Centre	social, culturel et sportif	REFERENT : Directeur		
CADRE DE L'INTERVENTION	AXE D'INTERVENTION	OBJECTIFS		
AXE PRINCIPAL	Améliorer l'accessibilité des activités et services à la population	Un territoire accueillant, une population bien informée		
AXES ET OBJECTIFS	Améliorer l'accessibilité des activités et services à la population	Un territoire au plus près des habitants les plus isolés, fragilisés, en difficulté		
SECONDAIRES	Développer une ambition éducative au service de tous	Des familles épanouies au quotidien Des jeunes informés, mobilisés et intégrés dans leur territoire		

#### PROBLEMATIQUES REPEREES NECESSITANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Manque d'un lieu centralisateur d'informations, difficultés de mobilité pour le public, accessibilité du service public de proximité, nécessité de présence d'un agent accueillant, formé aux techniques d'accueil et bien informé sur les actions présentes sur le territoire

#### **DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ACTION**

Le chargé d'accueil du centre social, culturel et sportif est la vitrine de la structure. Il est nécessaire que l'agent soit formé aux bonnes techniques d'accueil mais aussi de dépasser ses fonctions dans l'accompagnement individualisé des demandes. Une connaissance approfondie du secteur est nécessaire ainsi qu'un véritable sens du service public.

PUBLIC CIBLE	PARTENAIRES
Utilisateurs du centre social	CNFPT, autres centres sociaux, associations, mairie, partenaires

#### **DEROULEMENT DE L'ACTION**

Le chargé d'accueil devra suivre une formation complète et prendre contact avec tous les partenaires locaux pour s'immerger sur les pratiques et actions existantes du territoire. Pour cela, il participera activement aux réunions de service et des différents réseaux. Il rédigera les comptes-rendus de ces réunions pour être informé de tous les sujets. Des outils devront être créés pour rassembler et organiser toutes ces informations et les rendre disponibles au public. Un binôme sera formé avec un agent de la régie pour assurer la continuité de ce service.

LES LOCAUX : le bureau d'accueil sera positionné dans le centre social, culturel et sportif au RDC (1 cours de la liberté). Les heures d'ouverture seront adaptées pour offrir un service maximal à la population.

LE MATERIEL : Du matériel de base sera fourni pour faciliter l'action : ordinateur, connexion internet, téléphone, bureau ou fauteuil. Un logiciel de retranscription des demandes et services fournis sera mis en place.

L'ENCADREMENT : le directeur du centre accompagnera l'agent ainsi que tous les animateurs dans leur champ de compétence spécifique.

LE PILOTAGE: une réunion de service hebdomadaire sera organisée pour faire un point sur les problématiques, les difficultés rencontrées par l'agent et pour qu'il puisse proposer un projet d'accueil améliorant les fonctionnalités.

#### **EVALUATION DE L'ACTION**

CRITERES : capacités à centraliser les informations et les diffuser, communication internet et intra-professionnelle INDICATEURS : récupération de 100% des informations nécessaires à la population, satisfaction des usagers MODALITES : questionnaire à l'accueil (borne interactive), sondages à la population

#### **FINANCEMENT**

Formations CNFPT : mission d'accueil, accueil publics difficiles, maitrise des outils informatiques Formations de la Fédération des Centre sociaux sur les fonctions spécifiques d'accueil en CS. Matériel pour organiser l'espace d'accueil (supports de présentation, affichage...) : 500 € Borne interactive de satisfaction + logiciel 600 €

#### **VALORISATION DU PROJET**

La fonction « Accueil » dans le centre social est primordiale pour satisfaire les usagers en allant au-delà du simple quichet. La personnalisation de l'accueil nécessite du temps mais apporte une vraie plus-value au service.

FICHE ACTIO	N : FETE DE LA JEUN	ESSE ET DU SPORT
PORTEUR DU PROJET : Centre	social, culturel et sportif	REFERENTS: Anim. Pré-ados, Directeur
CADRE DE L'INTERVENTION	AXE D'INTERVENTION	OBJECTIFS
AXE PRINCIPAL	Favoriser le lien social et l'animation de la vie locale	Un territoire dynamique pour tous
	Favoriser le lien social et l'animation de la vie locale	Des habitants actifs et force de proposition
AXES ET OBJECTIFS SECONDAIRES	Développer une ambition éducative au service de tous  Améliorer l'accessibilité des	Des jeunes informés, mobilisés et intégrés dans leur territoire Des parents à l'aise dans leur rôle éducatif Un maillage professionnel renforcé et actif
	activités et services à la population	9- р

#### PROBLEMATIQUES REPEREES NECESSITANT LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Manque d'une festivité majeure et rassembleuse sur la commune. Manque d'actions d'envergure envers la jeunesse. Les partenariats et les relations inter-associations sont encore sous-développés sur la commune autour d'une action partagée. La mise en valeur des réseaux jeunesse et sport n'est pas assez marquée.

#### **DESCRIPTION SYNTHETIQUE DE L'ACTION**

La fête de la jeunesse et du sport est portée par le Conseil des Jeunes Citoyens et organisée début juin. Elle rassemble une multitude d'associations, de partenaires et d'acteurs locaux pour offrir un espace de jeux pour les enfants et familles mais aussi un panel d'informations et de sensibilisation pour tous les publics (0-3 ans, 3-12 ans, adolescents, jeunes parents, parents, grands-parents...).

PUBLIC CIBLE	PARTENAIRES
Familles, enfants, jeunes enfants, adolescents	Associations, ALSH, Mairie, Partenaires (MLJ, EPE 34, Hérault sport, Département), écoles, parents d'élèves

#### **DEROULEMENT DE L'ACTION**

La journée est organisée par secteurs ludiques (jeux de société, sports, découverte, stand d'information...) pour permettre à tous de découvrir les stands gratuits pour tous. Des temps forts comme des démonstrations participent à l'animation de la journée. Une restauration est tenue par les jeunes du CJC et de l'ALSH Ados qui s'autofinancent une action par la suite avec les bénéfices. Cette journée se conclue par un spectacle familial où une association locale organise le repas.

LES LOCAUX : le gymnase et l'ensemble des installations sportives sont réservées pour cette journée pour promouvoir un maximum d'activités différentes.

LE MATERIEL: matériel municipal (40 tables, 300 chaises, grilles, barrières, scène, réfrigérateur), matériel fourni par Hérault sport pour les différentes pratiques. Chaque association met à disposition son propre matériel. L'ENCADREMENT: 2 animateurs sont impliqués dans l'organisation en amont, le contact avec les partenaires, la réservation du matériel en lien avec les ieunes du CJC.

LE PILOTAGE : plusieurs réunions ont lieu mensuellement dès janvier pour préparer la rencontre. Le CJC et les différents partenaires sont impliqués progressivement avec une réunion commune juste avant la journée.

#### **EVALUATION DE L'ACTION**

CRITERES : anticipation et déroulé de l'organisation selon une fiche « événementielle », anticipation des demandes et mise en application, sécurité assurée, participation des associations et partenaires, implication des jeunes INDICATEURS : fréquentation au-delà de 500 personnes, satisfaction des participants, satisfaction des partenaires présents, retombée pour l'image du centre et du CJC

MODALITES : pointage présences, enquêtes réalisées par les jeunes sur place

#### **FINANCEMENT**

Prestations de services : 1300 € (démonstrations, spectacle...) Alimentation, buvette : 300 € ; Matériel : 500 € ; Communication 50 €

Mise à disposition de locaux municipaux gratuitement.

#### **VALORISATION DU PROJET**

Mise en avant du Conseil des Jeunes Citoyens.

Valorisation de la commune à travers une manifestation dépassant le cadre de son territoire (intercommunale) Mise en relation de tous les partenaires autour d'un projet commun

# L'évaluation participative

L'évaluation est une démarche dynamique qui doit permettre, tout au long de l'année du projet social, de mesurer les résultats obtenus, à partir des actions menées par le Centre Social, Culturel et Sportif, au regard des orientations choisies.

Elle permet de mesurer et d'analyser la mise en œuvre opérationnelle du projet en terme qualitatif et quantitatif et de réajuster en fonction de l'analyse des résultats.

Elle a du sens et de l'intérêt dans la mesure où elle est portée par la structure dans son ensemble, c'est-à-dire par les administrateurs sur l'aspect des choix stratégiques, par l'équipe professionnelle sur l'aspect de la mise en œuvre et si elle associe des acteurs : habitants, adhérents, partenaires...

De ce fait, des critères d'évaluation seront choisis à chaque orientation selon 4 termes :

# Pertinence

Rapport entre les besoins, les enjeux et les objectifs



# Effectivité

Rapport entre les moyens prévus et les moyens mis en œuvre

# Efficience

Rapport entre les moyens mis en œuvre et les résultats

### Notoriété

Rayonnement et légitimité du Centre Social auprès des habitants et des partenaires

Des indicateurs qualitatifs et quantitatifs seront ensuite déterminés pour proposer des évaluations adaptées et judicieuses à chaque action, indicateurs précisés dans la fiche action elle-même et dans les tableaux des pages suivantes.

Plusieurs outils seront déclinés pour réaliser ces bilans avec les différents acteurs (salariés, bénévoles, partenaires, élus) : feuilles de présence, grilles d'analyse de participation, cibles et blasons, graphique radar, jeux coopératifs, cahiers de bords...

L'expérimentation de cette méthode et de cette démarche de travail sera réalisée sur la première année du projet afin de les tester et le cas échéant, de les faire évoluer.

Objectifs generaux Des familles épanouies au quotidien Taise dans leur rôle éducatif informés, informés, mobilisés et intégrés dans leur territoire leur territoire
---

	AXE: Amé	Axe: Améliorer l'accessibilit	ré des activités et services à la population	vices à la population	V
Objectifs généraux	Résultats attendus selon les constats	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation	Indicateurs	Modalités d'évaluation
Un territoire accueillant.	Des nouveaux habitants bien intégrés	Organiser une fête des nouveaux habitants	<ul> <li>Nombre de présences</li> <li>Capacité à réunir les informations</li> <li>Qualitatif</li> </ul>	-50% de nvx habitants - Liens avec services concernés	- Pointage présences - Sondage - Enguête satisfaction
une population bien	Une communication ciblée et adaptée	Une communication interprofessionnelle et associative à renforcer et	<ul> <li>Nombre associations</li> <li>impliquées</li> <li>Mise à jour des données</li> <li>réaulières</li> </ul>	-30% association impliquées -80% de réponses -30% de participation	- Pointage lors des réunions - Questionnaires - Sondage à 1 mois et à 2 ou 3mois après
informée	Un lieu de vie et d'informations identifié et centralisateur	Un chargé d'accueil formé et informé pour mieux orienter	- Capacité à centraliser et à diffuser les infos - Communication inter professionnelle	-100% des utiles nécessaires à la population	- Questionnaire à l'accueil (borne interactive) - Sondages
Un maillage territorial	Un réseau professionnel plus développé	Une participation active aux réseaux existants	- Nombre de réunions de réseaux - Nombre d'actions en réseau	-80% de présence sur les réseaux -Avec 50% des actions en découlant	- Tableau récapitulatif de participation et d'actions
renforcé et actif	Une implantation et une reconnaissance à faire valoir	Un relais pour les comités de quartier pour répondre aux besoins de la	<ul> <li>Nombre de référents</li> <li>impliqués</li> <li>Nombre de comités de travail</li> </ul>	-90% de référents	- Pointage - Questionnaires (réunion référent)
Un territoire au plus près	Moins de personnes isolées	Une population mobilisée autour de projets solidaires	<ul> <li>Nombre d'actions avec</li> <li>population mobilisée</li> <li>Nombre de participant,</li> <li>différence des publics</li> </ul>	-4 actions menées	- Pointage - Enguête de satisfaction
des habitants es plus isolés,	Un accès aux droits et à l'information facilitée	Implanter des permanences de partenaires professionnels	<ul> <li>Nombre de permanence</li> <li>Diversification</li> <li>Participation de la population</li> </ul>	-4 à 6 permanences par semaine -80% de participation	- Enguête de satisfaction - Bilan des partenaires
fragilisés, en difficulté	Une fracture numérique moins présente	Une aide aux démarches administratives en ligne	- Fréquentation selon âge, horaire - Nombre de postes - Disponibilité de personnel	- Taux de remplissage selon thématique - 6 postes - 1heure de disponible	- Pointage - Enquête de satisfaction

		Axe: F	avoriser le lien	Axe: Favoriser le lien social et l'animation de la vie locale	de la vie locale	
	Objectifs généraux	Résultats attendus selon les constats	Objectifs opérationnels	Critères d'évaluation	Indicateurs	Modalités d'évaluation
		Création d'une festivité majeure reconnue	Créer un temps fort annuel rassembleur	-Déroulé de l'organisation -Sécurité assurée -Participation des asso et	- Fréquentation 500 pers Satisfaction des - Participants	- Pointage présences - Enquêtes réalisées par les jeunes sur place
	dynamique pour tous	Une meilleure coordination des actions existantes	Compléter l'offre d'animation locale, et notamment pour les	-Centralisation des actions -Nombre de partenaires impliqués	- 40% des associations et partenaires représentées	-Enguête de satisfaction - Bilan associatif
71,		Un meilleur accès à la culture	Un réseau interne avec la bibliothèque et les associations	-Nombre de bénévoles présents -Diversité des compétences présentes	- Fréquentation des services - Rapprochement et actions menées en commun	- Micro-trottoir auprès des citoyens
	Des	Une population plus mobilisée	Une campagne d'appel au bénévolat	-Participation du public ciblé -Nombre de propositions retenues	- Recrutement de 10 bénévoles	- Bilan oral lors des comités
	actifs et force de	Une force vive impliquée et volontaire	Créer une dynamique notamment chez les jeunes retraités	-Propositions retenues -Volontaires présents et mobilisés	- Nombre de participants - Lien fort créé entre les personnes	-Pointage et nombre de rencontres organisées
	proposition	Plus de places laissées aux bonnes initiatives	Des concours citoyens pour réaliser les bonnes idées	-Nombre de citoyens impliqués -Réalisation possible d'un projet	- Taux de réponse et de participation	- Charte de qualité des projets -Réalisation des projets
	Une	Des jeunes mieux intégrés dans la vie de la cité	Des chantiers loisirs pour valoriser l'action des jeunes	-Nombre de chantiers loisirs - Pertinence du chantier -Mobilisation des jeunes	- 2 à 3 chantiers par an - 100% remplissage	- Bilan des actions - Satisfaction des usagers - Valorisation de l'action
	population épanouie, une mixité réelle	Des liens intergénérationnels favorisés	Des événements spécifiques multigénérationnels	-Des liens créés autour d'actions -Mobilisation des 2 publics -Pertinence des actions	- 2 à 3 actions par an - 80% mobilisation	- Enquête de satisfaction
113		La citoyenneté et le bien vivre ensemble développés	Le Conseil des Jeunes Citoyens comme levier d'initiatives	-Nombre de jeunes impliqués -Nombre de projets menés	- 10 à 15 actions - 10090 des jeunes impliqués	- Mise en valeurs des actions à travers les relais de communication

#### Le fonctionnement

#### - Gouvernance et organigramme fonctionnel (délibérant, participatif, exécutif)

La ville de Saint-André de Sangonis a choisi de confier le portage du projet au service municipal Jeunesse, Sports, Education. Ce choix a été guidé par l'expérience et le vécu du fonctionnement d'une structure municipale au service de la jeunesse et des familles. Ce service est impliqué depuis plusieurs années sur les questions liées à l'Education Populaire d'une part, mais également de l'animation socio-culturelle, le sport et la parentalité. Il s'est construit un réseau en plein essor qui lui permet d'avoir une place centrale dans ce projet.

En effectuant un rapprochement des services internes avec le CCAS et la Bibliothèque, le Pôle Municipal Culturel, Sport et Social bénéficie d'une ossature complète et diversifiée permettant de répondre aux critères définis par le cahier des charges CNAF.

#### La fonction délibérante

En tant que structure municipale, le Conseil Municipal, présidé par le Maire, occupera les fonctions délibérantes.

Chaque décision majeure sera donc soumise au vote de l'institution.

En son sein, des membres du Conseil Municipal seront désignés pour faire partie de l'entité et ainsi être représentés lors des Comités de Pilotage du centre.

Les comités de pilotage permettront de présenter les bilans des actions et des commissions, mais également de redéfinir les objectifs à atteindre. Le Conseil Municipal a ensuite pour rôle d'entériner ces décisions.

#### • La fonction exécutive

La fonction exécutive est assurée par du personnel municipal dont une majorité des agents du service municipal Jeunesse, Sports, Education.

Ce service, inclus dans le Pôle Culturel, Sport et Social formera donc le socle des professionnels mis à disposition de cette nouvelle structure. Le Centre Social, Culturel et Sportif recouvrera ainsi toutes les fonctions liées à l'animation socio-culturelle des accueils de loisirs communaux, l'animation sportive municipale ainsi que les actions d'accompagnement liées à l'éducation, la parentalité...



En parallèle, le rapprochement avec les services municipaux du CCAS et de la bibliothèque ont pour objectif de développer des partenariats et concevoir des projets transversaux répondant aux problématiques communes. Bien que les agents concernés ne soient pas directement intégrés dans la structure, leur participation active est essentielle.

Son champ d'action sera ainsi étendu aux missions liées à la famille, l'intergénérationnel ou encore l'événementiel.

#### La fonction participative



La participation des habitants est au cœur du projet du Centre Social, Culturel et Sportif. Elle est envisagée sous l'angle d'une « responsabilisation des personnes face aux enjeux du quotidien et aux réalités vécues par les habitants d'un territoire » (extraits de la Charte fédérale des centres sociaux). Chaque volontaire s'engagera de façon écrite à travers la signature d'une charte de la laïcité.

La fonction participative est ouverte à toutes personnes volontaires et se présente sous deux formes possibles :

Participation aux actions et aux projets

Un groupe projet est créé et constitué de personnes volontaires. Il est ouvert à tous les adhérents, que ce soit pour participer aux activités en tant qu'utilisateur ou proposer soi-même des actions et de nouvelles activités. L'objectif est d'amener chacun vers une implication responsable, peu importe sa pratique ou ses connaissances. Le retour d'expérience est primordial pour développer de nouvelles actions et améliorer l'existant.

Participation aux comités de pilotage, comités techniques et commissions

La participation aux commissions, comités techniques ou de pilotage est également ouverte à tous. Les bénévoles investis ainsi que les partenaires sont prioritaires pour mettre en avant leur implication mais aussi leur vision de la structure. Ces rencontres périodiques permettront de matérialiser les avancées de chaque projet où chacun pourra prendre la parole de façon transparente.

Dans chacune de ces instances, l'esprit de bienveillance et de parole libre seront promues pour favoriser au maximum les échanges et faire avancer les débats. La voix de la population pourra ainsi être entendue et reconnue pour répondre à ses besoins.

#### Fonction délibérante

**Conseil Municipal** 

#### Fonction exécutive

Directeur (1 ETP, DESJEPS)

Référent famille (1 ETP, DEJEPS)

Chargé accueil (1 ETP)

Régie (1.7 ETP)

Animateurs référents (5 ETP)

Fonction participative

Comité de pilotage

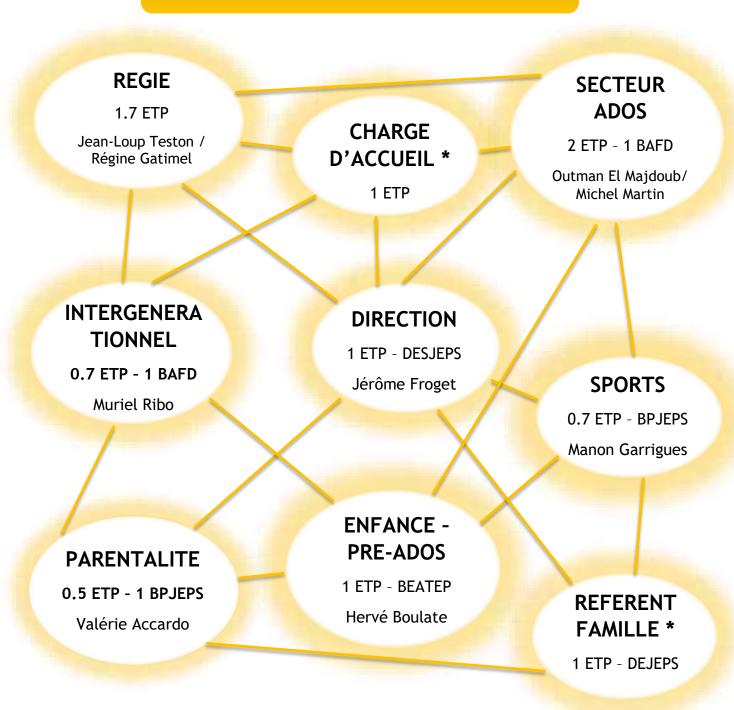
Groupes de travail thématiques

Actions

La structure actuelle du service municipal Jeunesse, Sports, Education permet d'envisager un fonctionnement du Centre Social, Culturel et sportif novateur en collectivité territoriale. De par les compétences et l'expérience de chaque agent constituant cette future structure, le management par projets semble le plus approprié.

Chaque agent aura ainsi un portefeuille d'activités à mettre en œuvre dans son champ d'intervention spécifique. La majorité des actions menées étant transversales et plurisectorielles, les agents pourront évoluer en tant que « chef de projet » dans leur secteur mais également en tant qu'intervenant dans un autre.

### Organigramme prévisionnel Fonction exécutive



<sup>\*</sup> Postes en cours de recrutement

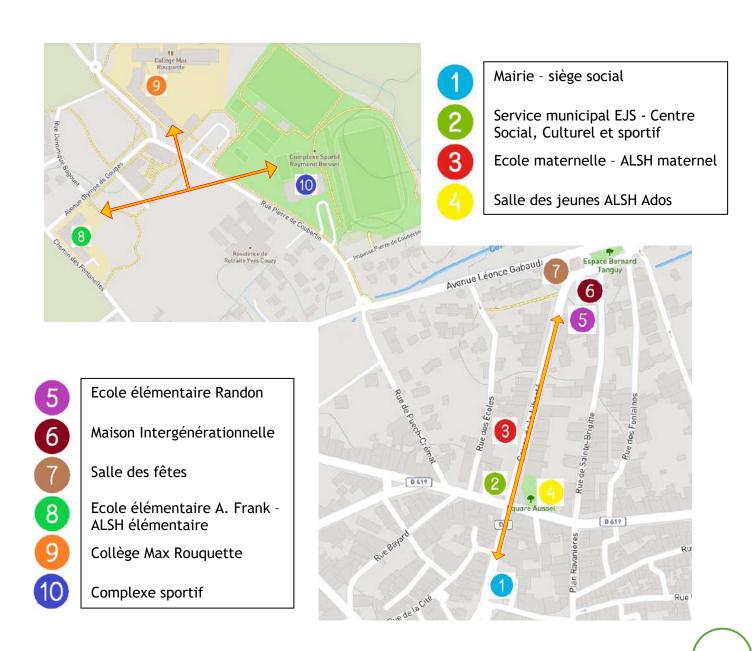
#### Des lieux multifonctionnels

Le projet de Centre Social, Culturel et sportif a été étudié pour tenir compte de la géographie communale. Le centre-ville est ainsi privilégié pour accueillir une structure de proximité, accessible et vivante pour créer une dynamique autour de cet axe : Place du village – mairie – Ecole maternelle – Centre Social, Culturel et Sportif – salle des fêtes.

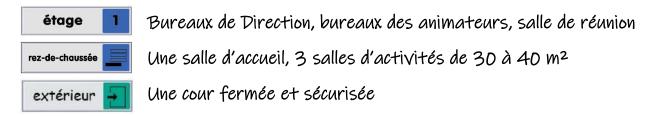
Cet axe renforcera l'identité du cœur du village complétant le secteur Nord-Est du village concentré autour du complexe sportif – école élémentaire – collège.

La construction de cet axe stratégique s'opèrera en plusieurs étapes. La commune étant en pleine expansion, plusieurs travaux de grande ampleur sont engagés (construction d'une maison multigénérationnelle, agrandissement des écoles élémentaire et maternelle, construction de halles de sports supplémentaires...). L'implantation du Centre Social, Culturel et Sportif s'effectuera donc dans un phasage intégrant tous ces enjeux urbanistiques entre 2022 et 2024.

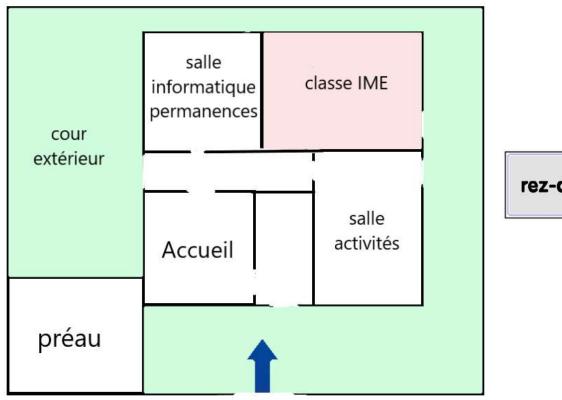
#### Carte des établissements 2022



En 2022, la création du Centre Social, Culturel et Sportif s'implantera donc en plein cœur du village, dans l'actuel Service municipal jeunesse, sports, éducation. Idéalement situé et accessible, le bâtiment, ancienne école élémentaire, dispose de plusieurs atouts :



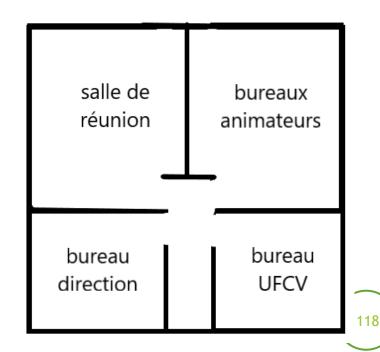
# Implantation du Centre Social, Culturel et Sportif en 2022 (Service Jeunesse, Sports, Education actuel)





entrée par Cours de la liberté

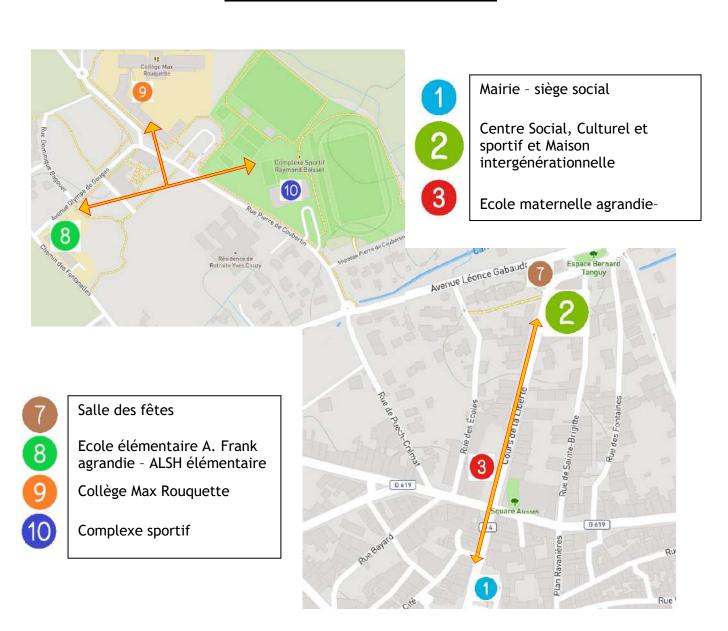




Durant 2 années, deux chantiers majeurs vont redessiner le visage du cœur de village et sa dynamique de déplacements. Dans le secteur nord, l'agrandissement de l'école élémentaire A. Frank permettra de concentrer un groupe scolaire élémentaire de 18 classes d'ici fin 2023. Cet ensemble accueillera le centre de loisirs élémentaire et pourra accueillir les élèves de l'actuelle école Randon. Cette école, laissée libre en cœur de ville, sera le lieu d'implantation du futur Centre Social, Culturel et Sportif d'ici 2024. La configuration de ce lieu, par sa proximité du centre-ville et son espace est idéale.

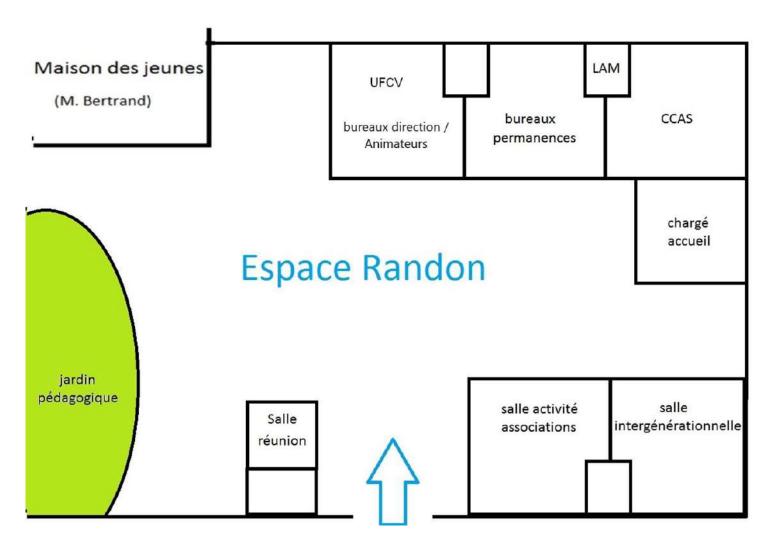
A proximité immédiate de l'école Randon, le second chantier concerne la réhabilitation de la « Maison Bertrand » en salles multigénérationnelles. Le rez-de-jardin sera réservé à l'ALSH Ados et la Maison des jeunes, le rez-de-chaussée sera quant à lui équipé d'une salle de 120 m² pouvant accueillir activités de petite enfance et du 3ème âge.

#### Carte des établissements 2024



C'est donc un lieu de vie complet, intergénérationnel et au service de la population qui se dessine à proximité immédiate du cœur de ville. Cet ensemble offrira à terme 5 salles de 60 m², un espace dédié à l'accueil de plus de 40 m², une salle de réunion et des petites salles intermédiaires de liaison. S'ajoute à cela un espace extérieur vaste et sécurisé dont une partie aménagée en jardin pédagogique faisant le lien avec la Maison multigénérationnelle par le rez-de-jardin.

### Future implantation du Centre Social, Culturel et Sportif en 2024



Entrée par le Cours de la liberté

En attendant cette finalité, le Centre Social, Culturel et Sportif pourra proposer une palette d'actions intéressante dans le Service Municipal Jeunesse, Sports, Education actuel. Les espaces sont fonctionnels et permettront d'offrir un espace d'accueil accessible et avenant, une salle numérique, un espace dédié aux permanences institutionnelles et une salle d'activités.

Les espaces extérieurs sécurisés ainsi que les aménagements réalisés à l'étage (grande salle de réunion, bureaux individuels en open space...) permettent d'envisager de multiples fonctionnalités.

#### Un public, des publics

Le Centre Social, Culturel a vocation à accueillir l'ensemble des habitants pour satisfaire les services à la population. Seulement, les attentes diffèrent énormément selon les catégories socio-professionnelles, l'âge ou encore la composition du foyer. Il est donc indispensable de créer cette structure en essayant de s'adapter au maximum à toutes ces spécificités pour trouver son public.

Le Centre social adoptera ainsi des horaires d'ouverture fonctionnelles mais adaptables à chacun des services proposés :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MATIN 8h30- 12h	ACCUE	PUBLIC	P	ermaner	ices)	PUBLIC 1/2
APRES- MIDI 13h30- 17h	Ac	fivi-fie	250	ACCUEIL	PUBLIC	Activities
SOTREE			Association	ons		ÉVÉNEMENTS



DES OUVERTURES EN SOIRÉE POSSIBLES

UNE OUVERTURE UN SAMEDI MATIN SUR DEUX

UNE AUTONOMIE MESUREE DES PARTENAIRES ET ASSOCIATIONS

UNE AMPLITUDE HORAIRE ADAPTABLE EN FONCTION DES ACTIONS DU PROJET

Ainsi, chaque jour ouvré de la semaine, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, un agent chargé d'accueil sera présent pour accueillir, orienter, renseigner les citoyens. Ce point central de la structure s'accompagnera de fonctionnalités différentes selon les jours et horaires. Des permanences institutionnelles seront ainsi présentes dans les locaux en complémentarité d'actions mises en place par la structure ou les partenaires.

En soirée, le lieu sera principalement occupé par les associations pouvant pratiquer librement leur activité. Il est important que les associations du quartier puissent avoir la possibilité de réaliser différents types d'actions, des activités en articulation avec le projet du centre social et des activités en totale autonomie.

Afin de permettre aux associations d'utiliser les locaux en dehors de temps de présence des agents de la structure, une gestion partagée est envisagée entre la structure porteuse et l'association intervenante à travers un conventionnement.

En dehors des horaires d'ouverture « classiques », les actions menées pourront conduire à une ouverture du Centre Social, Culturel et Sportif en soirée ou le week-end. Les événements organisés par la structure ou en complémentarité des partenaires apportent une dynamique et sont indissociables de la vie de la structure. La vie du projet social ne peut se réduire aux seuls horaires d'ouverture des administrations et entreprises car c'est à ce moment précis que l'animation de la vie locale prend forme.

#### - L'adhésion au Centre social, culturel et associatif

Pour pouvoir participer aux différentes actions menées, une adhésion symbolique et annuelle sera demandée aux citoyens. Elle sera présentée comme une carte d'accès permettant de bénéficier de tous les services. Cette participation est une sorte d'engagement qui permet de responsabiliser les participants, non pas par le montant financier, mais symboliquement. Tous les bénéficiaires de la carte pourront également participer aux instances de concertation et de décision, en tant que membre.

Cette carte sera accompagnée de la signature pour chaque adhérent d'une charte de la ïcité tirée de la charte nationale de la laïcité de la branche famille de la CAF de l'Hérault.

La tarification de l'adhésion annuelle sera ainsi proposée :



5 € annuel pour une personne seule

10 € annuel pour une famille

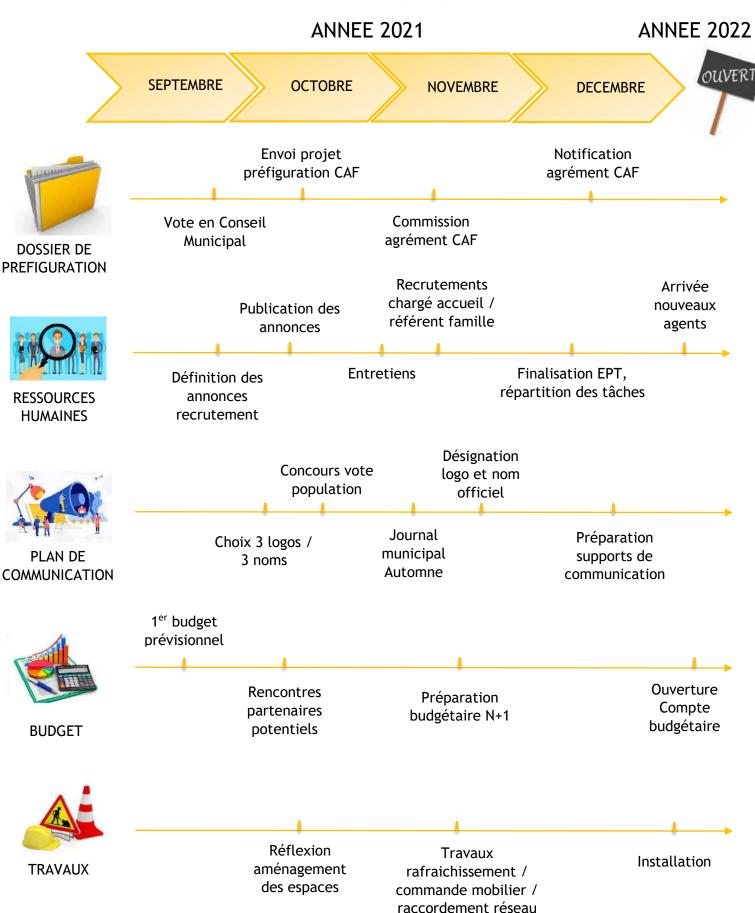
# - Budget prévisionnel

Alimentation et Boissons  Prestivités, temps d'échange, ALSH Ados  Prestations de services  ALSH Ados  ALSH Ados  Participation Usagers (hors restauration*)  ALSH Ados  ALSH Ados  Parentalité (EPE, CLAS, REAAP)  dont  UFCV (marché	2 691 105 943 12 570 92 573 800 156 748
All Mentation et Boissons  Prestations de services  ALSH Ados  ALSH Ados  ALSH Ados  ALSH Ados  Participation Osagers (nors restauration*)  ALSH Ados  ALSH Ados  ALSH Ados  Parentalité (EPE, CLAS, REAAP)  Autorious diverses  ALSH Ados  Participation Osagers (nors restauration*)  Actions diverses  ALSH Ados  Participation Osagers (nors restauration*)  Actions diverses  ALSH Ados  Participation Osagers (nors restauration*)  Actions diverses  ALSH Ados  ALSH Ados	12 570 92 573 800
ALSH Ados 14 900  Parentalité (EPE, CLAS, REAAP)  dont  UFCV (marché ALP - ALSH mater prim)  Actions diverses 21 450  ALP - ALSH mater prim  ALP - ALSH mater prim  ALSH Ados	92 573 800
ALSH Ados 14 900 maternel prim Parentalité (EPE, CLAS, REAAP) 7400 manifestations  dont UFCV (marché ALP - ALSH mater prim) Actions diverses 21 450	800
CLAS, REAAP)  dont  UFCV (marché	
ALP - ALSH 348 000 Prestations service CAF mater prim)  Actions diverses 34 450	156 748
i 11 / / / / I	13 505
Petit équipement matériel sportif, chantier jeunes, ateliers 10750	50 641
Fournitures de bureau et info 450 dont coordination	11 264
61 SERVICES EXTERIEURS 500	8 022
Locations diverses PS AGC	68 380
Documentation / 500   Autres	4 936
62 AUTRES SERVICES EXT. 4750 74 SUBVENTIONS D'EXPLOIT 45	5 707
Publicité et publications  Ville de Saint-André de Sangonis	455 707
Transports  1 750 Etat - région - Département - CCVH	
64 SALAIRES ET TRAITEMENTS Autres	
Rémunération du personnel 303 898	
Formations 3500	
TOTAL CHARGES 718 398 TOTAL PRODUITS 71	8 398

<sup>\*</sup> Les recettes liées à la restauration sont exclues du budget prévisionnel car considérées comme hors du champ d'action de la structure. Cela représente une recette de 191 427.20 € non comptabilisée.

#### - Calendrier

Le calendrier de mise en place du futur Centre Social, Culturel et Sportif est défini pour une ouverture en Janvier 2022 dans des conditions quasi-optimales.



# Conclusion générale

Le projet de préfiguration de création d'un Centre Social, Culturel et sportif présenté dans ce dossier est issu d'un travail mûrement réfléchi et façonné depuis plus d'un an. Il a mobilisé l'ensemble des agents du service municipal Jeunesse, Sports, Education, ce qui a permis, à force d'échanges et de concertations, de réunions et d'imagination, de donner du corps et du sens à ce projet créé de toute pièce.

L'innovation et la remise en question permanentes ont été des fils conducteurs pour mettre en forme la créativité voulue et assumée du projet, tant sur le fond que sur la forme.

Au-delà du travail considérable que ce projet a nécessité, l'équipe d'animation a su se détacher d'un quotidien chargé pour dépasser ses fonctions et aller au bout de la démarche participative. Les rencontres et les échanges organisés ou informels autour de ce projet ont éclairé cette année de par sa fraicheur et son enthousiasme.

A travers cette dynamique, nous souhaitons souligner la confiance et la liberté qui nous a été accordée de la part des élus, des partenaires, de la CAF de l'Hérault mais aussi de chaque citoyen pour mener à bien ce projet, une confiance déterminante pour la future réussite de ce projet.

Merci donc à tous ceux qui ont apporté leur pierre à l'édifice dans ce projet, aussi petite soit-elle, car elle a permis d'éveiller d'une certaine manière nos consciences et de développer une énergie que nous souhaitons durable et exponentielle autour de ce projet.

Merci à tous.

# ANNEXES

#### Liste des annexes

ANNEXE 1 : Carte de la situation géographique de Saint-André de Sangonis

ANNEXE 2 : Extraits du dossier complet INSEE Ville de Saint-André de Sangonis 2017

ANNEXE 3 : Le Programme Opérationnel Pluriannuel urbanisme 2018-2021

ANNEXE 4 : Extraits enquête mobilité CCVH 2018

**ANNEXE 5 : Rapport d'activité Mission Locale Jeunes 2020** 

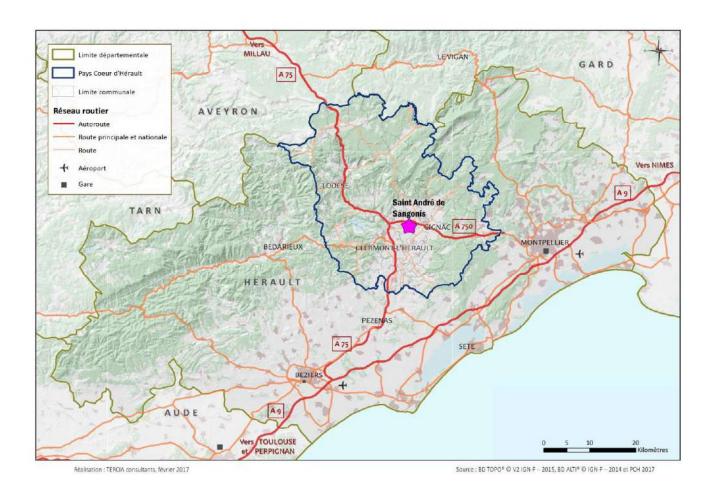
ANNEXE 6 : Enquête réalisée auprès des associations locales

ANNEXE 7 : Enquête réalisée auprès de la population

ANNEXE 8 : Enquête réalisée auprès de la population

**ANNEXE 9 : Coupures de presse** 

### ANNEXE 1 : Carte de la situation géographique de Saint-André de Sangonis



#### ANNEXE 2 : Extraits du dossier complet INSEE Ville de Saint-André de Sangonis 2017



Paru le : 21/04/2021

# Dossier complet

Insee

Institut national de la statistique et des études économiques

Mesurer pour comprendre

Commune de Saint-André-de-Sangonis (34239)

#### Évolution et structure de la population en 2017

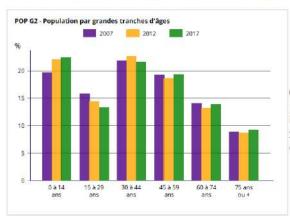
Commune de Saint-André-de-Sangonis (34239)

POP TO - Population par grandes tranches d'âges

	2007	%	2012	%	2017	196
Ensemble	4 887	100,0	5 586	100,0	5 927	100,0
0 à 14 ans	964	19,7	1 236	22,1	1 332	22,5
15 à 29 ans	775	15,9	810	14,5	789	13,3
30 à 44 ans	1 077	22,0	1 269	22,7	1 279	21,6
45 à 59 ans	943	19,3	1 046	18,7	1 151	19,4
60 à 74 ans	691	14,1	740	13,2	827	14,0
75 ans ou plus	438	9,0	485	8,7	549	9,3

Sources: Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

POP G2 - Population par grandes tranches d'âges



Sources: Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

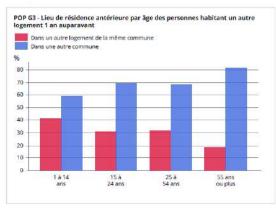
POP T1 - Population en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Population	2 594	2 574	2 675	3 472	3 782	4 887	5 586	5 927
Densité moyenne (hab/km²)	132,3	131,3	136,5	177,1	193,0	249,3	285,0	302,4

#### (\*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020. Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2007 au RP2017 exploitations principales.

POP G3 - Lieu de résidence antérieure par âge des personnes habitant un autre logement 1 an auparavant



Source: Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

POP T5 - Population de 15 ans ou plus selon la catégorie socioprofessionnelle

	2007	96	2012	-96	2017	96
Ensemble	3 940	100,0	4 347	100,0	4 6 1 5	100,0
Agriculteurs exploitants	73	1,9	67	1,5	31	0,7
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	163	4,1	252	5,8	230	5,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	244	6,2	210	4,8	371	8,0
Professions intermédiaires	463	11,8	584	13,4	721	15,6
Employés	724	18,4	786	18,1	757	16,4
Duvriers	394	10,0	572	13,2	575	12,5
Retraités	1 147	29,1	1 255	28,9	1 180	25,6
Autres personnes sans activité professionnelle	731	18,6	621	14,3	750	16,3

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2017

	Hommes	Femmes	Part en %	de la population	n ägée de
	Hommes	remines	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou -
Ensemble	2 214	2 400	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	26	5	0,0	0,2	1,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	167	63	1,1	5,6	3,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	225	146	1,1	13,8	2,1
Professions intermédiaires	345	376	4,2	27,2	3,0
Employés	178	580	7,4	24,5	7,8
Ouvriers	439	136	14,8	17,5	4,8
Retraités	565	615	0,0	0,0	68,0
Autres personnes sans activité professionnelle	270	480	71,5	10,2	8,7

Source: Insee, RP2017 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2020.

#### Couples - Familles - Ménages en 2017

Commune de Saint-André-de-Sangonis (34239)

FAM T1 - Ménages selon leur composition

		15	Nombre d	e ménage	S.		Popula	tion des n	iénages
	2007	96	2012	96	2017	96	2007	2012	2017
Ensemble	1 962	100,0	2 219	100,0	2 353	100,0	4 778	5 512	5 793
Ménages d'une personne	483	24,6	551	24,8	613	26,1	483	551	613
Hommes seuls	195	9,9	230	10,3	278	11,8	195	230	27
Femmes seules	288	14,7	321	14,5	335	14,2	288	321	335
Autres ménages sans famille	43	2,2	25	1,1	52	2,2	123	54	12
Ménages avec famille(s) dont la famille principale est :	1 436	73,2	1 643	74,0	1 687	71,7	4 171	4 907	5 060
Un couple sans enfant	610	31,1	670	30,2	690	29,3	1 246	1 425	1 42
Un couple avec enfant(s)	649	33,1	750	33,8	798	33,9	2 456	2 885	3 14
Une famille monoparentale	177	9,0	222	10,0	199	8,4	469	597	49

Sources: Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

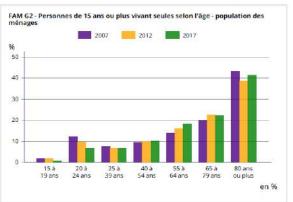
FAM T4 - Familles selon le nombre d'enfants âgés de moins de 25 ans

	2007	96	2012	96	2017	96
Ensemble	1 449	100,0	1 681	100,0	1 703	100,0
Aucun enfant	696	48,0	725	43,1	764	44,8
1 enfant	340	23,5	445	26,5	381	22,4
2 enfants	300	20,7	354	21,1	381	22,4
3 enfants	88	6,1	131	7,8	146	8,6
4 enfants ou plus	24	1,7	25	1,5	31	1,8

Sources: Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires, géographie au 01/01/2020.

FAM G1 - Évolution de la taille des ménages en historique depuis 1968

FAM G2 - Personnes de 15 ans ou plus vivant seules selon l'âge - population des ménages



(\*) 1967 et 1974 pour les DOM Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020. Sources: Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020).

#### Logement en 2017

Commune de Saint-André-de-Sangonis (34239)

LOG T1 - Évolution du nombre de logements par catégorie en historique depuis 1968

	1968(*)	1975(*)	1982	1990	1999	2007	2012	2017
Ensemble	908	1 034	1 242	1 536	1 703	2 268	2 512	2 725
Résidences principales	806	876	987	1 250	1 472	1 963	2 214	2 361
Résidences secondaires et logements occasionnels	30	58	174	155	93	122	80	87
Logements vacants	72	100	81	131	138	183	218	277

(\*) 1967 et 1974 pour les DOM

Les données proposées sont établies à périmètre géographique identique, dans la géographie en vigueur au 01/01/2020. Sources : Insee, RP1967 à 1999 dénombrements, RP2007 au RP2017 exploitations principales.

LOG T2 - Catégories et types de logements

	2007	96	2012	96	2017	96
Ensemble	2 268	100,0	2 512	100,0	2 725	100,0
Résidences principales	1 963	86,5	2 214	88,1	2 361	86,6
Résidences secondaires et logements occasionnels	122	5,4	80	3,2	87	3,2
Logements vacants	183	8,1	218	8,7	277	10,2
Maisons	1 945	85,8	2 087	83,1	2 280	83,7
Appartements	312	13,8	424	16,9	439	16,1

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020 .

#### LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

	2007	96	2012	%	2017	%
Ensemble	1 963	100,0	2 214	100,0	2 361	100,0
1 pièce	18	0,9	20	0,9	28	1,2
2 pièces	149	7,6	135	6,1	152	6,4
3 pièces	404	20,6	484	21,8	480	20,3
4 pièces	669	34,1	784	35,4	870	36,8
5 pièces ou plus	723	36,8	792	35,8	831	35,2

Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

#### LOG T4 - Nombre moyen de pièces des résidences principales

	2007	2012	2017
Ensemble des résidences principales	4,2	4,2	4,2
Maison	4,4	4,4	4,4
Appartement	3,1	3,1	3.0

Sources: Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

LOG T7 - Résidences principales selon le statut d'occupation

	2007 2012						2017	
	Nombre	96	Nombre	96	Nombre	%	Nombre de personnes	Ancienneté moyenne d'emménagement en année(s
Ensemble	1 963	100,0	2 214	100,0	2 361	100,0	5 826	14,2
Propriétaire	1 355	69,1	1 527	69,0	1 624	68,8	4 115	17,5
Locataire	549	28,0	645	32,9	691	29,3	1 593	5,8
dant d'un logement HLM loué vide	80	4,1	73	3,3	85	3,6	224	9,
Logé gratuitement	59	3,0	42	1,9	46	1,9	118	8,

Sources: Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

#### Diplômes - Formation en 2017

Commune de Saint-André-de-Sangonis (34239)

FOR T1 - Scolarisation selon l'âge et le sexe en 2017

	Ensemble	Population scolarisée	Part de la po	pulation scol	arisée en 9
	ensemble	ropolation scoral issue	Ensemble	Hommes	Femmes
2 à 5 ans	363	271	74,7	74,4	75,0
6 à 10 ans	483	474	98,1	98,7	97,3
11 à 14 ans	326	320	98,4	99,4	97,3
15 à 17 ans	231	225	97,7	97,1	98,3
18 à 24 ans	307	117	38,0	39,4	36,7
25 à 29 ans	251	6	2,5	2,8	2,2
30 ans ou plus	3 806	27	0,7	0,4	1,0

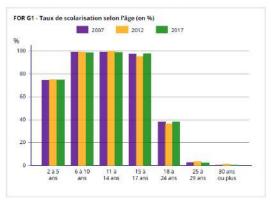
Source: Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

LOG G2 - Ancienneté d'emménagement des ménages en 2017



Source: Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

FOR G1 - Taux de scolarisation selon l'âge (en %)



Sources: Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

FOR T2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus selon le sexe en 2017

	Ensemble	Hommes	Femmes
Population non scolarisée de 15 ans ou plus	4 219	1 955	2 264
Part des titulaires en %			
Aucun diplôme ou certificat d'études primaires	23,5	22,5	24,4
BEPC, brevet des collèges, DNB	6,2	5,0	7,2
CAP, BEP ou équivalent	25,6	31,0	20,9
Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent	17,5	16,8	18,1
Diplâme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2	11,3	9,9	12,4
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4	8,6	6,7	10,2
Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus	7,4	8,0	6,9

Source: Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

FOR G2 - Diplôme le plus élevé de la population non scolarisée de 15 ans ou plus (en %)



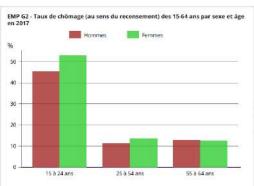
Sources: Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

EMP T2 - Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2017

	Population	Actifs	Taux d'activité en %	Actifs ayant un emploi	Taux d'emploi en %
Ensemble	3 524	2 658	75,4	2 256	64,0
15 à 24 ans	538	195	36,3	100	18,6
25 à 54 ans	2 328	2114	90,8	1 852	79,€
55 à 64 ans	658	348	52,9	304	46,3
Hommes	1 676	1 326	79,1	1 138	67,9
15 à 24 ans	260	107	41,0	58	22,5
25 à 54 ans	1 096	1 038	94,7	921	84,1
55 à 64 ans	320	181	56,5	158	49,4
Femmes	1 848	1 332	72,1	1 119	60,5
15 à 24 ans	278	89	31,9	42	15,0
25 à 54 ans	1 232	1 076	87,3	931	75,6
55 à 64 ans	338	167	49,5	146	43,3

Source: Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

EMP G2 - Taux de chômage (au sens du recensement) des 15-64 ans par sexe et âge en 2017



Source: Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

EMP T5 - Emploi et activité

	2007	2012	2017
Nombre d'emplois dans la zone	1 139	1 298	1 281
Actifs ayant un emploi résidant dans la zone	1 792	2 197	2 277
Indicateur de concentration d'emploi	63,6	59,1	56,3
Taux d'activité parmi les 15 ans ou plus en %	54,7	59.0	58,3

L'indicateur de concentration d'emploi est égal au nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi résidant dans la zone. Sources : Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales lieu de résidence et lieu de travail, géographie au 01/01/2020.

### ACT T4 - Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi qui résident dans la zone

	2007	96	2012	96	2017	96
Ensemble	1 792	100	2 196	100	2 277	100
Travaillent :						
dans la commune de résidence	574	32,0	613	27,9	582	25,6
dans une commune autre que la commune de résidence	1 218	68,0	1 584	72,1	1 695	74,4

Sources: Insee, RP2007, RP2012 et RP2017, exploitations principales, géographie au 01/01/2020.

ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2017

#### ACT G2 - Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2017

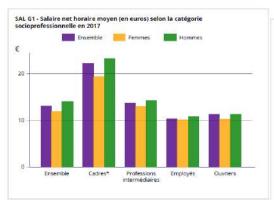


Champ: actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi. Source: Insee, RP2017 exploitation principale, géographie au 01/01/2020.

#### Salaires et revenus d'activité en 2017

Commune de Saint-André-de-Sangonis (34239)

SAL G1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle en 2017

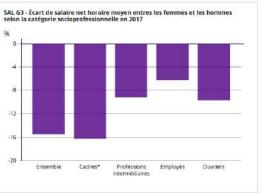


\* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ : Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source: Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) et déclarations sociales nominatives (DSN), fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2020.

SAL G3 - Écart de salaire net horaire moyen entres les femmes et les hommes selon la catégorie socioprofessionnelle en 2017



\* Cadres, professions intellectuelles supérieures et chefs d'entreprises salariés

Champ: Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture, catégorie socioprofessionnelle du poste principal occupé par le salarié dans l'année.

Source : Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) et déclarations sociales nominatives (DSN), fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2020.

SAL T1 - Salaire net horaire moyen (en euros) selon l'âge en 2017

	Ensemble	Femmes	Hommes
De 18 à 25 ans	9,5	9,2	9,8
De 26 à 50 ans	12,9	11,7	13,7
Plus de 50 ans	14,9	13,3	16,2

Champ: Secteur privé et entreprises publiques hors agriculture.

Source: Insee, Déclaration annuelle de données sociales (DADS) et déclarations sociales nominatives (DSN), fichier salariés au lieu de résidence en géographie au 01/01/2020.

#### **ANNEXE 3: Les données allocataires CAF**



#### **DONNEES ALLOCATAIRES 2017 à 2019**

#### SAINT-ANDRE-DE-SANGONIS

	2017	2018	2019
Nombre de foyers allocataires	1 179	1 186	1 286
Nombre de personnes couvertes	3 340	3 388	3 537
Nombre de personnes par foyer allocataire	2,8	2,9	2,8
Population Insee (RP 2017)		5 927	•
Taux de couverture	56%	57%	60%

Département 2019	
287 871	ı
616 142	l
2,1	
1 144 892	
54%	l

	2017		2018		2019	
Nombre de familles	785	67%	800	67%	810	63%
Dont familles monoparentales	225	29%	237	30%	245	30%
Dont familles nombreuses (3 enfants et plus)	175	22%	180	23%	181	22%
Nombre de familles avec 1 enfant	245	31%	233	29%	228	28%
Nombre de familles avec 2 enfants	365	46%	387	48%	401	50%
Familles bénéficiaires de minima sociaux (*)	102	13%	104	13%	104	13%
Familles vivant sous le seuil de pauvreté	224	29%	206	26%	205	25%
Familles avec parent(s) actif(s)	395	50%	416	52%	437	54%

Départemer	nt 2019
122 207	42%
43 122	35%
24 231	20%
43 251	35%
54 725	45%
21 052	17%
42 879	35%
55 192	45%

	2017		2018	;	2019	
Nombre d'enfants (à charge au sens des PF)	1 555		1 595		1 631	
Nombre d'enfants de 0 de 2 ans révolus (<3)	230	15%	212	13%	213	13%
Nombre d'enfants de 3 ans (3<= <4)	77	5%	82	5%	77	5%
Nombre d'enfants de 4 à 5 ans révolus (4<= <6)	184	12%	171	11%	159	10%
Nombre d'enfants de 6 à 10 ans révolus (6<= <11)	441	28%	465	29%	468	29%
Nombre d'enfants de 11 à 13 ans révolus (11<= <14)	255	16%	262	16%	288	18%
Nombre d'enfants de 14 à 17 ans révolus (14<= <18)	267	17%	306	19%	309	19%
Nombre d'enfants de 18 ans et plus (>=18)	101	6%	97	6%	117	7%

Départemen	t 2019
233 377	
34 559	15%
11 151	5%
23 591	10%
63 171	27%
37 533	16%
43 234	19%
20 138	9%

	2017	2018	2019
Nombre d'enfants de 0 à 2 ans révolus dont le parent unique ou les 2 parents travaillent (**)	89	99	92
Nombre d'enfants de 3 ans dont le parent unique ou les 2 parents travaillent (**)	38	40	31

Département 2019
12 123
4 152

Population couverte	Commune de SAINT ANDRE DE SANGONIS	Département de l'HERAULT
Allocataires	1 286	287 871
Personnes couvertes	3 537	616 142
Nombre de personnes par ménage allocataire	2,75	2,14

La notion de population couverte comprend les allocataires, leur conjoint, leur(s) enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge.

Enfants à charge au sens des prestations	THE RESERVE OF THE PARTY OF THE	SAINT ANDRE DE IGONIS	Département de l'HERAUL	
Nombre total	1 631		233 377	
Dont moins de 3 ans	213	13%	34 559	15%
de 3 à 5 ans	236	14%	34 742	15%
de 6 à 9 ans	375	23%	50 379	22%
de 10 à 15 ans	561	34%	72 917	31%
de 16 ans et plus	246	15%	40 780	17%

<sup>(\*)</sup> AAH, RSA Socle

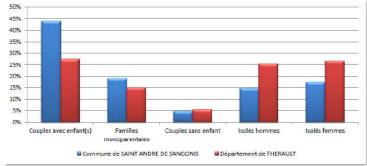
<sup>(\*\*)</sup> Définition d'activité: Actifs occupés et Etudiants

# Le montant des prestations légales Commune de SAINT ANDRE DE SANGONIS versées Montant versé mensuellement par la CAF sur le secteur 637 315 € 130 150 811 €









Les familles allocata selon le nombre d'enfant(s) à charge	Commune de SAIN	Commune de SAINT ANDRE DE SANGONIS		l'HERAULT
Families 1 enfant	228	28%	43 251	35%
Familles 2 enfants	401	50%	54 725	45%
Familles 3 enfants et plus	181	22%	24 231	20%
30%				
10%				
10%	ant Familes		Families 3 enfa	

allocataire et conjoint	cataire et conjoint SANGONIS		Département de l'H	ERAULT
Actifs occupés	1 287	67,3%	204 535	53,4%
Chômeurs	244	12,8%	52 154	13,6%
Etudiants	5	0,5%	32 634	8,5%
Retraités	69	3,6%	21 505	5,6%
Autres ou activité inconnue	308	16,1%	71 950	18,8%
70%				
50%				
50%				
40%				7
30%				

Etudiants

■ Commune de SAINT ANDRE DE SANGONIS ■ Département de l'HERALILT

Chômeurs

Retraités

Autres ou activité

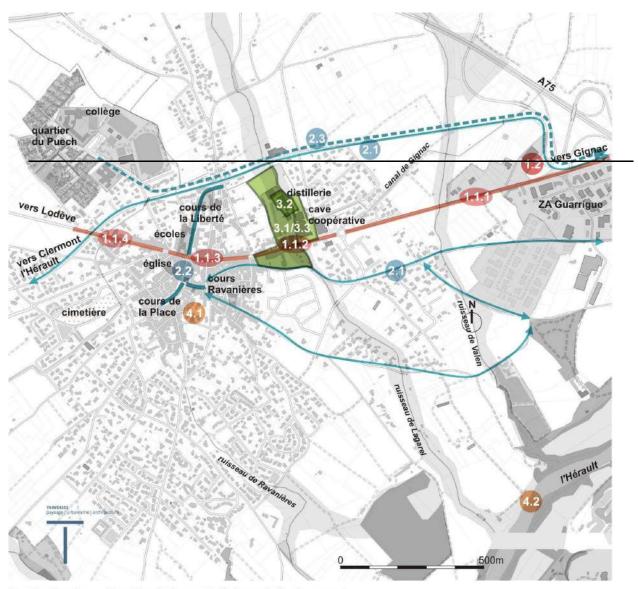
Les prestations perçues	Commune de SAINT ANDRE DE SANGONIS		Département de l'HERAUL	
Accueil du jeune enfant				
Complément d'activité PAJE (+co.ca)	NS		10	0%
PREPARE	39	3%	4 056	1%
Complément mode de garde PAJE	89	7%	11 659	4%
Education et entretien des enfants				
Allocations Familiales	584	45%	78 612	27%
Allocation de base PAJE	177	14%	27 872	10%
Complément Familial	129	10%	14 213	5%
Allocation d'éducation de l'enfant handicapé	65	5%	9 129	3%
Allocation de soutien Familial	93	7%	16 116	6%
Allocation de rentrée scolaire	414	32%	58 511	20%
Solidarité et Insertion				
Allocation Adulte Handicapé	116	9%	26 349	9%
RSA Socle seulement (sans PA)	105	8%	30 693	11%
RSA Socle + PA	47	4%	9 084	3%
Total RSA	152	12%	39 777	14%
Prime d'activité	432	34%	93 812	33%
Aides au logement				
Allocation de Logement	316	25%	105 721	37%
Allocation Personnalisée Logement	152	12%	50 221	17%

10%

Actifs occupés

Les pourcentages sont calculés sur le nombre total de ménages allocataires

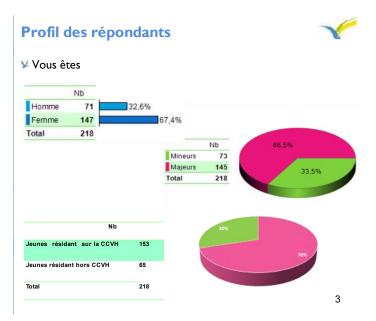
ANNEXE 4 : Le Programme Opérationnel Pluriannuel urbanisme 2018-2021

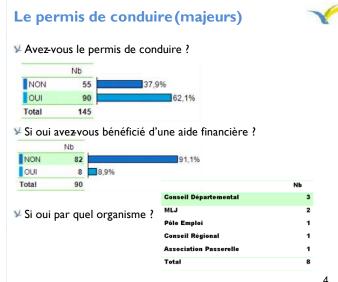


Structuration des projets autour de 3 axes stratégiques de développement

Axe 1	recomposer les entrées de ville pour faciliter la fréquentation de Saint André de Sangonis à l'échelle du bassin de vie
action 1.1	aménagement de la route départementale 619 (ancienne nationale) en boulevard urbain, selon différents tronçons 1.1.1/ tronçon Ecoparc jusqu'au rond point du Porc Nègre 1.1.2/ tronçon du rond point du porc nègre à la rue des Fontaines 1.1.3/ tronçon de la rue des Fontaines au Monument aux Morts
	1.1.4/ tronçon du Monuments aux Morts au Quartier du Puech
action 1.2	création d'une aire de covoiturage
Axe 2	repenser les déplacements pour redéfinir la centralité et la place de la voiture
action 2.1	réalisation d'un plan de déplacements à l'échelle des trois pôles de centralité (centre ancien-quartier du Puech-zone d'activité)
action 2.2	aménagement des cours de la Place, Ravanières et de la Liberté
action 2.3	aménagement d'un itinéraire de circulation douce du collège de Saint André de Sangonis au Lycée de Gignac
Axe 3	créer des équipements structurants répondant aux besoins des communes alentour
action 3.1	étude de dimensionnement, programmation des équipements structurants : site distillerie, espace culturel
action 3.2	acquisition de la distillerie
action 3.3	création d'un espace culturel
action 3.4	équipements scolaires : adaptation aux évolutions démographiques de la commune
Axe 4	actions génériques Vallée de l'Hérault
action 4.1	actions en faveur de l'habitat
action 4.2	restauration et entretien du fleuve Hérault

#### **ANNEXE 5 : Extraits enquête mobilité CCVH 2018**





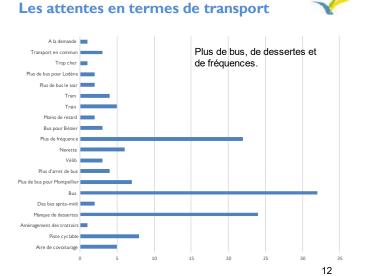
#### Le permis de conduire (majeurs) ¥ Pourquoi n'avezvous pas le permis de conduire ? Trop cher 33 60,0% En cours 15 27,3% Pas ma priorité 7 12,7% 2 3,6% auto-ecole trop éloignée échec au permis 2 3,6% Total 55

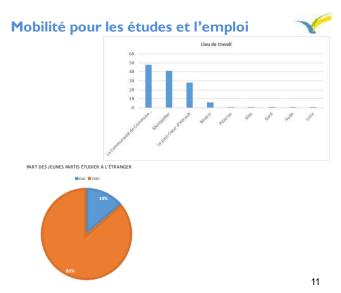
#### Les moyens de transport utilisés



¥ Pour vous déplacer, vous disposez personnellement de ?

	Nb	
Non réponse	23	10,6%
un vélo	88	40,4%
une voiture	85	39,0%
Aucun	34	15,6%
une moto/un scooter	19	8,7%
une voiture sans permis	1	0,5%
rollers	1	10,5%
Total	218	





#### ANNEXE 6 : Rapport d'activité Mission Locale Jeunes 2020

Date de début de période 01/01/2020

EPCI Aucun

Date de fin de période 31/12/2020

Commune Saint-André-de-Sangonis

Antenne

(Toutes les valeurs de colonne)

#### Premier Accueil

Jeune en 1er accueil Un jeune est en 1er accueil sur une période, si au moins un événement dossier de type premier accueil a eu lieu sur cette période pour ce jeune.

Sexe	Nb jeunes en 1er accueil	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
F	21	43,8 %	0	0	1
Н	27	56,3 %	0	0	2
Total	48	100,0 %	0	0	3
Age 1er accueil (tranche)	Nb jeunes en 1er accueil	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
Mineurs	10	20,8 %	0	0	0
18-21	33	68,8 %	0	0	3
22-25	5	10,4 %	0	0	0
Total	48	100,0 %	0	0	3
Niveau scolaire 1er accueil	Nb jeunes en 1er accuell	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
Niveau II	1	2,1 %	0	0	0
Niveau III	1	2,1 %	0	0	0
Niveau IV	26	54,2 %	0	0	2
Niveau V	10	20,8 %	0	0	0
Niveau V bis	4	8,3 %	0	0	1
Niveau VI	6	12.5 %	0	0	0
Total	48	100,0 %	0	0	3

Niveau I: Diplôme de niveau égal et supérieur à bac+4 ou 5 : master, doctorat, diplôme de grande école?

Niveau II: Diplôme de niveau bac+3 ou 4 : iteence, maîtrise ou équivalent.

Niveau III: Diplôme de niveau bac+2 : DUT, BTS, écoles des formations sanitaires ou sociales?

Niveau IV: Bac général, technologique ou professionnel, BP, BT ou équivalent; ou bien abandon des études supérieures sans diplôme.

Niveau V: CAP ou BEP; ou bien sortie de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale.

terminale. Niveau VI et V bis: Sortie en cours de 1er cycle de <mark>l'</mark>enseignement secondaire (de la 6e à la 3e); ou bien abandon en cours de CAP ou BEP avant l'année terminale.

Niveau validé: demière certification obtenue Niveau: (niveau scolaire) niveau validé ou la demière classe si plus importante que niveau validé.

Permis de conduire	Nb jeunes en 1er accuell	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
B - Véhic.de - de 10 places	11	22,9 %	0	0	0
Pas de permis	27	56,3 %	0	0	1
U - Code	4	8,3 %	0	0	1
Y - Permis en cours	9	18,8 %	0	0	1
Total	48	100,0 %	0	0	3

L'âge et le niveau sont calculés à la date de premier accueil

Moyen de locomotion	Nb jeunes en 1er accueil	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
Aucun	2	4,2 %	0	0	1
Automobile	9	18.8 %	0	0	0
Transport en commun	38	79,2 %	0	0	2
Total	48	100,0 %	0	0	3

Rayon mobilité	Nb jeunes en 1er accueil	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
Aucun	1	2,1 %	0	0	1
Canton	2	4,2 %	0	0	0
Département	31	64,6 %	0	0	0
Région	1	2,1 %	0	0	0
Sans limite	2	4,2 %	0	0	0
Union Européenne	1	2,1 %	0	n	1
Ville	10	20,8 %	0	0	1
Total	48	100,0 %	0	0	3

Situation familiale	Nb jeunes en 1er accueil	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
Célibataire	44	91,7%	0	0	3
Marió(e)	1	2,1 %	0	0	0
Vie maritale	3	6,3 %	0	0	0
Total	48	100,0 %	0	0	3

Type hébergement Nb jeunes en 1er Dont QPV Dont ZRR Dont TH

	accueil				
autre	2	4,2 %	0	0	1
hébergé par amis	2	4,2 %	0	0	0
hébergé par famille	3	6,3 %	0	0	0
hébergé par parents	37	77.1 %	0	0	2
logement autonome	4	8,3 %	0	0	0
Total	48	100,0 %	0	0	3

Couverture sociale principale	Nb jeunes en 1er accuell	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
PUMA - Autres	1	2,1 %	0	0	0
PUMA - Mutualité sociale agricole	1	2,1 %	0	0	0
PUMA - Sécurité Sociale	46	95,8 %	0	0	3
Total	48	100,0 %	0	0	3

La situation familiale, l'hébergement, la mobilité et la couverture sociale sont calculées à la date d'actualisation des données

#### Jeunes accompagnés

Jeunes accompagné : un jeune est accompagné sur une période, si au moins un événement dossier de n

Sexe	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
F	63	48,5 %	0	0	1
н	67	51,5 %	0	0	3
Total	130	100,0 %	0	0	4

Age à date du jour (tranche)	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
Mineurs	10	7.7 %	0	0	0
18-21	79	60,8 %	0	0	2
22-25	38	29,2 %	0	0	2
26+	3	2,3 %	0	0	0
Total	130	100,0 %	0	0	4

Niveau scolaire	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
Niveau I	1	0,8 %	0	0	0
Niveau II	2	1,5 %	0	0	0
Niveau III	4	3,1 %	0	0	0
Niveau IV	71	54,6 %	0	0	3
Niveau V	31	23,8 %	0	0	0
Niveau V bis	11	8,5 %	0	0	1
Niveau VI	10	7.7 %	0	0	0
Total	130	100,0 %	0	0	4

Permis de conduire	Nb jeunes accompagnés	%	Dent QPV	Dent ZRR	Dont TH
A - Motocyclettes ttes cylindrées	2	1,5 %	0	0	0
B - Véhic.de - de 10 places	50	38,5 %	0	0	1
Pas de permis	50	38,5 %	D	0	1
U - Code	12	9,2 %	0	0	1
X - Permis AM (anciennement BSR)	6	4,6 %	0	0	0
Y - Permis en cours	26	20,0 %	0	0	1
Total	130	100,0 %	0	0	4

Moyen de locomotion	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dent ZRR	Dont TH
Aucun	8	6,2 %	0	0	1
Automobile	38	29,2 %	0	0	0
Autre	1	0,8 %	0	0	0
Cyclomoteur	5	3,8 %	0	0	0
Moto (+ de 50 cm3)	1	0,8 %	0	0	0
Transport en commun	88	67.7 %	0	0	3
Transport scolaire	1	0,8%	0	0	0
Vélo	3	2,3 %	0	0	0
Total	130	100,0 %	0	0	4

Rayon mobilité	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
	2	1,5 %	0	0	1
Aucun	2	1,5 %	0	0	1
Canton	28	21,5 %	0	0	0
Département	69	53,1 %	0	0	0
France	1	0,8 %	0	0	0
Région	2	1,5 %	0	0	0
Sans limite	2	1,5 %	0	0	0
Union Européenne	1	0,8 %	0	0	1
Ville	23	17.7 %	0	0	1
Total	130	100,0 %	0	0	4

Situation familiale	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dent ZRR	Dont TH
Célibataire	121	93,1 %	0	0	4

Situation familiale	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont Th
Divorcê(e)	1	0.8 %	0	0	0
Marié(e)	2	1,5 %	0	0	0
Non précisé	1	0,8 %	0	0	0
Pacs	1	0,8 %	0	0	0
Vie mantale	4	3,1 %	0	0	0
Total	130	100,0 %	0	0	4

Type hébergement	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
autre	3	2,3 %	0	0	1
autres foyers	1	0,8 %	0	0	0
hébergé par amis	4	3,1 %	0	0	0
hébergé par famille	6	4,6 %	0	0	0
hébergé par parents	102	78,5 %	0	0	3
logement autonome	14	10,8 %	0	0	0
Total	130	100.0 %	0	0	4

Couverture sociale principale	Nb jeunes accompagnés	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH
PUMA - Autres	4	3,1%	0	0	0
PUMA - Mutusiité sociale agricole	2	1,5%	0	0	0
PUMA - Sécurité Sociale	123	94,6 %	0	0	3
Sécurité Sociale	1	0,8%	0	0	1
Total	130	100,0 %	0	0	4

#### Nombre évènements

Evénements
Evénement dossier: un événement dossier relie une structure, un conseiller et un dossier. Il peut être de différentes natures: atelier, entretien, téléphona...
Evénement collectif dossier: un événement collectif et un événement de nature atelier ou information collective.
Evénement individuel dossier: un événement individuel est un événement d'une nature autre que atelier ou information collective.

Nature	Nb événements	%	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH	Dont Face à face
Administratif	1152	21,3 %	0	0	24	0
Atolier	331	6,1 %	0	0	0	331
Correctif	35	0,6 %	0	0	0	0
Courrier	78	1,4 %	0	0	4	0
Email	1990	36,9 %	0	0	31	0
Entretien individuel	823	15,2 %	0	0	26	823
Entretien partenaire	34	0,6 %	0	0	7	0
Information Collective	37	0,7 %	0	0	1	37
Médiation	1	0.0 %	0	0	0	0
SMS	474	8,8 %	0	0	12	0
Téléphone	402	7.4 %	0	0	32	0
Visite	40	0.7 %	0	0	0	0
Total	5397	100,0 %	0	0	137	1191

#### Les services proposés

Theme acte service	No de propositions	No de jeunes accompagnés
Accès à l'emploi	923	107
Citoyenneté	122	45
Formation	183	66
Logement	23	12
Loisirs, sport, culture	49	24
Projet professionnel	495	96
Santé	110	39
Ensemble	1905	118

Theme acts service	% de jeunes accompagnés			
Accès à l'emploi	90,7 %			
Citoyenneté	38,1 %			
Formation	55,9 %			
Logement	10,2 %			
Laisirs, sport, culture	20,3 %			
Projet professionnel	81,4 %			
Santé	33,1 %			

Nom dispositif	Nombre de jeunes	Bont QPV	Dont ZRR	Dont TH	Dent Femmes	Dont Mineurs	Dont Bas niveaux
CEP	47	0	.0	3	19	7	18
CUI-CAE	1	0	0	0	1	0	0
Diagnostic approfondi	68	0	0	4	32	9	31
Garantie jeunes	14	0	0	0	5	4	8
PACEA	50	0	0	3	21	7	20
PARRAINAGE	2	0	0	1	0	0	
PPAE	16	0	0	0	6	0	7

Nom dispositif	% CPV	% ZRR	% TH	% femmes	mineurs	% bas niveaux
CEP	0 %	0 %	6%	40 %	15 %	38 %
CUI-CAE	0%	0 %	0%	100 %	0%	0 %
Diagnostic approfondi	0%	0 %	6%	47 %	13 %	46 %
Garantie jeunes	0 %	0 %	0 %	36 %	29 %	57 %
PACEA	0 %	0 %	6 %	42 %	14 %	40 %
PARRAINAGE	0 %	0 %	50 %	0 %	0 %	0 %
PPAE '	0%	0 %	0 %	38 %	0 %	44 %

CEP: Le consell en évolution professionnelle est assuré par des consellèrs relevant de 5 organismes habilités : Pôle emploi, Mission locale, CAP emploi, Association pour l'emploi des cadres (Apec) et Opacif. Il se compose d'un entretien individuel pour analyser la situation professionnelle, d'un consell visant à définir le projet professionnel, et d'un accompagnement dans la mise en ?uvre de ce projet.

CUI: Le contrat unique d'insertion (CUI) associe formation et/ou accompagnement professionnel pour son be?ne?ficiaire et aide financie?re pour l'amployeur. Il vise a? faciliter l'embauche des personnes ayant des difficulte?s a? trouver un emploi. Le contrat d'accompagnement dans l'emploi (CUI-CAE) s'adresse au secteur non marchand. Le contrat initiative emploi (CUI-CIE) concerne le secteur marchand.

Diagnostic approndi : il permet d'identifier la situation, les demandes, les besoins ou les attentes des jeunes ainsi que les compe?tences acquises.

		C	atėgorie situati	on	Nombre de jeunes	dt QPV	dtZRR	Dont TH	dt femmes	dt mineurs	Nb de jeunes de bas niveau
		Contra	t en Alternance		10	0	0	0	6	2	6
		Emplo			34	0	0	1	14	2	8
		Forma	noi		18	0	0	0	10	2	8
		Immen	sions en entrepr	ises	17	0	0	2	5	3	6
		Scolar	té		7	0	0	1	5	0	3
Catégorie situation	Nombre de jeunes	Part des jeunes résidant en QPV	Part des jeunes residant en ZRR	Part jeune		t des nmes	Part des mineurs	Part des jeunes sans qualification			
Contrat en Alternance	10	0%	0 %	0	% 6	0 %	20 %	60 %			
Emploi	34	0 %	0%	3	% 4	1 %	6%	24 %			
Formation	18	0 %	0 %	0	% 5	6%	11 %	44 %			
Immersions en entreprises	17	0 %	0 %	12	% 2	9%	18 %	35 %			
Scolarité	7	0 %	0 %	14	% 7	1 %	0 %	43 %			

						L	es imme	ersions en ent	treprises		
Nombre	de jeunes	Nombre d'immersions	Dont QPV	Dont ZRR	Dont TH	Dont Femmes	Dont mineurs	Dont sans qualification			
	17	24	0	0	2	5	3	6			
		Туре	Nombre d'immersio			ont QPV	Dont ZR	R Dont TH	Dont Femmes	Dont mineurs	Dont sans qualification
	P	MSMP	24	1	7	0	0	2	5	3	6
	-			- Anna Sta	NORTH CO.	%	% sa	ne.			
Туре	Nombre d'immersions	Nombre de %	QPV %Z	RR %T	H Femin						

			_						-	
Nombre d'entrées	Nombre de jeunes	dt QPV	dt Z	RR dtTH	dt femmes	dt mineurs	dt bas niveau		%	QPV %2
27	25	0	0	1	15	2	11			0% 0
Туре	Formation		ombre intrées	Nombre de jeunes	dt QPV	dt ZRR	dt TH	dt femmes	dt mineurs	dt bas niveau
	[Financeur] Bénéficiaire de l'action		1	1	0	0	0	1	0	0
Formalions	(Financeur) Collectivité territoriale ? Conseil régional		17	15	0	0	0	7	2	8
13.303021032	(Financeur) Entreprise		1	1	0	0	0	1	0	0
	(Financeur) Pôle emploi		1	1	0	0	0	1	0	0
Formations Total			20	18	0	0	0	10	2	8
Re-scolarisation	Retour Formation Initiale		7	7	0	0	1	5	0	3

Туре	Formation	Nombre d'entrées	Nombre de jeunes	dt QPV	dt ZRR	dt TH	dt femmes	dt mineurs	dt bas niveau
Re-scolarisation Total		7	7	0	0	1	5	0	3

L'accès	à	l'emploi
---------	---	----------

Nombre de jeunes	dt femmes	dt QPV	dt ZRR	dt TH	dt bas niveaux	dt mineurs	Nombre de contrats
42	19	0	0	1	12	3	58

Nature des contrats	Contrat	Nombre de contrats	Nombre de jeunes	dt femmes	dt QPV	dt ZRR	dt TH	dt mineurs	dt bas niveaux
	Contrat d'apprentissage	В	8	4	0	0	0	2	5
Alternance	Contrat de professionnalisation	3	3	3	0	0	0	0	1
Alternance Total		11	10	6	0	0	0	2	6
Emplois aidés	IAE	3	3	0	0	0	1	0	1
Emplois aidés Total		3	3	0	0	0	1	0	1
	CDD	18	15	8	0	0	0	2	5
	CDI	7	7	2	0	0	0	0	1
Emplois classiques	Contrat saisonnier	2	1	1	0	0	0	0	0
	Intérim	13	8	1	0	0	1	0	1
Emplois classiques Total		40	29	12	0	0	1	2	7
Non Salarié	Créateur d'entreprise	4	4	3	0	0	0	0	1
Non Salarié Total		4	4	3	0	0	0	0	1

Type de contrat	Nombre de contrats	Nombre de jeunes	dt femmes	dt QPV	di ZRR	dt TH	dt mineurs	dt bas niveaux
CDD durable	20	19	8	0	0	0	2	7
CDD non durable	27	17	8	0	0	1	2	6
CDI	7	7	2	0	0	0	0	1
Non salarié	4	4	3	0	0	0	0	1

Famille ROME métier exercé	Répartition des contrats signés (en %)	Nb de jeunes	Part des femmes	Part des jeunes résidant en QPV	part des TH	part des mineurs	part des bas niveaux
CONSTRUCTION, BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	20,7 %	5	0 %	0 %	20,0 %	0 %	20 %
COMMERCE, VENTE ET GRANDE DISTRIBUTION	19,0 %	11	64 %	0 %	0,0 %	0%	18 %
HÔTELLERIE - RESTAURATION, TOURISME, LOISIRS ET ANIMATION	10,3 %	5	60 %	0 %	0,0 %	20 %	40 %
SERVICES A LA PERSONNE ET A LA COLLECTIVITÉ	10,3 %	5	60 %	0 %	0,0 %	20 %	40 %
TRANSPORT ET LOGISTIQUE	8,6 %	5	60 %	0 %	0,0%	0 %	20 %
SUPPORT A L'ENTREPRISE	6,9 %	4	75 %	0 %	0,0%	0 %	50 %
INDUSTRIE	5,2 %	2	0 %	0 %	0,0%	0 %	50 %
INSTALLATION ET MAINTENANCE	5,2 %	3	33 %	0 %	0,0%	67 %	100 %
AGRICULTURE ET PÉCHE, ESPACES NATURELS ET ESPACES VERTS, SOINS AUX ANIMAUX	3,4 %	2	50 %	0 %	0,0 %	50 %	100 %
SANTÉ	3,4 %	2	50 %	0 %	0,0 %	0 %	0 %
	3,4 %	2	0 %	0 %	0,0 %	0 %	0 %
ART ET FAÇONNAGE D'OUVRAGES D'ART	1,7 %	1	100 %	0 %	0,0 %	0 %	0 %
BANQUE, ASSURANCES ET IMMOBILIER	1,7 %	1	100 %	0 %	0,0 %	0 %	0%

#### ANNEXE 7 : Enquête réalisée auprès des associations locales

#### Enquête: création d'un centre social

0

:

Chères associations,

La Municipalité travaille à la création d'un centre socio-culturel sur la commune d'ici un an. Un centre social, c'est un lieu convivial, intergénérationnel, de pratiques d'activités, de rencontres et d'échanges permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Ce travail a pour but de créer un espace citoyen et participatif au service de la population proche du cœur de ville.

Les associations locales ont donc toute leur place dans ce projet qui mêle techniciens, bénévoles, associations et citoyens. C'est dans cet esprit que nous venons à votre rencontre.

Notre démarche se veut participative pour réaliser un état des lieux des offres, des services et des besoins sur notre territoire. Ensemble, nous pouvons réussir à créer et développer l'animation socio-culturelle à Saint-André.

Merci de bien vouloir prendre quelques minutes pour répondre à ces questions indispensables à notre démarche. Nous restons à votre écoute si vous souhaitez d'ores et déjà intégrer notre projet.

Le service municipal jeunesse, sports, éducation.

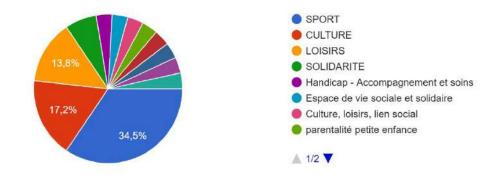
# Rubrique 2 sur 3 VOTRE ASSOCIATION NOM DE VOTRE ASSOCIATION CONTACT PRIVILEGIE STATUT DU CONTACT MAIL TELEPHONE LE SECTEUR D'ACTIVITE DE VOTRE ASSOCIATION NOMBRE D'ADHERENTS TRANCHES D'AGE DE VOS ADHERENTS NOMBRE DE BENEVOLES NOMBRE DE SALARIES BUDGET ANNUEL DE VOTRE ASSOCIATION MONTANT DES SUBVENTIONS MUNICIPALES ACCORDEES MONTANT DE L'ADHESION POUR VOS LICENCIES DECRIVEZ VOTRE ASSOCIATION (3 réponses possibles) LES LOCAUX QUE VOUS UTILISEZ

VOS BESOINS EN TERME DE LOCAUX

# Rubrique 3 sur 3 LE PROJET D'ANIMATION SOCIOCULTURELLE Chaque habitant, chaque association peut participer à la réalisation d'actions au sein de cette nouvelle structure. Nous souhaitons vous associer dès son élaboration pour intégrer vos projets actuels et/ou en créer de nouveaux. Connaître vos avis, vos besoins, vos attentes est notre démarche. Vous accueillir, vous intégrer et vous faire participer est notre méthode. Pour faire vivre ce projet, des professionnels de l'animation socioculturelle pourront vous accompagner en terme de moyens humains, financiers et logistiques pour réaliser ensemble des projets d'intérêt commun. Notre projet a pour but de réunir dans un même lieu un espace de vie et de rencontres identifié par tous et pour tous. Cela commence par l'analyse de vos réponses ci-dessous. Selon vous, un centre social à Saint-André devrait être... Quels services souhaiteriez-vous y trouver? Que pouvez-vous attendre d'un centre socio-culturel à Saint-André ? Pensez-vous que votre projet associatif est en lien avec un centre socio-culturel? Que pouvez-vous attendre d'un centre socio-culturel à Saint-André ? Pensez-vous que votre projet associatif est en lien avec un centre socio-culturel? Seriez-vous intéressez pour intégrer le projet d'animation socio-culturelle municipal ? Dans quel secteur d'activités pensez-vous pouvoir intégrer ce projet ? (plusieurs choix possibles) Quelle type d'activité souhaiteriez-vous mener ? Merci de préciser si cette activité existe déjà ou est en projet. Quelle périodicité de pratique vous conviendrait le mieux ? Souhaitez-vous être recontacté pour échanger à ce sujet ?

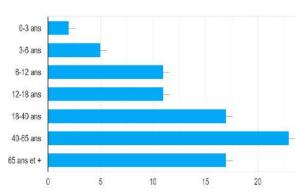
#### LE SECTEUR D'ACTIVITE DE VOTRE ASSOCIATION

29 réponses



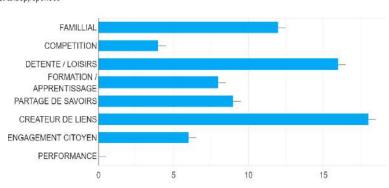
#### TRANCHES D'AGE DE VOS ADHERENTS

28 réponses



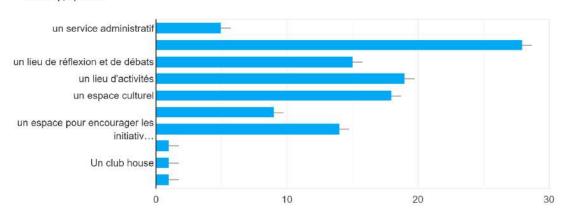
#### DECRIVEZ VOTRE ASSOCIATION (3 réponses possibles)

29 réponses



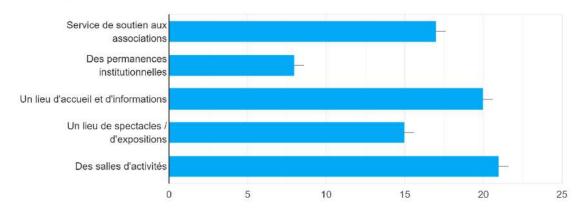
#### Selon vous, un centre social à Saint-André devrait être...

30 réponses

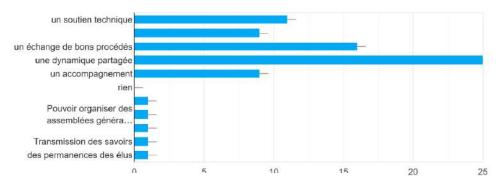


#### Quels services souhaiteriez-vous y trouver?

30 réponses



Que pouvez-vous attendre d'un centre socio-culturel à Saint-André ? 30 réponses

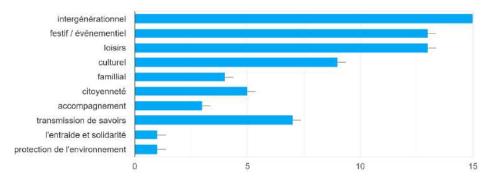


Pensez-vous que votre projet associatif est en lien avec un centre socio-culturel ? 28 réponses

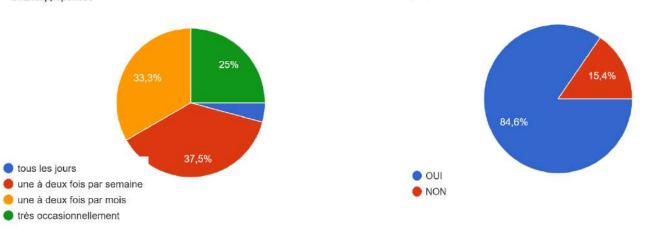


Seriez-vous intéressez pour intégrer le projet d'animation socio-culturelle municipal ? 29 réponses

Dans quel secteur d'activités pensez-vous pouvoir intégrer ce projet ? (plusieurs choix possibles) 26 réponses



Quelle périodicité de pratique vous conviendrait le mieux ? 24 réponses Souhaitez-vous être recontacté pour échanger à ce sujet ? 26 réponses



#### ANNEXE 8 : Enquête réalisée auprès de la population



#### SONDAGE: CREATION D'UN CENTRE SOCIO-CULTUREL

La Municipalité travaille à la création d'un centre socio-culturel sur la commune. Un centre socio-culturel, c'est un lieu convivial, intergénérationnel, de pratiques d'activités, de rencontres et d'échanges permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets. Ce travail a pour but de créer un espace citoyen et participatif au service de la population et proche du cœur de ville.

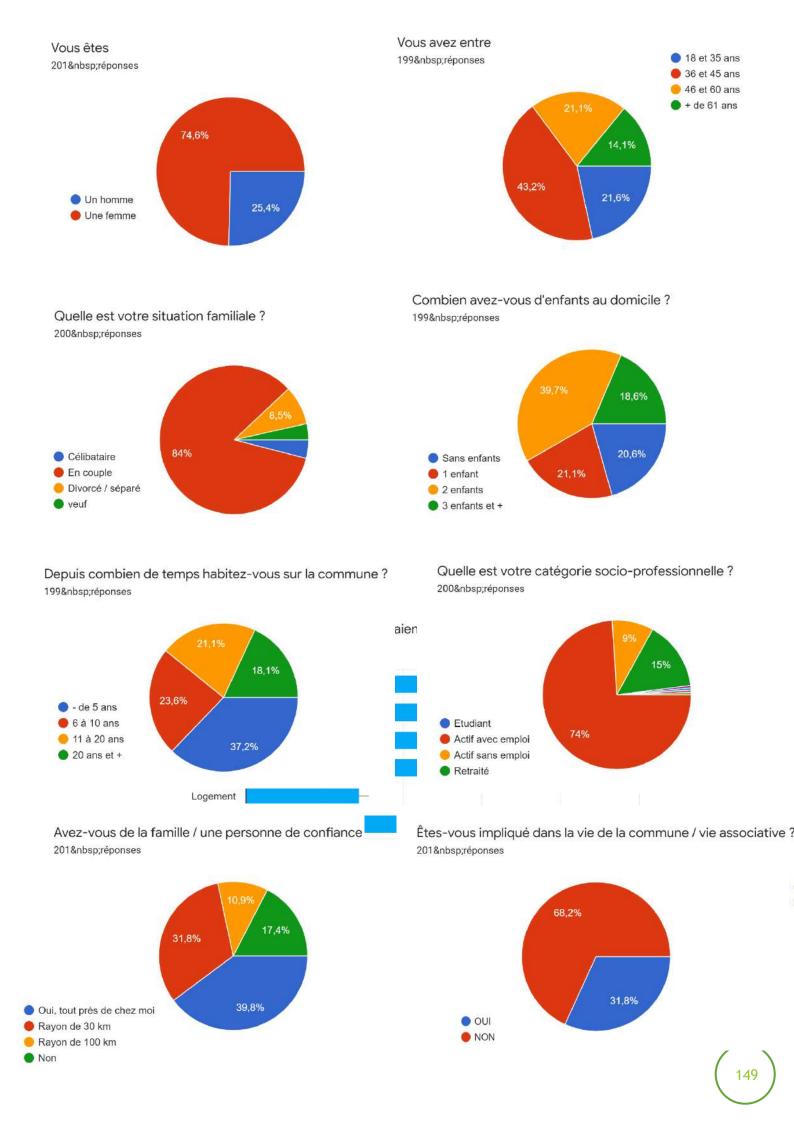
Tous les saint-andréens sans exception ont donc leur place dans ce projet qui mêle techniciens, bénévoles, associations et citoyens. Notre démarche se veut participative pour réaliser un état des lieux des offres, des services et des besoins sur notre territoire. Ensemble, nous pouvons réussir à créer et développer l'animation socio-culturelle à Saint-André.

Merci de bien vouloir prendre quelques minutes pour répondre à ces questions indispensables à notre démarche. Chaque adulte peut remplir un questionnaire différent.

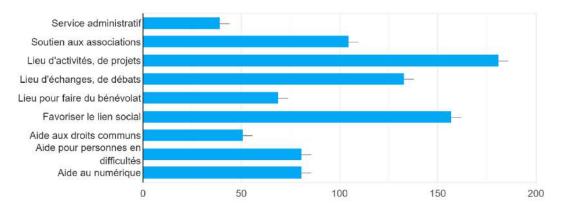
Le service municipal jeunesse, sports, éducation.

	Plusieurs possib	ilités pour participer a	vant le 20 mars 2021	
Sur papier libre : à r	etourner dans la boîte aux		sse (à gauche dans le hall d'entrée unesse (1 cours de la liberté)	e de la mairie)
Sur internet : En rép	ondant directement en lig	ne sur le lien proposé v	ia le site : www.mairie.saintandred	lesangonis.com
Question 1 : Vous	êtes			
Un homme	Une femme			
Question 2 : Vous	avez entre			
18 et 35 ans	36 et 45 ans	46 et 60 ans	1 + de 61 ans	
io et 35 ans	36 et 45 ans	40 et 60 ans	+ de or ans	
Question 3 : Quelle	e est votre situation fam	iliale ?		
Célibataire	☐ En couple	Divorcé / séparé	☐ Veuf	
Question 4 : Comb	ien avez-vous d'enfants	au domicile?		
Sans enfants	1 enfant	2 enfants	3 enfants et +	
Question 5 : Depui	s combien de temps hat	oitez-vous sur la comm	nune ?	
- de 5 ans	☐ 6 à 10 ans	11 à 20 ans	20 ans et +	
Question 6 · Quelle	e est votre catégorie soc	in-nrofessionnelle 2		
A STATE OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF		Carlo de Santa de Carlo de Car		
Etudiant [	Actif avec emploi	Actif sans emploi	Retraité Autre	
			440 80 30047 80 80 500 500050 8	
Question 7 : Avez-	vous de la famille / une p	personne de confiance	à proximité de votre domicile î	?
Oui, tout près de	e chez moi 🔲 Rayon	de 30 kms 🔲 Ray	on de 100 kms	
Question 8 : Êtes-\	ous impliqué dans la vi	e de la commune / vie	associative ?	
Oui Non	si non, pourquoi ?		and the second s	Autre
Li Cui	Si ilon, podrquoi :	Mandae de temps	Marique d'interets	/\dic
	LE CEN	TRE SOCIO-CULTURE	EL ET VOUS	
La contra socia d	ultural a antra autros vas	estion à vous acqueillir v	ous renseigner et vous orienter p	our toutos los
			o-culturel est « une maison des ha	
			bien qu'ils soient complémentaire	
Question 9 : Selon	vous, quelles sont les n	nissions <mark>qui repré</mark> sent	ent le mieux un centre socio-cu	Iturel ?
Service administ	ratif Soutie	n aux associations	Lieu d'activités, de pro	iets
Lieu d'échanges,	, de débats 🔲 Lieu po	our faire du bénévolat	Favoriser le lien social	
Aide aux droits c	ommuns Aide a	ux personnes en difficul	té Aide au numérique	
Question 10 : Sur	quels sujets souhaiterie	z-vous trouver des info	ormations en priorité ?	
Les structures d'	accueil et de loisirs	Les associations loc	cales   Les démarches adm	inistratives
	nicipaux et intercommuna			

☐ Santé	Emploi-formation	☐ Education	Insertion	Logement	☐ Droits communs
Le cent		ement un lieu d'act it en complémental			acun de s'exprimer et de commune
_	2 : Pour quel public so				
□ 0-3 ans	☐ 3-12 ans ☐ A	dolescence	Adultes 🔲 i	Familial 🔲 Seni	iors Intergénérationnel
Question 1	3 : Dans quel secteur d	'activités privilégi	é ?		
Loisirs	☐ Sports	Culture	☐ Enviro	nnement	Artistique
Question 1	4 : Quelle période sera	it la plus propice ¡	oour vous prop	oser des activités	s ?
🔲 En jouri	née 🔲 En soirée	Le Mercred	i 🔲 Le wee	k-end D	urant les vacances scolaires
Question 1	5 : Pourquoi pratiquerio	ez-vous une activi	té dans le cadr	e du centre socio	o-culturel ?
Découvr	ir de nouvelles pratiques	Renco	ntrer de nouvelle	es personnes	
_ Ecnange	er des savoirs	Se détendre		☐ Participer à de	s testivites
Le centre s	socio-culturel s'intéresse	ègalement de près de 68 % de la <sub>l</sub>	aux actions liées population comn	s à la parentalité, l nunale.	es familles représentant plus
Question 1	6 : Que pouvez-vous at	tendre d'un centr	e socio-culturel	dans le secteur	de la parentalité ?
	ons de prévention	Un acc <u>o</u> mpagnen			centralisant les informations
Des pro	fessionnels à votre écout	e			
Question 1	7 : Quelles actions vou	s seraient les nluc	nertinentes 2		
Activités		Conférences-	•	Accom	pagnement individuel
	ces documentaires	Echanges de			cles, expositions
Duestion 1	8 : Pour quelle tranche	d'âge vos besoin	s seraient les n	lus marqués ?	
☐ Pré-nat	· <u> </u>	_	ance	Adolescence	☐ Jeune adulte
_	<u>—</u>	_			_
Question 1	9 : Sur quelles thémation	ques souhaiteriez	-vous que l'on i	ntervienne partic	culièrement ?
Sexualit Autres	é ☐ Les écrans	s / internet	olences	Drogue-alcool	Santé
Autres					
Le centre	socio-culturel sera donc	une structure dédié	ée aux saint-andi	réens, ce sont eux	qui le feront vivre à travers
les proje	ets qu'ils mèneront en dé	veloppant le pouv	oir d'agir des l n de la vie soci	nabitants sur les	questions de société et
Duestion 2	n · Ouels seraient les m				rvices dont vous auriez
esoin sur	votre commune liées a	ux thèmes aborde	és?	Torres ou les ser	vices done vous dance
Question 2	:1 : Seriez-vous intéress	sé nour narticiner	à la réalisation	des futurs projet	· < ?
		e pour participer	a la realisation	acs luturs projet	
¬ ()(II	⊓ Non				
⊒ Oui	□ Non				



# Selon vous, quelles sont les missions qui représentent le mieux un centre socio-culturel ? 200 réponses



Quelles actions vous seraient les plus pertinentes ? 199 réponses

Activités, sorties

Conférences-débats

Accompagnement individuel

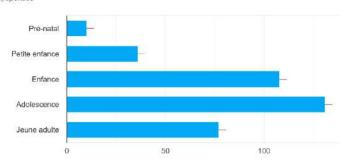
Ressources documentaires

Echanges de pratique

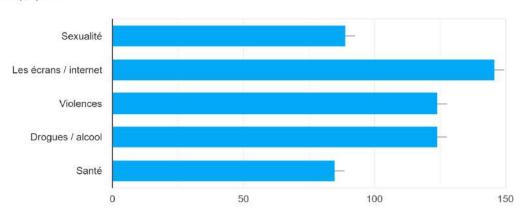
Spectacles, expositions

0 50 100 150

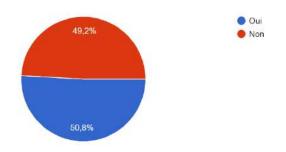
Pour quelle tranche d'âge vos besoins seraient les plus marqués ? 181 réponses



# Sur quelles thématiques souhaiteriez-vous que l'on intervienne particulièrement ? 184 réponses



Seriez-vous intéressé pour participer à la réalisation des futurs projets ? 179&nbsp,réponses



#### **MIDILIBRE 21/02/2021**

# Education, sport, culture, la ville est en cours de métamorphose

Malgré une année 2020 qui a ralenti la réalisation des travaux, de nombreux projets d'envergure se profilent à Saint-Andréde-Sangonis. Un pôle éducatif et sportif au nord, un centre socioculturel et un espace intergénérationnel au centre devraient transformer la ville.

Aidée par de nombreuses subventions des instances publiques, la municipalité avance dans la modernisation des infrastructures de la commune et laisse entrevoir la ville de demain. L'enjeu est de taille car les différentes opérations immobilières en cours vont contribuer à augmenter la population, qui atteint aujourd'hui les 6 000 habitants.

#### Priorité à la jeunesse

Il semble que Jean-Pierre Gabaudan ait fait de la jeunesse sa priorité, en choisissant d'agrandir l'école élémentaire Anne-Frank, de doter le gymnase Raymond-Boisset de deux halles de sport et d'installer à l'école André-Randon un pôle socioculturel.

Cependant, il faudra être patient car les projets sont liés les



C'est dans les locaux de l'école Randon que verra le jour le futur centre socioculturel.

uns aux autres. Une fois l'école Anne-Frank agrandie, tous les élèves de niveau élémentaire y seront regroupés, libérant ainsi les locaux de Randon. C'est alors seulement qu'un centre socioculturel, subventionné en grande partie par la Caf, pourra s'y installer. Cet espace, avec une cour et de nom-

breuses salles, hébergera des associations et des permanences de services publics.

#### Jeu de chaises musicales

Tout à côté, dans le prolongement de la rue, la maison Bertrand, dont l'entrée est située rue Sainte-Brigitte, sera réhabilitée pour en faire d'une part une maison des jeunes pour les adolescents, d'autre part un foyer pour les aînés du village. Tous ces changements induisent une circulation plus intense à certains points, la réussite ne pourra être totale qu'en fluidifiant les déplacements des véhicules et des piétons.

➤ Correspondant Midi Libre: 96 27 64 45 31

#### MIDILIBRE 08/03/2021

# Les habitants invités à s'exprimer sur le futur centre socioculturel

Parmi les projets envisagés par la municipalité pour offrir de nouveaux services à la population, un centre socioculturel est à l'étude. Elle propose aux Saint-Andréens de s'exprimer sur leurs besoins et envies en répondant à un sondage en ligne ou sur papier jusqu'au 20 mars 2021.

#### Un lieu qui sera une sorte de maison pour tous

L'objectif est de regrouper dans un seul ensemble des services et des activités qui s'adressent à toute la population. À terme, le service Jeunesse, sport et éducation deviendra un centre social et culturel agréé par la Caf. L'agrément devrait permettre de créer des postes et compétences nouvelles en adéquation avec les activités proposées. Ce centre sera installé dans les locaux de l'école Randon.

Une fois les travaux d'agrandis-

sement de l'école Anne-Frank terminés, tous les élèves doivent y être regroupés et libérer ainsi le bâtiment Randon situé aux abords du centre-ville.

« On peut comparer ce lieu à une maison pour tous, où les habitants s'expriment et s'informent. Il faut imaginer un espace intergénérationnel et participatif que les citoyens pourront s'approprier. C'est pourquoi le sondage a son importance. Nous voulons répondre au plus près aux besoins de chacun », souligne Jérôme Froget, directeur du service Jeunesse qui pilote le projet.

Des salles seront mises à disposition des associations. Le CCAS va s'y installer de même que certains organismes institutionnels qui pourraient tenir des permanences régulières (Mission Locale des jeunes, médiation familiale ou Pôle emploi, Cram etc.). L'enquête se termine le 20 mars.



Jérôme Froget, directeur du service Jeunesse, coordonne ce projet.

Il est possible de répondre en ligne sur le site internet de la ville (https://mairie.saintandredesangonis.com) ou de retirer le questionnaire à l'accueil de la

mairie. Les réponses sur papier peuvent être déposées dans la boîte aux lettres du pôle jeunesse (hall de la mairie).

► Correspondant Midi Libre: 06 27 64 45 31

#### **GAZETTE MUNICIPALE AVRIL 2021**

# en bref...

### Le centre socioculturel sur les rails

La première phase du projet de création du centre socioculturel sur la commune touche à sa fin.

Grâce à une participation importante des Saint-Andréens, la municipalité a pu prendre en compte les besoins et les attentes des habitants et mieux cerner leur vision du territoire. Cet état de lieux complète le recueil d'informations réalisé auprès des partenaires, des associations locales et des institutions présentes sur la commune. La prise en compte de

ces éléments est essentielle dans le projet qui découlera de cette analyse, complétant ainsi le recueil de données socio-démographiques, économiques, urbanistes, culturelles...

Le diagnostic étant clos, la phase d'élaboration du projet va pouvoir débuter. Elle permettra de définir les axes d'interventions prioritaires ainsi que des objectifs précis. Les habitants, comme l'ensemble des partenaires qui ont manifesté leur intérêt seront invités à y participer pour faire de ce projet, celui de tous les Saint-Andréens.

Merci pour votre mobilisation!

AFFICHE RENONCTRES
PUBLIQUES MAI 2021



# Centre social : le projet avance avec les habitants

Les habitants sont invités à par- un diagnostic de territoire apticiper à trois consultations citoyennes sur le projet de création d'un centre social. Pilotées par le service municipal jeunesse, sports et éducation, ces rencontres permettront échanges et réflexions entre les organisateurs et la population sur des axes prédéfinis à chaque date. La première réunion est fixée le 29 mai de 9 h 30 à 11 h 30, dans la cour de l'école maternelle.

#### Trois réunions à venir

Jeudi 6 mai s'est déroulé, en visioconférence, le premier comité de pilotage pour la création d'un centre social à Saint-André-de-Sangonis, prévu pour 2022. Le travail mené par le service municipal, en partenariat avec la Caf, a débouché sur profondi pour comprendre enjeux, atouts et problématiques de la commune sous divers angles (social, économique...).

« Ce travail a été réalisé avec la précieuse participation des habitants et des acteurs locaux, ce qui est l'essence même de notre projet, car nous souhaitons une participation citoyenne active », a indiqué Jérôme Froget, directeur du service jeunesse. Cet état des lieux terminé a permis de dégager de grands axes qui serviront de base de travail aux trois réunions prévues entre fin mai et fin juin. Les habitants sont invités à venir nombreux s'exprimer sur ce lieu qu'ils devront à terme s'approprier pour en faire un lieu de vie où chacun devrait y trouver son compte.



L'école élémentaire Randon deviendra un centre social.

Les horaires sont identiques pour les trois réunions : de 9 h 30 à 11 h 30 dans la cour de l'école maternelle Roger-Gaubil. 7 cours de la Liberté. Les thèmes: samedi 29 mai, lien social et animation de la vie locale. culture, festivités etc. Samedi 5 juin, famille et éducation. Samedi 12 juin, le centre social et vous (numérique, vie du centre social, services à la population...).

> Inscription obligatoire auprès de polejeunesse@sangonis.fr ou 04 67 57 05 43.

► Correspondant Midi Libre: 06 27 64 45 31

# Rendez-vous citoyen autour du centre social

MIDILIBRE 28/05/2021

Des réunions thématiques sont programmées par le service municipal jeunesse. sport et éducation, afin de donner la parole aux habitants et de recueillir leurs avis sur le futur centre social. Elles se dérouleront dans la cour de l'école maternelle Gaubil, cours de la Liberté à Saint-André-de-Sangonis. Ce samedi 29 mai, rendezvous donc autour du lien social et de l'animation de la vie locale (accès à la culture,

vie de la cité, intergénérationnel, festivités implication des habitants etc.).

Samedi 5 juin : famille et éducation (accompagnement à la scolarité, soutien à la parentalité, être parents). Samedi 12 juin : le centre social et vous (le numérique, la vie du centre social, les services à la population...).

> Pour en savoir plus: mairie, 04 67 57 00 60.

Correspondant Midi Libre: 06 27 64 45 31

MIDI LIBRE 10/06/2021

TROISIÈME CONSULTATION SUR LE FUTUR CENTRE SOCIAL. Le

service jeunesse, éducation et sport de la commune organise, depuis début juin, des réunions participatives sur l'élaboration du futur centre social afin de récolter les besoins des habitants sur différents thèmes (jeunesse, enfance, vie associative, etc.).

La troisième consultation se tiendra samedi 12 juin, entre 9 h 30 et 11 h, dans la cour de l'école maternelle Gaubil. Le thème: la vie du futur centre social, le numérique et les services à la population.

#### Un centre social sur les rails

Propice à la création d'une dynamique participative et citoyenne dans notre commune, le projet de centre social avance à grands pas.



Merci aux nombreux Saint-Andréens qui ont répondu au sondage et participé aux réunions de travail ou aux entretiens consacrés au futur centre social. Cette implication nous a permis d'élaborer un diagnostic approfondi (téléchargeable sur le site de la mairie) pour comprendre les enjeux, les atouts et les problématiques de la commune sur le plan social, économique, culturel, sportif...

#### Un projet



Clé de voûte de ce lieu de vie, la notion de projet repose en effet sur l'analyse du territoire, des besoins, des attentes des Saint-Andréens.

Ces problématiques identifiées servent de base de travail, en vue de

proposer des actions adaptées aux besoins exprimés. La participation de tous est capitale à chaque étape.

# Centre social ou centre socio-culturel?



Rien ne distingue fondamentalement ces deux types de structures, chacune disposant d'un agrément « centre social » délivré par la Caf. Cependant, et bien que tous les centres sociaux développent des projets culturels, certains d'entre eux veulent revendiquer à travers leur nom, une composante culturelle jugée essentielle. Pour Saint-André, il convient ainsi de parler de centre socio-culturel et sportif, puisque ces deux dimensions seront présentes.

#### Un calendrier



La création d'un centre social repose par définition, sur un projet social en cours de réalisation. Après la phase de diagnostic, l'équipe municipale oeuvre, avec la participation de tous, à la rédaction de propositions concrètes pour répondre aux problématiques observées. Ce projet sera ensuite présenté à l'automne 2021 en Conseil Municipal, puis en Conseil d'Administration à la CAF de l'Hérault qui octroie le sésame. L'ouverture pourrait intervenir début 2022.

#### Un lieu



Dans un premier temps, le centre social devrait occuper le rez-de-chaussée du bâtiment hébergeant le service jeunesse avant d'être transféré à terme, dans l'école Randon. Spacieuse et idéalement située, elle sera en effet vacante, une fois les travaux d'extension de l'école Anne Franck achevés fin 2023.

#### Une équipe



Le centre social sera majoritairement constitué de l'équipe du service municipal jeunesse, sports, éducation dont les animateurs pourront organiser de nombreux événements. Deux postes financés par la CAF s'y ajouteront : un chargé d'accueil et un référent famille. Un rapprochement avec le CCAS ou la bibliothèque permettra également de développer des projets communs. Ces professionnels seront épaulés par tous les partenaires et bénévoles souhaitant s'intégrer au projet.

# O Budget

Un budget prévisionnel est déjà proposé en partenariat avec la CAF. Le budget actuel du service jeunesse, sports, éducation avoisine 560 000 €, charges de personnel comprises. Ce qui finance le fonctionnement des ALSH et des ALP via l'UFCV, les animations sportives, les actions parentalité, et celles liées à l'enfance et l'éducation. Les dépenses sont en partie équilibrées par les recettes familles, les prestations CAF, puis la part municipale

Une fois le centre social créé, les dépenses (incluant la masse salariale liée au renfort des deux postes) atteindront environ 640 000 €. Elles seront compensées par l'augmentation des subventions CAF obtenues grâce à l'agrément « centre social » : elles passeront de 88 000 € actuellement à 160 000 € en 2023, soit près du double.



# Saint-André-de-Sangonis

# Premier bilan pour le centre social

Après avoir organisé trois rencontres participatives pour l'élaboration d'un futur centre social dans la commune, l'heure du bilan a sonné. « Nous sommes plutôt satisfaits sur la forme et sur le fond, une quarantaine de personnes a participé aux réflexions sur les trois thématiques proposées. Nous avons pu entendre les suggestions et les attentes de chacun. Certaines avaient déjà été identifiées, d'autres ont émergé et nous allons en tenir compte », a souligné Jérôme Froget, directeur du service jeunesse, qui conduit le

Des habitants d'horizons divers, associatifs ou représentants de quartiers s'étaient rendus disponibles pour participer aux trois matinées thématiques. Ils ont pu



Le service jeunesse s'est réuni pour un point sur la suite du projet.

exprimer leurs attentes.

Parmi tous les points abordés, plusieurs constats se dégagent comme le manque d'offres culturelles et artistiques pour les adolescents et les adultes. Pour les seniors, c'est l'envie de se rassembler, de lutter contre l'isolement et l'illectronisme qui semble prédominer.

La précarité de l'emploi des 16-25 ans, chez qui le taux de chômage explose, a été soulignée. Une mise en relation entre les entreprises locales et les jeunes fera partie des pistes de réflexion. Après les constats vient le temps de la rédaction du projet. « Nous allons affiner les actions à mener et voir ce qui est réalisable en priorité et continuer à travailler avec les habitants », conclut Jérôme Froget.

#### Prochaines étapes

Le financement du centre devrait être en partie pris en charge par la Caisse d'allocations familiales (CAF), grâce à des prestations de services liées à l'agrément du centre social et d'autres aux actions menées (Réseau parentalité ou le Contrat d'accompagnement scolaire). D'autres activités ne rentrant pas dans ce cadre devront trouver un financement extérieur. Les orientations stratégiques du projet seront présentées à l'automne au conseil municipal.

► Correspondant Midi Libre: 06 27 64 45 31.

#### **AFFICHE CONCOURS JUILLET 2021**

